communauté de communes
Arbois, Vignes & Villages
Pays de Louis Pasteur

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

Communauté de communes Arbois, Vignes et Villages, Pays de Louis Pasteur
17 rue de l'hôtel de ville – 39600 ARBOIS
Tél. 03.84.66.24.17 – fax.: 03.84.66.28.01 – e-mail: contact@ccavv.eu

Préambule

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif.

Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

En 2012, la Communauté de Communes a principalement œuvré pour la mise en place et la poursuite de multiples projets s'inscrivant dans le cadre de ses domaines de compétences.

Sommaire

Préambule 2
Sommaire 3
Présentation de la communauté de communes 5
1 - Situation territoriale 5
2 -Organigramme des élus 6
3 - Organigramme administratif 7
4 – Compétences 8
5 - Fonctionnement 8
Rapport d'activité 2012 10
1 - Développement économique 10
ZAC de l'Ethole 10
Gare de Mouchard 14
2 - Action sociale et services à la population 15
Maison de l'enfance 15
Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) 23
Secteur Jeune 29
3 - Affaires culturelles et sportives 34
La bibliothèque 34
Soutien des clubs sportifs 35
La halle sportive. 36
Projet Pasteur 36
4 - Environnement, cadre de vie et logement 38
Le Spanc 38
Site Natura 2000 de la reculée des Planches 41
Présentation des projets de contrats 43
Commission environnement 46
5 - Tourisme 47
PDIPR 47
Voie douce 47
Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) 48
L'émission "Des racines et des ailes" 48
Projet Pasteur 49

6 - Finance et administration générale 50
Budgets annexes 50
Budget général 56
7 - Communication juridique 64
Annexes 72
Annexe 1 : projet de cahier des charges pour la médiathèque 72
Annexe 2 : bilan du concours de dictée 102
Annexe 3 : Comptes administratifs 103

Halle omnisport

Présentation de la communauté de communes

1 - SITUATION TERRITORIALE

Le territoire de la Communauté de Communes s'étend entre la Loue et les premiers plateaux, au cœur des aires d'influence bisontine, doloise et lédonienne. Il est traversé par la limite du premier plateau du Jura selon un axe NE / SO. Son paysage est marqué par le vignoble, les prairies et la Reculée des Planches. Son épine dorsale est la Cuisance, rivière qui traverse, du sud-est au nord-ouest, l'ensemble du territoire intercommunal.

La Communauté de Communes Arbois, Vignes et Villages (ex Val de la Cuisance) regroupe les 14 communes du canton d'Arbois, soit Arbois, Abergement le Grand, La Châtelaine, La Ferté, Les Arsures, Les Planches près Arbois, Mathenay, Mesnay, Molamboz, Montigny les Arsures, Pupillin, Saint-Cyr-Montmalin, Vadans et Villette-les-Arbois :

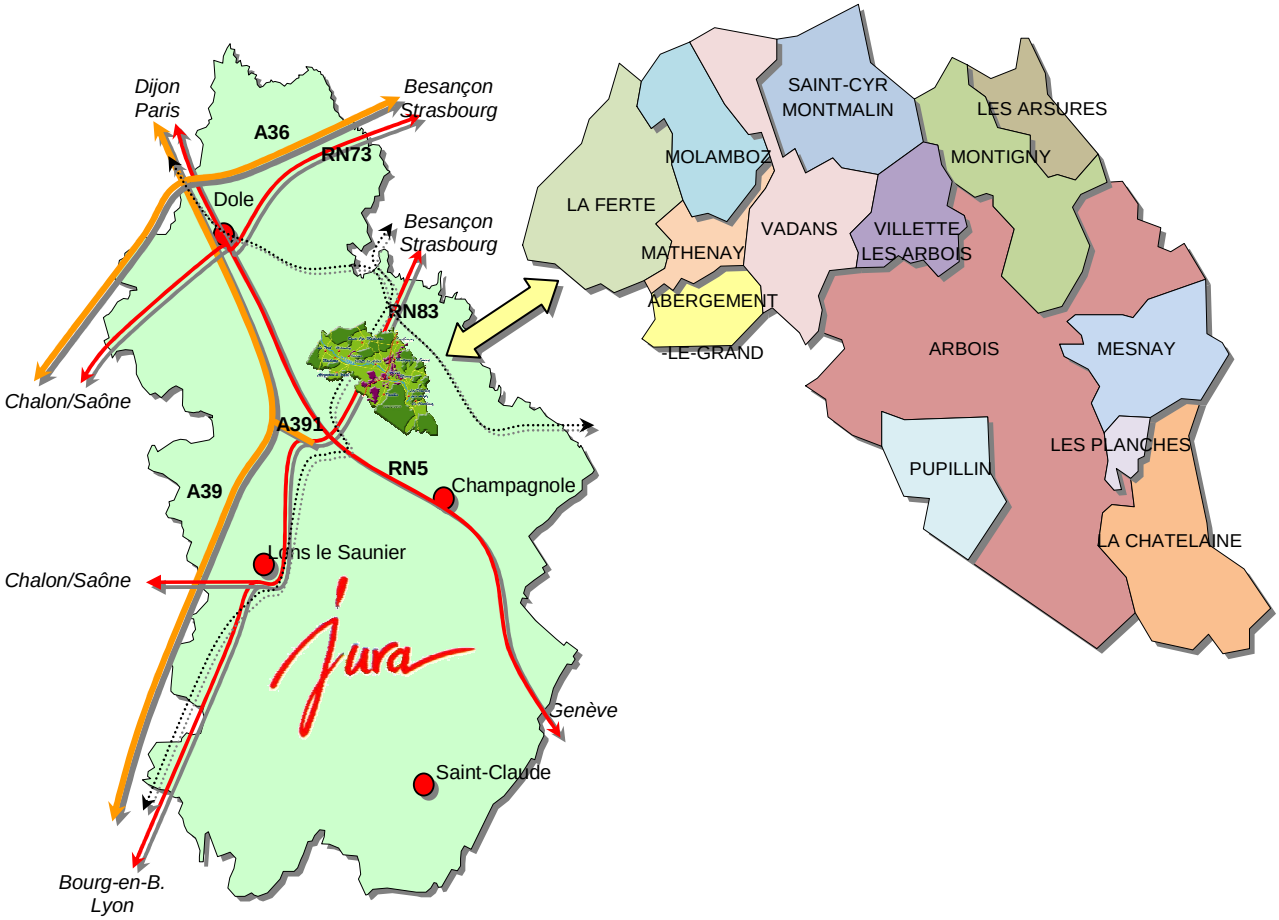

2 -ORGANIGRAMME DES ELUS

Président
Albert HIGOUNENC

LES 6 COMMISSIONS ET LES VICES-PRESIDENTS

Finances
M. François PERRIN

Affaires Sociales
M. Patrick BERNARD

Environnement et cadre de vie
M. Jean Claude FUSTER

Tourisme
M. François GAUTHIER

Développement économique
M. Edouard HIRSINGER

Affaires culturelles et sportives
M. François CAMUSET

Commission Transferts
Président : M. François PERRIN

Commission d'appel d'offres
6 membres titulaires
5 membres suppléants

LE BUREAU
(10 membres)

- Le Président
- Les 6 Vice-présidents
- 3 conseillers communautaires :

- M. Bernard AMIENS,
- M. Henri DORBON,
- M. Raoul TRONCHET.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(*32 membres*)

Nombre de conseillers communautaires par commune :

Abergement le Grand :	1
Arbois :	13
La Châtelaine :	1
La Ferté :	1
Les Arsures :	2
Les Planches-près-d'Arbois :	1
Mathenay :	1
Mesnay :	2
Molamboz :	1
Montigny les Arsures :	2
Pupillin :	2
Saint Cyr – Montmalin :	1
Vadans :	2
Villette les Arbois :	2

3 - ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF

2011 : 34 AGENTS

DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

M. Florian PIERRE

ACCEUIL SECRETARIAT COMPTABILITE

Mme. Valérie PACAUD

ENVIRONNEMENT

M. Pascal COLLIN

TOURISME ET AFFAIRES SOCIALES

Mme Violaine PENAUD

CRECHE (9 agents)

Responsable :
Mme Laurence MOYNE

ALSH / SECTEUR JEUNES (12 agents)

Responsable :
M. Marc BUFFARD

RESTAURANT (6 agents)

Responsable :
M. René GAUTHIER

BIBLIOTHEQUE (2 agents)

Responsable :
Mme Christine ROUSSEAU

4 – COMPETENCES

L'objet de la Communauté de Communes est de conduire, au sein d'un espace de solidarité, des actions d'intérêt communautaire.
Pour cela, la Communauté de Communes a pris les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sociaux, culturels et sportifs nouveaux intéressant plusieurs communes
- Tourisme
- Communication
- Social – Services à la population

A noter qu'en 2009, la Communauté de Communes a élargi son champ de compétence propre à la protection et mise en valeur de l'environnement en intégrant l'élaboration et/ou suivi/animation du programme Natura 2000 relatif au site de la Reculée des Planches près Arbois (arrêté préfectoral n°1378 du 13 octobre 2009).

5 - FONCTIONNEMENT

Chaque conseil municipal est représenté au Conseil Communautaire par un ou plusieurs délégués suivant le nombre d'habitants des communes membres. Au total, 32 membres siègent dans l'assemblée communautaire.

Pour aborder les questions courantes et préparer les questions qui seront discutées par le conseil communautaire, le Président, les 6 Vice-présidents et 3 conseillers communautaires se réunissent régulièrement au sein du Bureau.
L'équipe en place depuis les élections d'avril 2008 a souhaité instaurer une périodicité des réunions de la Communauté de Communes :
1 réunion de Bureau toutes les semaines (hors période estivale).
1 réunion de Conseil Communautaire tous les 2 mois environ.
Elle a souhaité également que les réunions de conseil puissent être délocalisées et avoir lieu dans les communes disposant d'une salle d'une capacité de 35 personnes environ.

Pour mener les réflexions nécessaires au bon déroulement du fonctionnement de la Collectivité, pour réfléchir et étudier les différentes actions qui pourraient être menées par la Communauté de Communes, 6 commissions thématiques ont été créées :

- Affaires Culturelles et Sportives ;
- Affaires Financières ;
- Affaires Sociales ;
- Développement Economique ;
- Environnement, Cadre de vie et Logement ;
- Tourisme.

Chaque Vice Président étant en charge d'une Commission thématique.

Les 10 membres du bureau en fonction depuis les élections d'avril 2008

Rapport d'activité 2012

1 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

MEMBRES DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Président : M. Edouard HIRSINGER

Membres : Mme Caroline ALIBERT, Mme Martine PINGAT CHANEY, Mme Fatima DESVIGNES RIBEIRO, M. Albert HIGOUNENC, M. Jean MARCHON, M. Pascal BORSOTTI, M. Roger GROS, M. Renaud BRUYERE, M. Michel OGIER, M. Philippe RIOU, M. Hubert DARBON, M. Pierre BOISSON, M. Raoul TRONCHET, M. Philippe VIGANONI.

ZAC de l'Ethole

L'année 2012 a permis d'avancer de façon concrète sur le projet de la ZAC de l'Ethole. En effet, bien que les travaux d'aménagement n'aient pas débuté cette année, elle a permit de faire avancer le projet dans son volet administratif et réglementaire.

Tout d'abord, afin de purger les contraintes réglementaires en la matière, ont été menées des recherches archéologiques par anticipation sur le secteur de la pointe de l'aérodrome dit « En boutemple ». Ces recherches ont été menées par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). Elles ont mis en lumière quelques éléments intéressants datés de la période de la protohistoire et du mésolithique. Suite aux recherches archéologiques préventives réalisées sur l'emprise de l'ancien aérodrome en 2011 cumulées aux recherches de 2012, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a définit 5 secteurs contraints archéologiquement sur les 27 ha concernés. Si la CCAVV souhaite aménager ces secteurs contraints, il faudra alors procéder à des fouilles complémentaires.

L'année 2012 a vu de nombreuses réunions tenues avec les services de la DRAC ainsi que M. le Préfet de Région pour réduire le plus possible la superficie de ces secteurs. Au départ, la DRAC a demandé le classement de près de 11 ha, ce qui remettait en cause la faisabilité de l'ensemble du projet de ZAC. Il est en effet important de préciser que les fouilles complémentaires sur ces 11 ha auraient engendré des coûts de l'ordre de 1 à 2 millions d'€uros.

Les secteurs contraints définis initialement (12 ha)

Suite aux nombreuses rencontres avec les personnes compétentes et de multiples négociations, les zones finalement prescrites archéologiquement par M. le Préfet de Région par arrêté sont désormais de 5.5 ha. La CCAVV a ensuite adapté le projet de ZAC à ces nouvelles zones, afin de limiter les fouilles complémentaires à environ 2 ha.

Zones contraintes définitives, validées par le Préfet de Région (5.5 ha)
En orange les zones contraintes initialement prévues (12 ha)

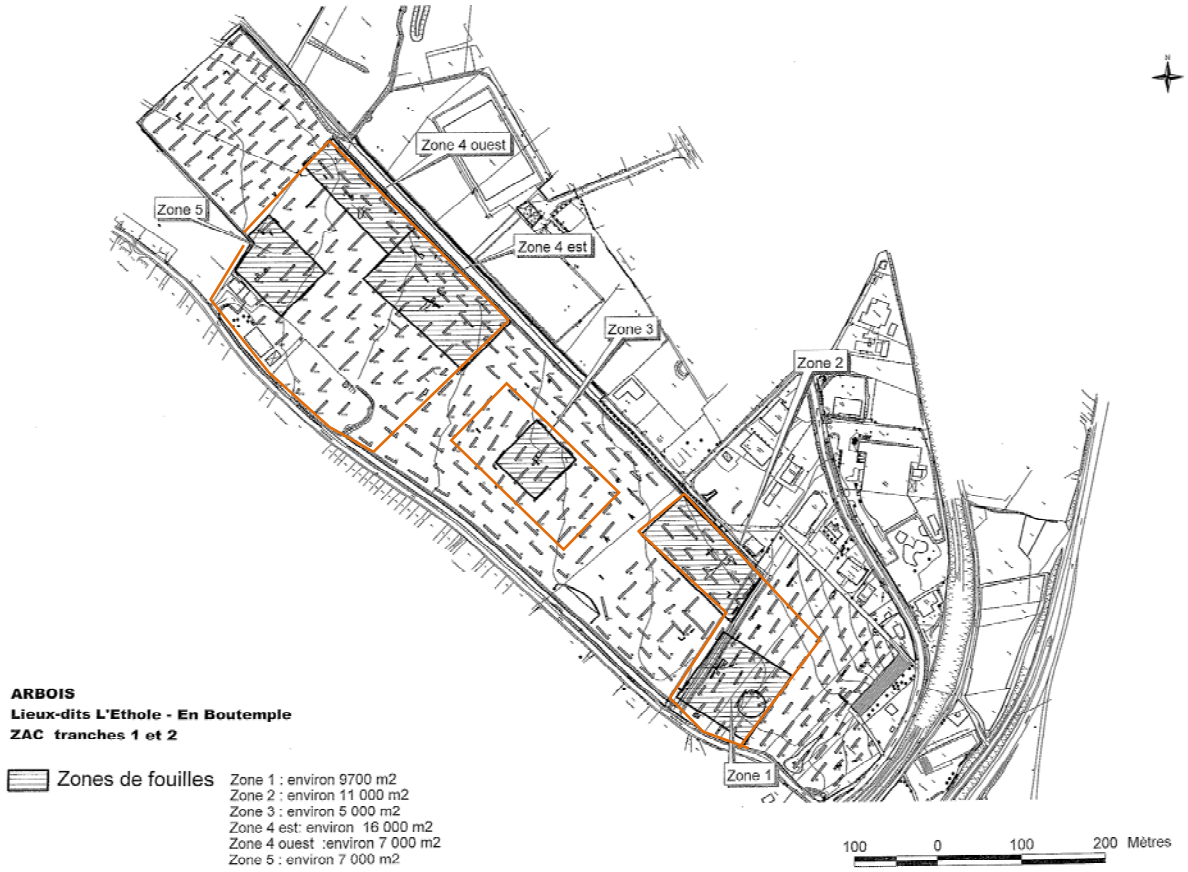
Zone 4 ouest
Zone 5
Zone 4 est
Zone 3
Zone 2
Zone 1
ARBOIS
Lieux-dits L'Ethole - En Boutemple
ZAC tranches 1 et 2
Zones de fouilles
Zone 1 : environ 9700 m2
Zone 2 : environ 11 000 m2
Zone 3 : environ 5 000 m2
Zone 4 est: environ 16 000 m2
Zone 4 ouest :environ 7 000 m2
Zone 5 : environ 7 000 m2
100 0 100 200 Mètres

Concernant le volet « hydraulique » de la future ZAC, la CCAVV a mandaté un bureau d'études spécialisé, « TAUW », basé à Dijon. Ce cabinet a élaboré en 2012 l'étude complète pour répondre aux réglementations liées à la loi sur l'eau, le dossier de ZAC étant soumis à autorisation, le niveau le plus exigeant en la matière.
TAUW a également réalisé l'étude d'impact relative au projet d'aménagement.

Concernant la maitrise foncière des différents terrains constituant le périmètre de la ZAC, la CCAVV s'est occupée de négocier avec les propriétaires des terrains du secteur dit « En Boutemple ». Ce secteur se situe à la pointe de l'aérodrome juste après le passage à niveau. Pour mener à bien ces négociations qui ont toutes pu aboutir, la CCAVV s'était attaché des soins de la SCET.

Ce secteur a été intégré dés le départ du projet de ZAC pour concevoir un aménagement global et cohérent. Il s'agit de 12 terrains privés soit près de 5 ha. Le prix de base de la négociation est 5€/m².
A la demande des services de l'Etat, une étude de trafic a été également été réalisée afin d'établir le diagnostic de la situation actuelle et de modéliser les trafics futur en fonction des différentes phases d'aménagement de la ZAC. Le cabinet CITEC a été chargé de réaliser cette étude.

Ci-dessous le plan du périmètre de la ZAC définitivement validé en 2012 :

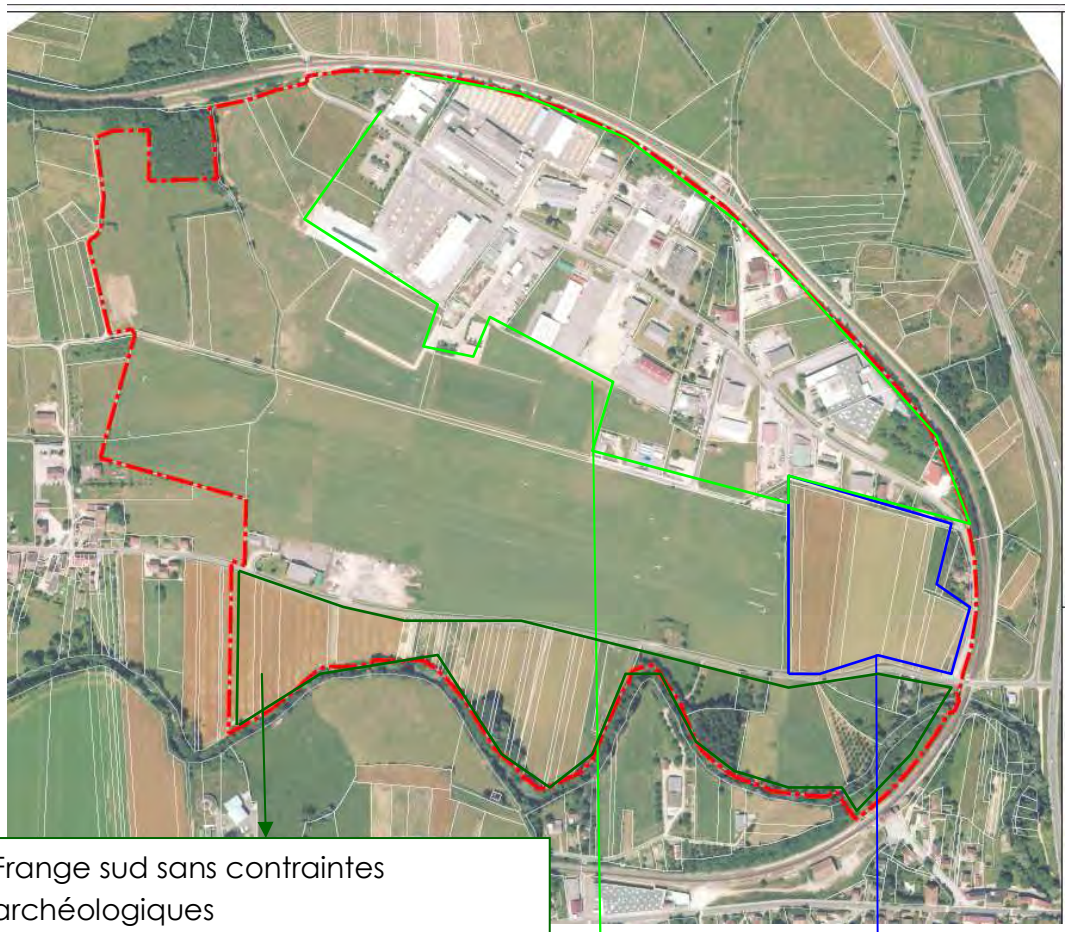
Frange sud sans contraintes archéologiques
ZAC actuelle de l'Ethole, dont la réhabilitation est prévue dans un second
Zone dite "En Boutemple"

Du côté du projet lui-même, une modification de l'avant projet d'aménagement a été validée par le conseil communautaire afin d'urbaniser la frange sud de l'ancien aérodrome. En effet, pour la viabilité économique du projet, il était nécessaire d'optimiser les surfaces à commercialiser. Etant précisé que la frange sud de l'ancien aérodrome est dépourvue de contraintes archéologiques, elle pourra alors être urbanisée sans condition.

Pour mémoire, le périmètre de la ZAC arrêté après de nombreuses réflexions porte sur près de 80 ha, il comprend 3 espaces :

- La ZI de l'Ethole actuelle qui s'étale sur 30 ha qui sera réhabilitée dans un second temps
- Les terrains à urbaniser de la future ZAC pour 30 ha
- La ripisylve de la Cuisance qui apparait comme la « zone verte » et qui ne sera jamais urbanisée.

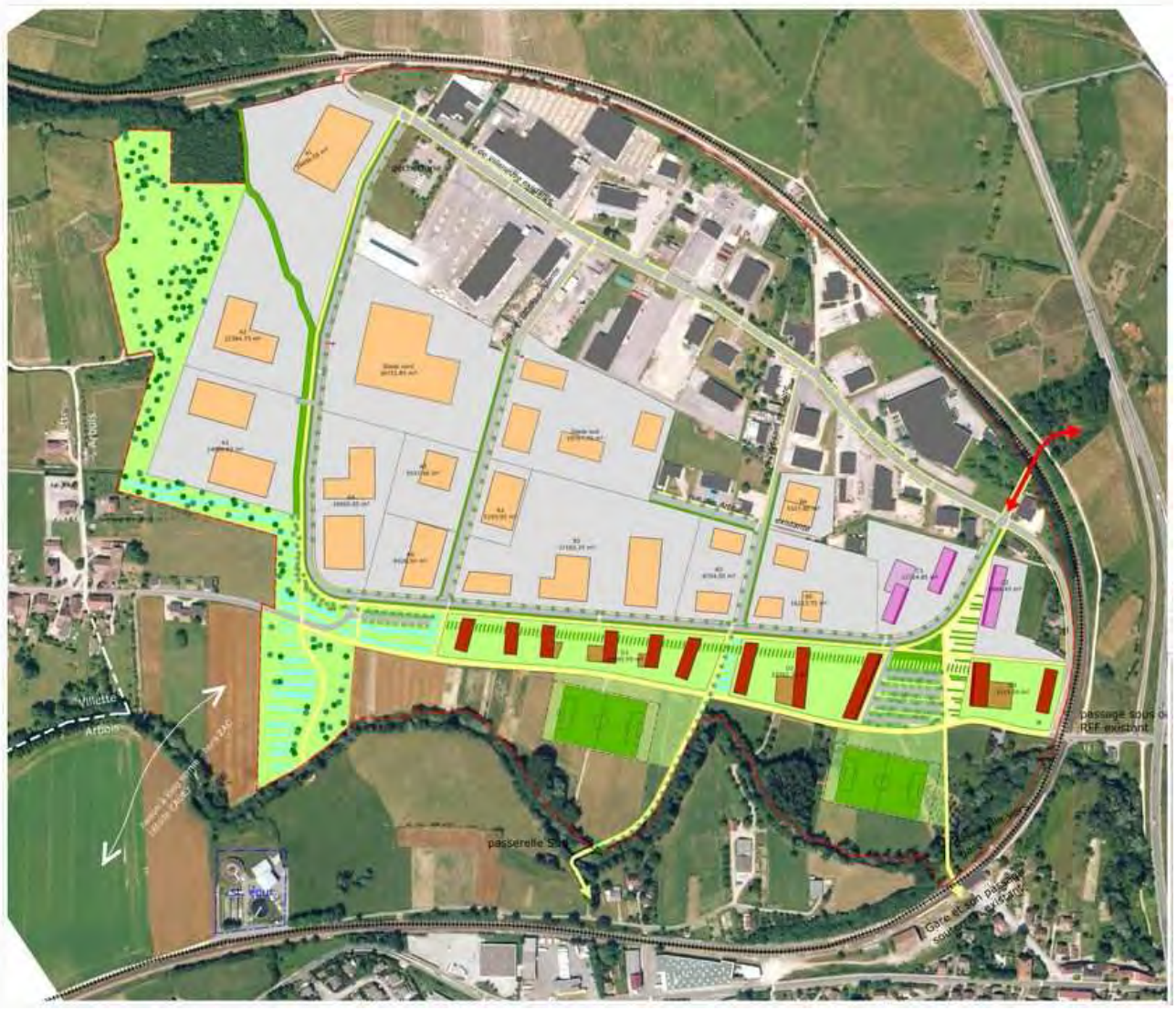

La CCAVV a décidé d'exonérer la ZAC de la taxe d'aménagement comme il est généralement pratiqué dans toutes les ZAC. Dans cette perspective, la CCAVV réalisera les différents investissements des équipements publics et les répercutera sur les prix de vente des terrains viabilisés.

Le cabinet Hubert THIEBAULT de Lyon a travaillé sur le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme d'Arbois pour adapter ce dernier au projet de ZAC.

Enfin, en 2012, la Communauté de Communes a terminé le dossier de « Création de ZAC de l'Ethole » qui a été officialisé début 2013 par délibération du conseil communautaire. 2012 a vu la réalisation de toute la phase de concertation. Elle s'est concrétisée avec la tenue de deux réunions publiques à Arbois et à Villette les Arbois. Pour mener à bien ce dossier de création, la CCAVV était accompagnée de la SOCAD agissant en qualité d'Assistant à Maitrise d'Ouvrage.

Gare de Mouchard

Le maire de Mouchard a créé une association de sauvegarde de la gare de Mouchard (pour la continuité des circulations des trains Lyria). L'objectif prioritaire de l'association a été de faire réaliser un diagnostic par la CCI du Jura sur les conséquences sur l'économie locale d'une fermeture de la ligne TGV Lyria en gare de Mouchard. Ce diagnostic a permis de présenter des arguments solides à la SNCF lors des prises de décisions.

Le conseil communautaire a décide d'adhérer à cette association et de lui attribuer une subvention de 2000 €. Par cette subvention, le Président est devenue membre du Conseil d'administration.

2 - ACTION SOCIALE ET SERVICES A LA POPULATION

MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES :
Président : M. Patrick BERNARD

Membres : Mme Céleste BALEZEAU, Mme Régine CHAILLOT, Mme Coralie CLEMENT, M. Alain DELAPASSE, M. Henri DORBON, M. Albert HIGOUNENC, Mme Isabelle LEBRAS, Mme Liliane MAGNIN-FEYSOT, Mme Sylvie REGALDI, Mme Jessica ROLET.

Maison de l'enfance

La maison de l'enfance regroupe dans un même établissement deux structures :

- l'établissement d'accueil de jeunes enfants qui assure l'accueil collectif non permanent d'enfants de moins de 4 ans, de façon occasionnelle ou régulière.
Ce multi accueil est ouvert depuis octobre 2004. Il a pour but d'apporter son aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et familiale.

- le relais d'assistante maternelle est un espace destiné à aider les assistantes maternelles dans leur profession; à accompagner les nouveaux parents dans leurs recherches de mode de garde et dans les modalités d'embauche. Le relais est également un lieu où sont mis à disposition des documents sur les thèmes de l'éducation, où sont loués du matériel de puériculture et où des rencontres sont organisées entre parents, enfants et assistantes maternelles.

L'accueil de jeunes enfants

Fonctionnement

La capacité d'accueil de la structure est de 25 places ;
Le multi accueil est ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 18h15 et vendredi de 7h30 à 17h15
En 2012, l'établissement a été ouvert 226 jours.

L'établissement est fermé 28 jours par an pour les parents (suivant les années) :

3 semaines en août (30 juillet au 17 août)
1 semaine entre noël et jour de l'an (24 décembre au 2 janvier)
1 semaine pendant les vacances scolaires de printemps (30 avril au 8 mai)
+ certains jours précisés dans le calendrier de fermeture remis chaque année aux parents

Le personnel de la structure d'accueil de la maison de l'enfance de la communauté de communes comprend :

-une directrice infirmière puéricultrice (à 80%)
-une éducatrice de jeunes enfants (à temps plein)
-3 auxiliaires de puériculture (2 à temps plein et 1 à 80%)
-2 aides éducatrices (1 à temps plein et 1 à 80%)
1 agent d'entretien (20 heures /semaine)

Fréquentation

59 enfants ont été inscrits en contrat (accueil régulier), les contrats sont de durée très variable dans la semaine et peuvent aller de 1 à 5 jours. De même que l'amplitude horaire qui varie de 5 h à 10h30 par jours. Certains enfants passent en occasionnel au cours de l'année (parents qui ne travaillent plus)

55 enfants sont inscrits en accueil occasionnel et viennent plus ou moins régulièrement dans l'établissement. Certains enfants n'ayant pas atteint l'âge de 4 ans sont toujours inscrits en accueil occasionnel et reviennent parfois dans l'établissement, certains restent inscrits et ne viennent plus.

Les parents des enfants inscrits en accueil régulier travaillent en général les deux. Pour les parents des enfants inscrits en accueil occasionnel, seulement un des deux parents travaille ou pas.

Les activités de l'année

Tout au long de l'année des d'intervenants extérieurs viennent à la maison de l'enfance proposer des activités particulières :

- ∂ Eveil à la lecture

L'association « atout livre » vient bénévolement une heure tous les 15 jours, lire et raconter des histoires aux enfants.

- ∂ Eveil musical

Une intervenante rémunérée par la communauté de communes vient 26 semaines (environ) dans l'année. Elle intervient auprès des enfants de 18 mois à 4 ans.

Pour Noël et avant les vacances d'été, l'intervenante organise une petite fête musicale pour tous les enfants de la crèche.

Ces deux activités sont très attendues et appréciées par les enfants.

L'année est également agrémentée de plusieurs manifestations liées aux fêtes :

∂ Carnaval

Les parents déguisent leur enfant ce jour là, le personnel participe à cet évènement : les photos sont prises à cette occasion. Une visite à la maison de retraite est organisée ce jour là.

∂ Fête de Noël

La venue du père Noël : distribution de cadeaux (jeux et jouets pour l'établissement) et goûter festif

A l'occasion de la fin de l'année, les parents ont été conviés à un verre de l'amitié accompagné de petits gâteaux confectionnés par les enfants.

Le Relais d'Assistantes Maternelle (RAM)

Un rapport plus complet, rédigé par Bernadette Courgey, est disponible sur demande à la communauté de communes.

Fonctionnement

Le Nom de l'animatrice : COURGEY Bernadette

Le Temps de travail de l'animatrice en équivalent temps plein : 0.6, soit 52 semaines à 21h = 1092 h

Périodes non travaillées :

16 jours de congés payés = 16 x 7h = 112 h

7 jours fériés = 7 x 7h = 49 h

TOTAL = 161 h

Attention :

Le temps d'accueil du jeudi matin représentant 87.5 h (35 x 2.5h) pour l'année est compté dans le « collectif ». Pendant ce temps d'accueil qui met la salle de jeux et les équipements à la disposition des assistantes maternelles et des enfants, l'animatrice est à son

bureau, faisant soit des entretiens individuels ou du travail de support. Sur les 264 h de temps collectifs, l'animatrice est présente 186 h (176.5h + 9.5h accueil du jeudi matin), les 78 h de différence sont réparties dans le temps de support et dans l'accueil individuel.

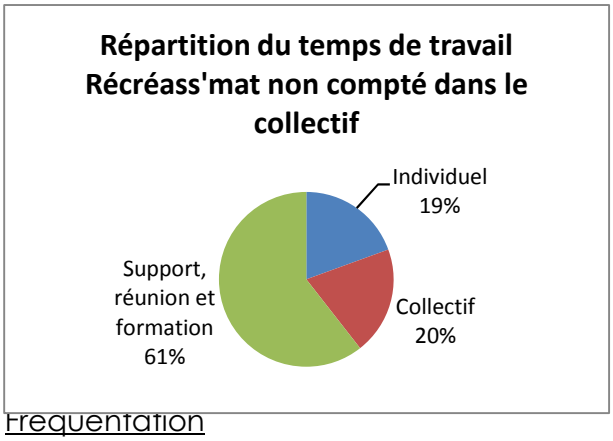
Répartition du temps de travail Récréass'mat non compté dans le collectif
Individuel 19%
Collectif 20%
Support, réunion et formation 61%

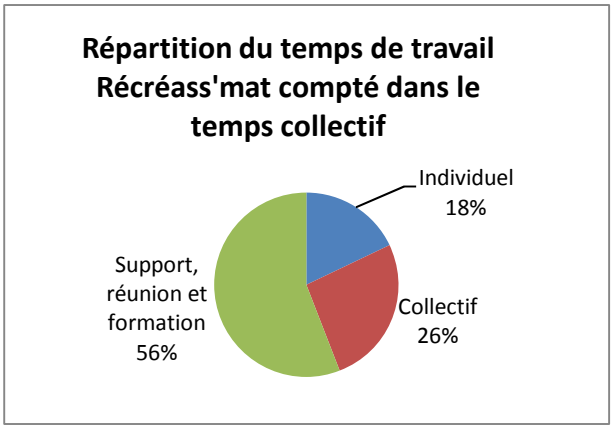
Répartition du temps de travail Récréass'mat compté dans le temps collectif
Individuel 18%
Collectif 26%
Support, réunion et formation 56%

Fréquentation

L'activité du relais au niveau des entretiens individuels est stable dans l'ensemble. Elle se caractérise par une augmentation des contacts légère et en même temps en une diminution du nombre de personnes différentes. Ceci peut s'expliquer par l'ouverture des relais environnants. Leur influence augmente et ainsi les contacts de l'extérieur diminuent sur Arbois. La fréquentation du Val d'Amour est passée de 25 % à 20 % en un an de fonctionnement de ce nouveau relais.
Les contacts se recentrent encore sur la zone d'influence du relais, comme l'an passé.
On constate une augmentation du nombre d'assistantes maternelles sur le secteur et ainsi une augmentation du nombre de place. En 2012, les assistantes maternelles ne sont pas toutes en plein emploi, et certaines sont mêmes complètement libres, sans accueil, donc au chômage. Ce manque de travail fait augmenter les contacts des assistantes maternelles au niveau de la disponibilité (66 en 2011 et 88 en 2012).
Cette augmentation du nombre d'assistantes maternelles peut s'expliquer par le nombre de mamans ne retrouvant pas d'emploi, qui demandent l'agrément. Ainsi, au lieu de confier leurs enfants, elles offrent des places d'accueil en plus.
Le nombre de recherche d'accueil chez les familles a bien diminué également (73 en 2011 et 38 en 2012) illustrant ainsi le phénomène énoncé plus haut.

Les accueils collectifs étaient plus importants cette année. En peu plus de temps de jeux et de récréass'mat, et aussi des rendez-vous nouveaux tels que la réunion sur les infections ORL, les couches lavables, le bilan et résultat du questionnaire, et les 15 ans. D'une manière générale 41 assistantes maternelles ont fréquenté les animations collectives avec un taux de 73% pour celles d'Arbois. Ce succès traduit une place privilégiée du relais dans la vie professionnelle de la majorité des assistantes maternelles de la communauté de communes.
Parallèlement les familles contactent plus le relais pour les animations (de 8 en 2011 à 27 en 2012).

Au niveau des temps de jeux, une petite augmentation de la fréquentation des parents. Afin de réguler le nombre important de participants à ces accueils, l'animatrice a donc limité la présence des parents à une séance par mois.
Quelle place faire aux parents dans le fonctionnement du relais assistantes maternelles ?
La démarche qualité encourage à inclure les parents dans le service, et, si ceux-ci utilisent bien le relais comme un service pour les questions administratives, ils ne se sentent pas encore très concernés par le reste des actions proposées. Il est perçu avant tout comme un service s'adressant aux assistantes maternelles, un lieu de professionnalisation, et non comme un lieu de soutien à la parentalité. L'animatrice se heurte à deux difficultés majeures pour encourager les parents à venir aux actions du RAM : l'appellation proprement dite du lieu qui exclut les parents, et le fait que la CAF ne veut pas que les parents soient accueillis aux temps de jeux (ce qui poserait un problème de place). Quelle lisibilité pour les parents dans ces paradoxes ? Comment les toucher en dehors des questions administratives ? Ne faudrait-il pas repenser l'appellation du service en « relais petite enfance » ou au moins « relais assistantes maternelles/parents », et créer des temps spécifiques pour les parents : temps de paroles ou/et temps de jeux ?

Activité

Au niveau du partenariat, le relais a renforcé ses actions en travaillant avec d'autres associations telle que « Les toiles de vie », et apprécie grandement le travail avec la PMI et les rencontres avec les différents services tels que Pajemploi, Pole Emploi ou l'IRCEM.
En revanche, une réunion réunissant les différents acteurs de l'enfance sur Arbois au moins une fois par an serait enrichissante et permettrait à chaque service de mieux se connaître, et de créer une dynamique entre ces services.
D'autre part, pour mieux faire connaître le relais auprès des communes de la communauté de communes, serait-il possible de présenter la structure au moment d'un conseil communautaire pour que chaque représentant comprenne et visualise le service. Il serait ainsi plus facile ensuite pour eux de réorienter les familles et les assistantes maternelles de leur commune sur le RAM.

Conclusion et perspectives

La synthèse de l'enquête de satisfaction 2012 (portant sur la fin 2011 et le début 2012)

Cette enquête, s'inscrit dans la démarche qualité que le service a entrepris depuis 2011. Elle a été menée sous la forme d'un questionnaire diffusé à 65 assistantes maternelles et 155 familles.

37 questionnaires sont revenus de la part des assistantes maternelles et 14 questionnaires de la part des familles, soit un taux de réponses de 56 % pour les assistantes maternelles (ASS MAT), et 8% pour les familles.
L'avis général sur le service est satisfaisant à très satisfaisant :

ASS MAT (très satis. 54% et 46% satis.)
FAMILLES (très satis. 78% et 14% satis.)

Les points forts :

	Assistantes maternelles			Familles		
	Très satisfait	Satisfait	Sans avis	Très satisfait	Satisfait	Sans avis
L'accueil téléphonique	59 %	35%	2%	64%	38%	0
L'information sur les modes d'accueil	30%	43%	16%	57%	28%	14%
Les modes de contacts	68%	27%	3%	93%	7%	0
La qualité des informations	62%	32%	0	71%	29%	0
L'organisation et les activités proposées au temps de jeux	41%	41%	13%	21%	29%	50%
Les outils de communication dont le journal « Cabrioles »	51%	33%	11%	28%	35%	28%
Les relations avec l'animatrice	65%	33%	4%	72%	16%	11%
Les locaux	47%	41%	5%	65%	17%	15%

Points à améliorer :

∂ L'information sur la prise en charge de l'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique, et sur le réseau mutualiste a eu beaucoup de réponse « sans avis » (ASS MAT 43% et FAMILLES 93%).
Il est à noter que ces informations ne font pas partie des demandes des usagers.

➡ Intensifier la communication sur ces thèmes

∂ Les horaires d'accueil des permanences proposés ne correspondent pas complètement aux disponibilités des usagers

➡ Réfléchir à une adaptation des horaires

∂ Les conférences et les soirées à thèmes satisfont surtout les assistantes maternelles (41% très satis. et 41% satis.). Les familles sont essentiellement sans avis (44%).

➡ Renforcer la communication auprès des familles.

∂ Certaines remarques sur les locaux montrent que les espaces sont parfois trop petits, et que l'entretien des équipements n'est pas toujours optimum (propreté et dysfonctionnement)

➡ Réguler la fréquentation des temps collectifs, revoir les procédures d'entretien, utiliser une autre entrée dans le bureau pendant les accueils du jeudi matin.

Concernant l'entretien des locaux, il faut revoir avec l'employée en charge du ménage si le temps qui lui est imparti est suffisant et redéfinir avec elle les tâches qu'elle doit accomplir. Il est vrai que le ménage n'est jamais fait derrière les meubles. D'autre part, une partie du temps de support sert aussi à l'animatrice pour faire le ménage quand l'employée n'est pas là, et quand il faut nettoyer ce qui n'est pas fait (meuble, jeux, jouets, vitres, cour extérieure…). De plus pour l'instant, car rien a été déterminé jusqu'alors, c'est l'animatrice qui prend en charge le nettoyage des linges, torchons et autres jeux et jouets nécessitant un lavage en machine. Parfois des assistantes maternelles offrent également ce service.

D'autre part, le fait que les temps d'accueil collectifs soient plutôt bien fréquentés entraine un problème de stationnement sur le parking. Des voitures se garent en deuxième file et gênent ensuite les personnes qui veulent partir. Cet état de fait a déjà entraîné des énervements et des contrariétés ouvertement manifestés par les usagers. Une réflexion est à avoir sur cet aménagement.

Enfin, en période d'ensoleillement, le bureau de l'animatrice est vite surchauffé et la configuration des fenêtres ne permet pas une ventilation efficace. En été, il n'est pas rare que la température dépasse les 30°C dans le bureau, fenêtres ouvertes. Pour palier à ce désagrément, très gênant quand sont reçues des femmes enceintes, il faudrait prévoir des stores extérieurs afin que les rayons du soleil ne traversent pas les vitres.

Perspectives sur 2013

En 2013, le relais proposera des temps de paroles aux assistantes maternelles. 4 soirées leur seront proposées pour pouvoir échanger sur leur pratique, réfléchir sur le sens de leurs actes et pouvoir déposer ce qui contrarie, et pèse avec des personnes confrontées aux mêmes réalités. Ces soirées seront encadrées par Anne-Marie Carpentier, formatrice en relations humaines, et l'animatrice du RAM.

Deux conférences programmées :

La prévention de l'illettrisme dès la petite enfance avec Georges Curie, ancien libraire (grande cause nationale 2012)

Qu'est-ce qu'être parent aujourd'hui ?avec Cécile Remermier-Pianet, psychologue. Cette conférence s'inscrit dans les objectifs de soutien à la parentalité définit par les instances gouvernementales.

A propos de ce soutien à la parentalité, le RAM pourrait également organiser des temps de paroles pour les parents employeurs d'assistantes maternelles et de garde à domicile. Travaillant sur la relation assistantes maternelles/parents pour améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant, les RAM organisent des temps de paroles pour les assistantes maternelles mais pas pour les parents pour l'instant.
Or, il n'est pas rare de rencontrer des parents en difficulté dans leur relation avec leur salarié ou leur enfant. Ces personnes ont-elles des lieux pour pouvoir aussi déposer leurs doutes, leur colère ou leur angoisse afin de mieux gérer leur rôle de parents et d'employeur ?

Deux groupes de formation continue sur « la gestion du stress » et « l'accompagnement à la séparation ».

Une soirée d'information sur les services de l'IRCEM (retraite et prévoyance), sera organisée avec les RAM de Salins, Poligny et Chamblay.

Deux soirées pour échanger sur le fonctionnement du relais seront proposées : une réunion bilan 2012 et projets 2013 avec les assistantes maternelles et les parents, et une réunion regroupant les usagers et les partenaires pour communiquer sur les résultats du questionnaire de satisfaction.

Suite à une demande dans la boite à idées, des séances de babygym vont être mises en place une fois par mois le jeudi matin, en partenariat avec l'association « Le Pélican » d'Arbois.

Une sortie à Royal Kids, une sortie pique-nique, six ateliers manuels (cadre en bois décoré, mobile en laine, poterie façonnage, poterie émail et cuisson, boites décorées, carte de Noël), la babybourse et la fête de Noël, le repas de fin d'année feront partie des animations proposées par le relais en 2012.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

Rappel de ce qu'est l'ALSH

L'ALSH accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans tout au long de l'année, pour cela les familles doivent impérativement inscrire leurs enfants. Tous les formulaires d'inscription à l'accueil de loisirs sont disponibles à l'ALSH ou sur le site internet de la Communauté de Communes (http://ccavv.arbois.com/enfance-et-jeunesse-accueil-de-loisirs,38.htm#fiches-inscription)

Il existe deux périodes bien distinctes :

∂ Les temps périscolaires (soit 432 périodes d'ouverture annuelles).

Il s'agit de l'accueil des enfants le matin avant l'école, le midi et le soir après l'école.
Les familles s'engagent au moins pour un trimestre et remplissent un calendrier tous les mois selon la formule la plus adaptée à leurs besoins.
L'école finissant à 11h30, les familles ont aussi la possibilité d'inscrire leurs enfants le temps du midi sans le repas de 11h30 à 12h15 et de les récupérer à l'accueil.

∂ Les temps extrascolaires (vacances et mercredis) soit 90 jours d'accueil en journée complète.

Il s'agit de l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances.
Pour les vacances, des programmes d'activités sont distribués et les parents peuvent inscrire leurs enfants soit pour 1 journée, soit à la demi-journée.

Ayant pris la compétence enfance et jeunesse, la CCAVV s'est dotée d'un projet éducatif servant de base au projet pédagogique de chaque structure accueillant des enfants.
Pour rappel, le projet éducatif de la CCAVV considère que :

- ∂ l'accueil de loisirs doit être un espace privilégié appartenant à l'enfant hors compétition et hors milieu familial.
- ∂ Cette structure, ouverte à tous, doit être un lieu d'expression, de liberté et d'évasion dans le respect de l'individu qui développe des valeurs de tolérance et de solidarité.
- ∂ L'enfant doit être acteur de son temps de loisirs, l'accueil de loisirs doit contribuer à son épanouissement à travers des notions de plaisirs et d'enrichissement. Ainsi, les animateurs doivent privilégier la démarche par rapport au résultat, donner les moyens à l'enfant d'essayer, de tenter, de chercher, de recommencer pour qu'il progresse.

Les objectifs de l'ALSH sont donc en adéquation avec le projet pédagogique de la CCAVV. Il s'agit de :

- ∂ Considérer l'enfant dans sa globalité

- ∂ Instaurer des temps de vacances adaptés
- ∂ Prendre en compte le rythme de l'enfant
- ∂ Développer des valeurs citoyennes responsables

Pour davantage de détails, se référer au projet pédagogique (http://ccavv.arbois.com/medias/centre-loisirs/Projet_educatif_2009.pdf)

Fonctionnement de l'ALSH

Pour les périodes périscolaires, les heures d'ouverture sont déclinées comme suit :
Le matin de 7h00 à 8h30
Le midi de 11h30 à 13h30
Le soir de16h30 à 18h00

Un accueil périscolaire est également mis en place pour l'ensemble des enfants du Bas-canton scolarisées à l'école de La Ferté et à l'école de Vadans.

Pour une journée extrascolaire l'ALSH est ouvert de 7h30 à 18h00 soit une amplitude horaire de 10h30.
L'accueil de loisirs ferme les 3 premières semaines du mois d'août et pendant les vacances de Noël.

En résumé:
Nombre de jours d'ouverture : 142
Nombre de périodes : 432
Nombre d'enfants différents accueillis : 347

Moyens humains : 10 animateurs (trices)
1 adjointe de direction
1 directeur

Soit 12 personnes pour encadrer sur les temps du midi.

Dans le but de valider un examen, une période de formation (CAP petite enfance, BAF A, BEP-Bac pro services aux personnes…), 11 stagiaires différents ont été accueillis pendant l'année.
De plus, l'équipe a bénéficié de formations gratuites proposées par Jeunesse et Sports et le CNFPT.

Fréquentation

- Périscolaire

Le nombre des heures/enfants est en augmentation pour l'accueil périscolaire : 8.7% d'augmentation.

En ce qui concerne l'accueil du matin (à partir de 7h00), les effectifs sont en augmentation (+ 19%) par rapport à 2011.
Concernant l'accueil du midi, la hausse par rapport à l'année 2011 est légère (+ 4%).
Pour ce qui est des accueils du soir, les accueils ont nettement augmentés (+ 28%). Ce chiffre est à relativiser car 2011 avait connu une forte baisse de fréquentation.

Les services d'accompagnement aux différentes activités du soir sont toujours appréciés par les familles (judo, danse, gym).

L'accueil périscolaire du midi de Vadans bénéficie de locaux neufs, la salle communale de restauration dite « salle des fées » ayant été complètement refaite.
L'espace est conséquent et l'accueil de loisirs a réussi à s'approprier un espace modulable adapté.

- Extra scolaire

Une baisse de fréquentation de l'ordre de 5% a été enregistrée pour le mois de juillet, ainsi que pour les enfants de moins de 6 ans.
En revanche les effectifs du mercredi sont en hausse.

Nombre de jours d'ouverture : 90
Nombre d'enfants différents accueillis : 248
Nombre de familles : 161
Pourcentage de familles soumis au régime général : 96.7 %

Les ateliers périscolaires

Sur le temps périscolaire et donc sur une journée d'école, les enfants sont volontaires pour participer à une activité, ils ont aussi la possibilité d'évoluer librement et en autonomie pour lire un livre par exemple, jouer à un jeu de société ou à un jeu collectif sous la surveillance des adultes.
Le temps du midi se nomme « pause méridienne » et ce temps doit effectivement permettre à l'enfant de faire une véritable pause dans sa journée d'école.

Exemples d'activités périscolaires

Règles de vie
Panneaux photos
Participation au programme d'éducation au goût « Le château du Goût »
Ateliers danse
Concours de dessins
Jeux d'expression
Arts plastiques (atelier perles, scoubidous, bracelets…)
Cuisine (fabrication de petits pains)
Jeux collectifs en salle et/ou extérieurs
Théâtre
Atelier mode
Atelier musical et chant
Atelier journal
Atelier informatique
Jeux de construction (kapplas)
Jeux de société

Le temps extrascolaire

Les ateliers et thématiques abordés

Escrime avec le club d'Arbois représenté par Fabien Bouvier
Atelier typographie dans le cadre du festival « les p'tites fêtes de Dionysos »
Atelier poterie/modelage
Nouvel an chinois
Cluedo géant
Cycle Tennis
Ateliers Pétanque
Ateliers cabane
Fête de la Science
Fête de l'automne
Semaine « monstres »
Semaine « marionnettes »
Stage cirque à Mesnay («Va et vient» de Crotenay)
Maquillage
Atelier marionnette
Atelier conte
Ateliers cuisine
Sculpture
Le jardin potager
Eveil musical
Spectacle (« contes à croquer avec la ligue de l'enseignement)
Fabrication de grands jeux en bois
Rencontres intergénérationnelles (maison de retraite et hôpital local d'Arbois)
Des temps de repos
Des temps de repas

Les Sorties & Séjours

A la ferme pédagogique « La charrette bleue » (fabrication de savons)
Aux Salines d'Arc-et-Senans (ateliers « ombres et lumières »)
Au Boulodrome de Mont-sous-Vaudrey
A la Piscine d'Arbois, de Lons-le-saunier et de Dole
Au cirque Pinder
Association et village « Les Marcels »
A l'étang de Besain
Au sentier karstique
A la grotte des Moidons
Au Conseil Général dans le cadre de la Semaine de la Jeunesse
A la ferme de l'auroch
En forêt
Au Cinéma 1 fois/mois (écran mobile à Arbois)
Au belvédère de l'ermitage
Dans les vignes
Au Dino-zoo
Au stade de neige des Marais à Morbier
Séjour Tipi à la Ferme du Hérisson
Séjour nature à Chaux-des-Crotenay

En partenariat avec la CAF du Jura et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, des actions pensées en amont pendant la Charte qualité se sont concrétisées, en lien avec le contrat Enfance Jeunesse. Il s'agit notamment de la mise en place de conférences-débats sur des thématiques choisies avec les familles : « la protection de l'enfance », « les écrans et nos enfants » et « la communication adulte/enfant »

Conclusion et perspectives

L'année 2013 verra certainement une hausse de fréquentation de toutes les périodes d'ouvertures, notamment l'extrascolaire.

A la demande de la CAF le multi site doit prendre fin à la fin de l'année 2012.
2013 verra donc l'autonomie complète du site de Vadans.

L'équipe s'est profondément renouvelée et rajeunie depuis le mois de septembre 2012, il faut former les jeunes qui remplacent les agents titulaires absentes, notamment pour cause de congés maternité.
De nombreuses formations sont suivies par l'ensemble de l'équipe et aident à encourager des valeurs communes et une cohérence éducative.

L'uniformisation possible de la semaine d'école (école le mercredi matin pour tous et fin de l'école plus tôt l'après-midi) va profondément changer les modalités de l'accueil périscolaire à partir de la rentrée 2014, notamment après l'école.
Dans le but de mieux appréhender les deux temps d'accueil, un projet pédagogique spécifique au temps du périscolaire a été rédigé pour l'année 2013.

Secteur Jeune

Rappel de ce qu'est le Secteur Jeune

La CCAVV a délégué cette compétence à la MJC jugée plus apte et plus identifiée auprès des jeunes.
Le secteur jeune est la structure destinée à accueillir les jeunes entre 11 ans et 17 ans, après les cours, les mercredis et samedis après midi, ainsi que pendant les vacances scolaires. Des activités et des sorties sont proposés.
L'objectif est d'accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l'autonomie tout en développant leur esprit d'initiative et un esprit collectif.
L'adhésion au secteur jeune se fait par le versement d'une cotisation (5€).

Le fonctionnement

Les mardis, jeudis et vendredis, le secteur jeune est ouvert de 17h à 19h.
Les mercredis et les samedis après midi, le secteur jeune est ouvert de 14h à 18h.

2012 a vu l'arrivée d'une responsable du secteur jeune : Maryline Jeanmougin. Elle est secondée par Camille Murcier. Pour les tâches administratives, le personnel de la MJC est mutualisé avec le Secteur Jeune.

L'accueil jeune s'est aussi doté de nouveaux matériels comme un vidéo projecteur, de jeux, de mobilier, la bibliothèque a été enrichie par de nombreux livres *etc*.

L'accueil des jeunes se fait dans les locaux de la MJC. S'il n'y a pas de séparation physique des locaux, ceux du secteur jeune sont clairement définis. Les peintures ont été refaite en 2012 grâce à des bénévoles et à un jeune. Pour la salle dite verte, le sol a été ré-agrégé.

Fréquentation

En 2012, plus de cent vingt cinq jeunes sont inscrits dans les trois activités :
- Accueil jeunes proprement dit
- Hip Hop
- Zumba jeunes

Il est à noter la nette augmentation des heures réalisées avec les jeunes. Le nombre d'heure est passé de 10 000 h à 24 466 h cette année.

Les activités

Le soir
Des activités encadrées sont proposées le soir mais il est tout à fait possible pour les jeunes de s'occuper seuls. Depuis cette année la présence d'un encadrant est permanente lors de l'accueil de jeunes afin d'assurer un minimum de surveillance.

Les mercredis et samedis
Les mercredis et samedis sont l'occasion de proposer deux activités rencontrant un bon succès : le hip hop et la zumba.

Un projet de fresques graphiques a été mené avec les jeunes et un encadrant (fresques à l'entrée de la MJC et les escaliers d'entrée).
Un stand de vente de beignets a été mis en place sur le marché afin de récolté des fonds et de diminuer le cout des activités et animations.

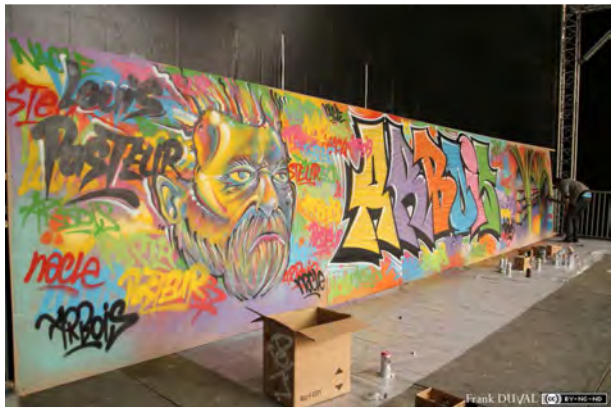

Le jeudi midi
Une intervention a été mise en place au collège pasteur tous les jeudi midi. Cette intervention est un temps dédié aux jeux éducatifs. 28 jeunes sont inscrits à cet atelier. Cet atelier fait suite à un constat : le secteur jeune était peu connu auprès des collégiens. Après des rencontres avec les chefs d'établissements pour convenir d'une formule adaptée aux besoins, le collège Pasteur a accepté ce temps de jeux animé par la responsable du Secteur jeune.
L'aide aux devoirs a également été mise en place avec cinq intervenants bénévoles et six jeunes qui se sont engagés sur le long terme.

Les sorties sont organisées en fonction des propositions faites par les jeunes. La décision se prend en fonction des coûts et de l'intérêt. Il s'agit par exemple de laser-game, accro-branche, paint-ball…

Des séjours à Chalain et à la neige ont été organisés pendant les vacances. Le séjour dans le Haut Jura a permis aux 7 participants d'essayer le snow-tubing, les chiens de traineau et de dormie sous une yourte. 7 jeunes ont également participé à la sortie au lac de Chalain.
Durant les mêmes vacances des intervenants extérieurs sont sollicités, ils sont, payés sur la base des tarifs conventionnels.

Bilan financier

Les subventions et participations se décomptent comme suit :

Subvention CAF : 27 642 euros

COJ : 3 500.00 euros

Participations jeunes et familles : 2 599.00 euros

PSO : 3 990.00 euros

Total : 37 731.00 euros.

Frais de personnel : 26 193.00 euros

Conclusions et perspectives

Les points forts de cette année :

- La hausse de fréquentation
- Les activités proposées aux plus jeunes 11/14 ans, sont relativement bien suivies (de 10 à 12 jeunes en moyenne). Cuisine découverte, patisseries, *etc*.
On remarquera que toute activité censée rapporter des fonds, telles que fabrication et vente sur le marché d'Arbois de beignets et autres pâtisseries, fonctionne à fond. (de 15 à 20 jeunes) ;
- Les sorties sont fonctionnent sans surprise. Nous faisons toujours « le plein » Ces sorties sont bon marché et donc permettent à toutes et tous d'y participer.
- Très bonne participation des 8 jeunes inscrits à l'aide aux devoirs, encadrés par 6 bénévoles. Ils sont assidus, et font de réels efforts pour améliorer leur niveau. (3 soirs par semaine).
- Très bonne réactivité des parents. Ils sont nombreux à nous exprimer leur satisfaction pour leurs enfants.

Les points faibles :

- La hausse de fréquentations entraine des difficultés financières et de place dans les locaux.
- Il manque un (e) encadrant (e) pour empêcher les débordements avec les plus de 15 ans.
- Les 18 ans et plus posent un vrai problème car ils sont incontrôlables.Il devient urgent que les pouvoirs publics prennent en compte cette problématique et mettent à la disposition des plus âgés un local et le financement d'un encadrement.

- Fréquentation plus difficiles pour les activités créatrices : dessin, capoéira, activités manuelles (de sept à dix jeunes).
- Participation faible (7 jeunes) lors des séjours même s'ils sont satisfaits.

Perspectives

Pour 2013, un très gros projet pour l'accueil jeune consiste en une vaste approche du monde et du sens artistique. En effet, des réalisations seront mises en place (certaines ont déjà débutées) dans le goût d'artistes contemporains. Réalisation de sculptures mobiles qui seront installées dans les deux cours, un jardin extraordinaire qui, lui, sera dans la grande cour, un partage aussi avec des artistes de la Cartonnerie de Mesnay. Approche de l'art avec des matériaux de récupération, en particulier.

A cela nous pourrons ajouter d'autres réalisations, stages musicaux à Besançon, stages de Hip hop et de capoéra. Pour les grandes vacances on parle très sérieusement d'un séjour en bord de mer.
L'aide aux devoir est maintenant définitivement mise en place et devrait s'intensifier pour la rentrée 2013.

Pour pallier à l'augmentation des charges et à la baisse des subventions, il serait peut-être pertinent de transformer la MJC en centre socio culturel. Les financeurs seront les même (CAF, Département, Ville, DDJS…) mais avec des enveloppes plus importantes.

3 - AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES

Président : M. François CAMUSET

Membres : Mme Martine PINGAT-CHANEY, Mme Nathalie DECOMBE, Mme Isabelle RAVIX, Melle Valérie DEPIERRE, M. Albert HIGOUNENC, M. Jean Jacques COURT, M. Philippe BRUNIAUX, M. Romain BERNARD, M. Guy VISCHI, M. Thierry FORGEOT, M. Bernard GUILLOT, M. Denis MUNEROT, M. Pierre BOISSON.

La bibliothèque.

Les insuffisances du site actuel avaient nourri un important travail de la commission autour du projet d'une nouvelle médiathèque dans les locaux de la maison intercommunale. Des contacts successifs avaient été pris avec la DRAC, le Conseil général et la Banque Départementale de Prêt (B.D.P.) pour monter ce dossier. Les rencontres avec ces institutions ont conduit à trois rejets successifs:

∂ Le premier au motif que le projet initial ne comportait pas d'emblée les normes de surface en vigueur (0,07 m²/ habitant) ; il avait fallu renoncer, malgré l'engagement de prévoir une seconde tranche pour répondre à cette exigence, à l'opportunité de lancer immédiatement une première tranche de travaux en bénéficiant d'un contrat proposé par le Conseil général (EDAT). A noter que dans le même temps, la CC du Val d'Amour a pu bénéficier d'un délai important entre la création de la médiathèque de Mont Sous Vaudrey et de son antenne de Mouchard. Bel exemple d'entêtement qui a fait manquer une occasion unique et perdre une année !

∂ Le second au motif, une année plus tard, que les plans réalisés par un architecte répondant, cette fois, aux normes de surface étaient insuffisants et que les nouvelles normes d'un Projet Scientifique Culturel Educatif et Social (PSCES) devaient désormais être prises en compte. Nouveau refus et une nouvelle année perdue !

∂ Le troisième au motif, une année plus tard, que le PSCES auquel la commission avait consacré un travail considérable (31 pages), diligentant des enquêtes dans les écoles, les collèges et le lycée, la maison de retraite, l'ALSH, la MJC ...pour aboutir à un vrai projet global restait insuffisant. Le représentant de la DRAC proposait de reprendre le fameux « PSCES »...à condition qu'il n'y ait aucun élu ! Dans l'entretemps, Bernard Guillot, maire de La Châtelaine et membre actif de la commission s'était proposé pour y participer. Fermez le ban !

Cette forme d'acharnement, de la part d'organismes ayant théoriquement pour mission la promotion de la lecture et l'émergence de projets destinés à la favoriser, a eu finalement raison de la motivation politique forte pour mener à bien ce projet. Un sursis à statuer a été convenu dans l'attente d'une « conjoncture » plus favorable.
Ce sursis a conduit au choix de mener à bien des travaux de peinture, durant l'été, sur l'ensemble du rez-de-chaussée de la bibliothèque actuellement en activité.
A noter qu'en dépit de ces difficultés, la bibliothèque présente un bilan plutôt flatteur puisque le nombre des lecteurs est passé de 547 en 2010 à 616 en 2011 et 693 en 2012, soit une progression de 26 % en deux ans. Et le nombre des emprunteurs est passé de 7 762 en 2011 à 8 274 en 2012.

En marge de l'activité de la bibliothèque proprement dite, il convient d'évoquer deux manifestations liées elles aussi à la lecture avec d'une part les « Petites Fêtes de Dyonisos » et d'autre part le concours de dictée.
S'agissant des Petites Fêtes de Dyonisos, l'édition 2012 a vu la fusion, à la demande de la DRAC et de la Région, de cet événement avec le Salon du Livre de Salins qui se tenait habituellement à une autre date dans cette ville. Il en est résulté un déplacement plus que nécessaire du centre de gravité de cette manifestation vers Salins, ce qui a conduit la Ville d'Arbois et la Communauté de Communes à exiger un meilleur équilibre des évènements pour 2013. Faute de quoi, leurs contributions seraient reconsidérées.

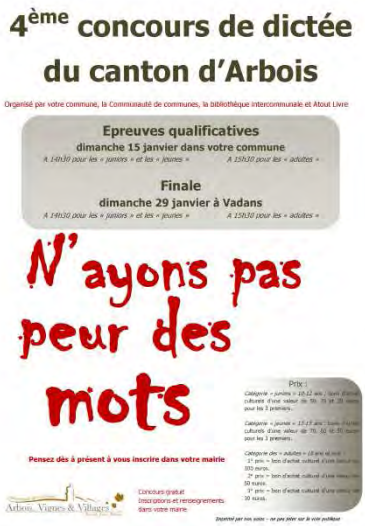
4ème concours de dictée
du canton d'Arbois
Epreuves qualificatives
dimanche 15 janvier dans votre commune
Finale
dimanche 29 janvier à Vadans
N'ayons pas peur des mots
Pensez dès à présent à vous inscrire dans votre mairie

S'agissant du Concours de dictée, il convient de rappeler qu'il est organisé dans le cadre d'un partenariat très étroit avec Atout Livre qui reste complètement juge de sa partie intellectuelle (choix du texte, critères de correction...).

Figurent en annexe :
Annexe 1 : le PSCES réalisé par la commission et rejeté par la DRAC
Annexe 2 : le bilan du concours de dictée 2012. .

Soutien des clubs sportifs.

La politique définie par la commission a pour priorité la formation des jeunes. A cette fin, une grille de 4 critères a été retenue :

- les effectifs avec un coefficient par tranche d'âge traduisant l'effort éducatif
- le nombre de kilomètres de déplacement
- le nombre d'entraîneurs diplômés
- les coûts d'arbitrage à partir des budgets présentés.

Les choix budgétaires de répartition ont été conformes à ces orientations pour un montant équivalent à l'année précédente.

Parallèlement, un cadre sportif a été mis à disposition des clubs et des écoles avec la mission très strictement définie d'améliorer la formation des formateurs, qu'il s'agisse des éducateurs dans les clubs ou des maîtres des écoles pour le primaire. Cette initiative rencontre l'adhésion de toutes les parties concernées.

Enfin, le bus de la Communauté de communes mis à disposition des clubs, des écoles et des collèges et du lycée a fonctionné sur l'ensemble de l'année pour les déplacements du mercredi et du week-end.

La halle sportive.

Après avoir mené à bien le remplacement du toit durant l'été 2011 pour améliorer l'étanchéité ainsi que l'isolation thermique et phonique, la Communauté de communes avait décidé de maintenir cet équipement accessible aux activités d'EPS durant l'hiver 2011-2012 avant d'engager la seconde tranche de travaux à partir du 20 avril 2012. Après avoir dû préfinancer seule la 1ère tranche de travaux, la Communauté de communes attendait pour ce faire les aides conjointes du Conseil général et du Conseil régional au motif que cet équipement est utilisé à la fois par des élèves des collèges et des lycées, publics relevant de leur compétence.
N'ayant obtenu aucune notification financière et n'ayant aucun espoir d'une prise de décision à court terme, la Communauté de communes devait annuler les ordres de service aux entreprises qui avaient été présélectionnées après appel d'offres, reportant d'un an minimum la suite du chantier... sous réserve de décision intervenant dans l'intervalle. En effet, le Conseil général faisait finalement connaître sa décision positive fin juin, mais à une date trop tardive pour remobiliser les entreprises à la veille des vacances et parce qu'il était convenu de rendre l'accès à l'EPS durant l'hiver. D'où la perte d'une année dans l'exécution de cet important chantier

Projet Pasteur.

Sur la base d'une commande passée deux plus tôt, le comité de pilotage validait, le 31 mai, les conclusions du rapport présenté par le bureau d'études Objectif Patrimoine tendant à la faisabilité économique d'un projet à vocation prioritairement touristique trouvant son point d'équilibre à 40 000 visiteurs par an. L'Académie des Sciences faisait connaître alors son souhait de s'associer pleinement à ce projet :

- en relançant la Fondation de la Maison Pasteur pour le mécénat du projet,

- en proposant de créer une antenne de formation pour les enseignants,
- en proposant d'inscrire le projet global au Patrimoine de l'Humanité.

Le 30 septembre, le Conseil d'Administration de la Fondation enregistrait la demande d'un mécénat à hauteur de 50% du projet.

Fin octobre, à l'instigation de l'Académie des Sciences, une visite du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises était organisé pour examiner le montage juridique selon lequel l'Académie pourrait s'associer avec les collectivités locales pour mener à bien ce projet. Affaire à suivre d'autant que le CG 39 a fait connaître son vif intérêt pour ce projet.

4 - ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE ET LOGEMENT

Président : M. Jean-Claude FUSTER

Membres : Mme Sylvie REGALDI, Mme Martine CHAZERAND, Mme Corinne LIATRE, Mme Suzanne GIROUD, M. Albert HIGOUNENC, M. Jean MARCHON, M. Etienne MARAUX, M. Thierry GILLE, M. Philippe BULABOIS, M. Maurice GARDET, M. Maurice DESCANVELLE

Le Spanc

- Diagnostic initial du parc des ANC

L'année 2012 a vue la fin du diagnostic initial d'assainissement conformément à la législation qui demandait une réalisation de ce diagnostic partout en France pour le 31 décembre 2012.

Communes	Nombre d'installation par commune*	2011	2012
Abergement le Grand	27	24	3
Arbois	41	25	16
La Châtelaine	71	70	1
La ferté	5	1	4
Les Arsures	4	0	4
Les Planches-près-Arbois	2	0	1
Mathenay	13	12	1
Mesnay	10	10	0
Molamboz	47	38	9
Montigny-les-Arsures	11	7	4
Pupillin	0	0	0
Saint-Cyr-Montmalin	118	111	7
Vadans	9	5	4
Villette-lès-Arbois	1	0	1
	359	304	55

*Chiffre communiqué par les communes.

Sur ce total

Catégories	nombre
Nombre d'installations contrôlées jugées non conformes et présentant un risque avéré	1
Nombre d'installations contrôlées jugées non conformes et ne présentant pas de risque avéré	245
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes	113
Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service	359

En ce qui concerne les contrôles de conception et d'exécution : 4 installations nouvelles (permis de construire) ont été vérifiées et 2 installations anciennes ont été réhabilitées.

- Service de vidange

Initialement, en avril 2012, la commission valide la mise en place du service de vidange sous réserve de la possibilité de dépotage à la station d'Arbois et suivant les modalités de la Régie + prestation de service. En fin d'année 2012, d'autres informations montrent qu'il est possible de grouper les demandes de vidange sans passer par une compétence supplémentaire. Cela permet de ne pas ajouter une redevance, la facture étant directement réglée par le particulier. Cela évite également les lourdeurs des marchés publics. Action mieux adaptée à un « petit » parc comme le notre (avec de l'ordre de 50 vidanges par an, si tout le monde vidange). La commission environnement valide ce principe et l'opération pourrait avoir lieu au printemps 2013 (avril-mai). Les vidanges des camions seront possibles à la station d'épuration d'Arbois. Les sociétés consultées sont celles qui disposent d'un agrément pour notre territoire (Sources : services du département).
La commission environnement regrette toutefois que ce service ne puisse être mis en œuvre à l'échelle du Pays du Revermont.

- Révision du zonage d'assainissement de la ville d'Arbois

La communauté de communes a été associée à la réflexion relative à la révision du zonage d'assainissement de la ville d'Arbois.
Le bilan des zonages d'assainissement est le suivant pour la communauté de communes :

	Schéma directeur d'assainissement		enquête publique	Schéma opposable par délibération	Assainissement collectif	Remarque
Abergement Le Grand	oui	1998	-	-	non	-
Arbois	oui	2004	avril-mai 2004	non	oui	Révision en cours
La Châtelaine	non	-	-	-	non	-
La Ferté	oui	2007	-	-	oui	-
Les Arsures	oui	-	-	-	oui	-
Les Planches-Près-Arbois	oui	2010	-	-	oui	-
Mathenay	oui	1998	non	non	oui	-
Mesnay	oui	1998	non	non	oui	-
Molamboz	oui	1998	non	non	non	-
Montigny Les Arsures	oui	-	oui	oui	oui	-
Pupillin	oui	1998	non	non	oui	-
Saint-Cyr-Montmalin	oui	2004	sept-oct. 2005	oui	non	-
Vadans	non	-	non	non	oui	-
Villette-Les-Arbois	oui	-	non	-	oui	-

Site Natura 2000 de la reculée des Planches

Après la validation du document d'objectif fin 2010 et de l'extension fin 2011 ; les actions se sont poursuivies en 2012 avec l'animation du site (administrative, publique, agricole et foncière) et la préparation des premiers contrats Natura 2000.

- Bilan de l'animation 2012 :

Peu de réunions à caractère administratif. Deux d'entre-elles concernaient des objectifs du document d'objectif du site Natura : celui relatif à la mise en place d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Bief de Corne et celui concernant la création d'une réserve naturelle régionale. Concernant ce dernier point, il a été prévu un déplacement dans la réserve naturelle régionale de Frasne en compagnie des élus concernés afin de voir concrètement les effets d'un tel classement.

Les sorties de découverte ont été nombreuses cette année avec 9 animations sur le terrain couvrant l'ensemble ou presque des « disciplines » naturalistes (géologie, avifaune, entomologie avec les papillons et les orthoptères, botanique, champignons). Une autre animation, en partenariat avec la LPO Franche-Comté, consistait en la réalisation de nichoirs pour la huppe fasciée.
L'identité d'Arbois et de sa région est fortement marquée par le goût et le terroir ; le vignoble en étant l'élément le plus marquant. Dans ce cadre, deux animations réunissant sciences naturelles et gastronomie « nature » ont été organisées : botamiam et mycomian. Le succès rencontré par ses animations fait qu'elles seront reconduites en 2013.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec de jeunes agriculteurs projetant une installation sur le site. Il s'agit d'un projet caprin et d'un projet ovin ; les deux projets concernent la production laitière et fromagère. Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec des propriétaires privés désireux de s'informer des possibilités de contrats. L'un des deux était aussi intéressé à l'idée d'une vente.

Les sorties et animations font l'objet de comptes-rendus illustrés qui sont publiés sur le site internet de la communauté de communes, rubrique environnement et onglet Agenda sorties naturalistes : http://ccavv.arbois.com/environnement-agenda-et-sorties-nature,62.htm
La rubrique environnement comporte également une rubrique Natura 2000 : http://ccavv.arbois.com/environnement-le-site-natura-2000-de-la-reculee,58.htm

Les comptes-rendus des comités de pilotage sont téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes.

- Bilan de l'animation foncière :

Les sites :

∂ La Châtelaine : Monts Denon - 4 parcelles - 7,9659 hectares – 15 300 € -image ci-dessous à gauche.

∂ Les Planches-Près-Arbois : Cascade des tufs - 9 parcelles - 2,7765 hectares – une turbine hydroélectrique de 92 KW – 70 000 € - -image ci-dessous à droite.

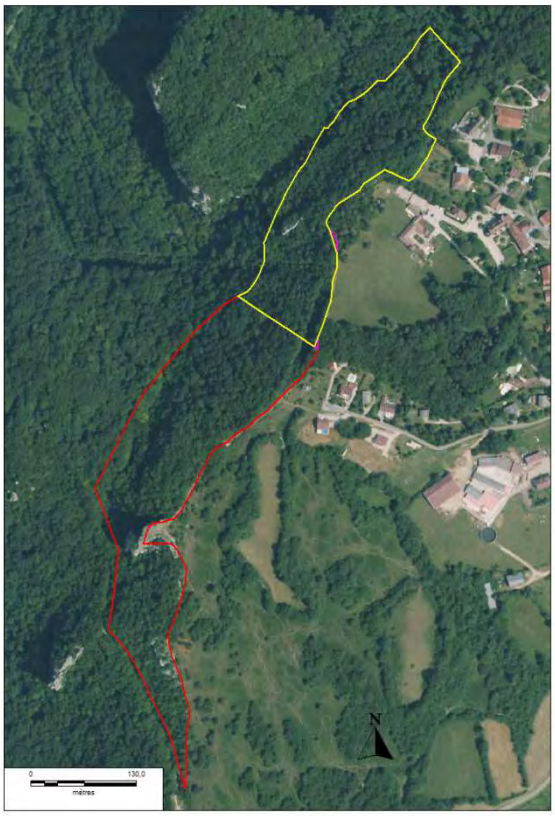

Financements

∂ La Châtelaine : il est prévu 7 650 € de cofinancement du Conseil général du Jura (50 % d'aides). Sollicitation en cours d'examen, initialement prévue en 2012 et reportée en 2013, faute de budget. Le projet échouera si le conseil général ne suit pas, la commune n'ayant pas les moyens.

∂ Les Planches-Près-Arbois : 10 375 € de cofinancement de l'agence de l'eau uniquement sur le foncier (80 % d'aides sur 12 964 €) ; pour la reste, la commune sera rémunérée par la production d'électricité de la turbine.

Objectifs

∂ La Châtelaine : préservation patrimoine naturel et paysage.

∂ Les Planches-Près-Arbois : La collectivité va engager un programme de protection, de réhabilitation et de valorisation de ce secteur de la haute-Cuisance comprenant 4 tranches :

- Tranche 1 : l'acquisition des parcelles, effective depuis juin 2012
- Tranche 2 : étude de faisabilité pour la réhabilitation de la turbine hydroélectrique, en partenariat avec L'ADEME. En cours, rendu fin mars 2013 (coût de 15 000 € environ, financements de 80 % ADEME & CG 39)
- Tranche 3 : la réalisation des travaux de réhabilitation
- Tranche 4 : la valorisation pédagogique du site avec la réalisation d'un circuit éducatif expliquant la fabrication de l'électricité aux collégiens et lycéens (mais aussi du grand public).

Présentation des projets de contrats

- Secteurs géographiques et objectifs :

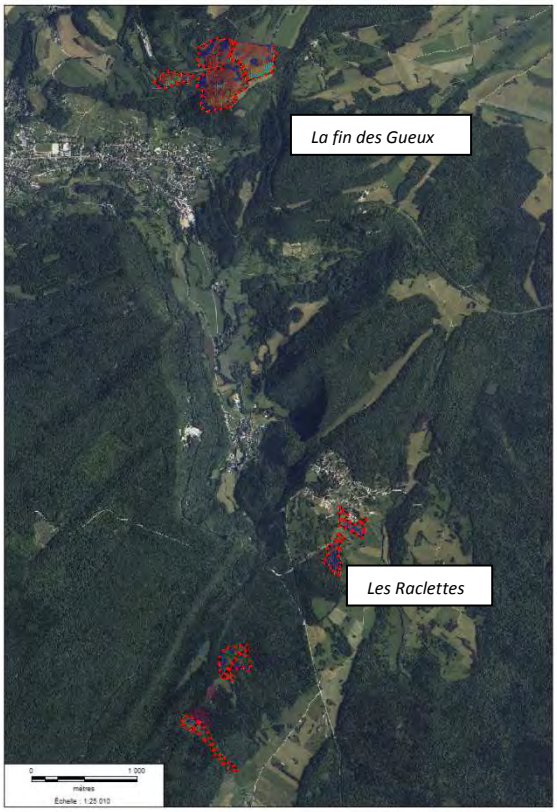

- Arbois et la Châtelaine : le Pré des Noyers
- La Châtelaine : les Raclettes
- Mesnay et Arbois : la Fin des Gueux

Remarque : tous sont situés dans le nouveau périmètre Natura

- Objectif de restauration de pelouses sèches avec quelques espèces cibles :

1- Pie-grièche écorcheur (Fin des Gueux, les Raclettes)
2- Alouette lulu (Fin des Gueux, les Raclettes)
3- Damier de la succise (Pré des Noyers)

- Modalités :

Il s'agirait pour l'essentiel de Contrats ni agricoles ni forestiers ; une parcelle serait concernée par un contrat forestier (Pré des Noyers)
Le contexte reste identique à 2012 : enveloppe nationale restreinte et approche de la fin de programmation 2007-2013.

Premier contrat prévu pour 2013.

- Nature des travaux à réaliser :

Les mesures proposées sont :

A32301P : restauration par débroussaillage

Cela concerne principalement les buissons de moins d'1,50 m de haut des espèces suivantes : prunellier, aubépine et rosiers sauvages et d'autres ligneux à croissance rapide comme le noisetier. Débroussaillage selon 3 modalités :

I- Débroussaillage mécanique : broyage au ras du sol ou le plus bas possible. Utilisation d'un broyeur permettant de ne pas retourner ni dégrader le sol

II- Débroussaillage manuel dans les secteurs trop pentus, caillouteux ou à roche affleurante : coupe à la débroussailleuse au ras du sol

III- Débroussaillage mécanique et parfois coupe de jeunes arbustes le long des anciennes clôtures sur environ 3-4 m de large pour faciliter la pose et l'entretien de nouvelles clôtures.

IV- Abattage d'arbres pour reconnexion de certains milieux ouverts enclavés ou déboisement de certains secteurs anciennement ouverts (hors contrat, récupération du bois de chauffage.

Observation : si il y a vente du bois de chauffage dans le cadre de cette action, le bénéfice doit être déduit du contrat)

On veillera globalement à un maintenir un taux d'embuissonnement des parcelles de l'ordre de 30 %.

A32305R : entretien par débroussaillage

Réalisation d'un débroussaillage d'entretien annuel, mécanique dans les secteurs mécanisables et manuel dans les secteurs non mécanisables : coupe des rejets. Travaux réalisés chaque année pendant quatre ans sur les surfaces réouvertes.

A32303P : équipements pastoraux

Pose de nouvelles clôtures ou remplacement de celles qui ne sont plus utilisables. Lorsque les anciennes clôtures sont enfouies dans une haie rectiligne et continue séparant deux milieux ouverts, une nouvelle clôture sera posée à l'intérieur du parc le plus près possible de la haie de manière à conserver celle-ci. Enfin, installation d'un bac à eau par parc.

Evaluation du coût des travaux :

Les coûts ont été évalués pour l'ensemble des sites et sont rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Nature des travaux	surface / longueur (clôtures)	coût indicatif
Travaux de bûcheronnage	2,49 ha	hors contrat
Débroussaillage manuel de restauration	3,76 ha	5 640 €
Débroussaillage manuel d'entretien (Sur 4 ans)	3,76 ha	13 536 €
Débroussaillage mécanique de restauration	18,80 ha	18 800 €
Débroussaillage mécanique d'entretien (sur 4 ans)	18,80 ha	44 616 €
Clôture, Broyage du passage	4,67 ha	7 002 €
Clôtures, pose (m)	9 336 m	46 679 €
Bacs à eau	10 unités	3 500 €

Surface totale travaillée (hors clôture)	22,56 hectares
Surface totale travaillée (avec clôture)	27,23 hectares

	€	coût /ha travaillé
Coût total estimé (5 ans)	139 772 €	5 133,43 €/ha
dont restauration (année 1)	81 620 €	2 997,68 €/ha
dont entretien (années 2 à 5)	58 152 €	2 135,75 €/ha

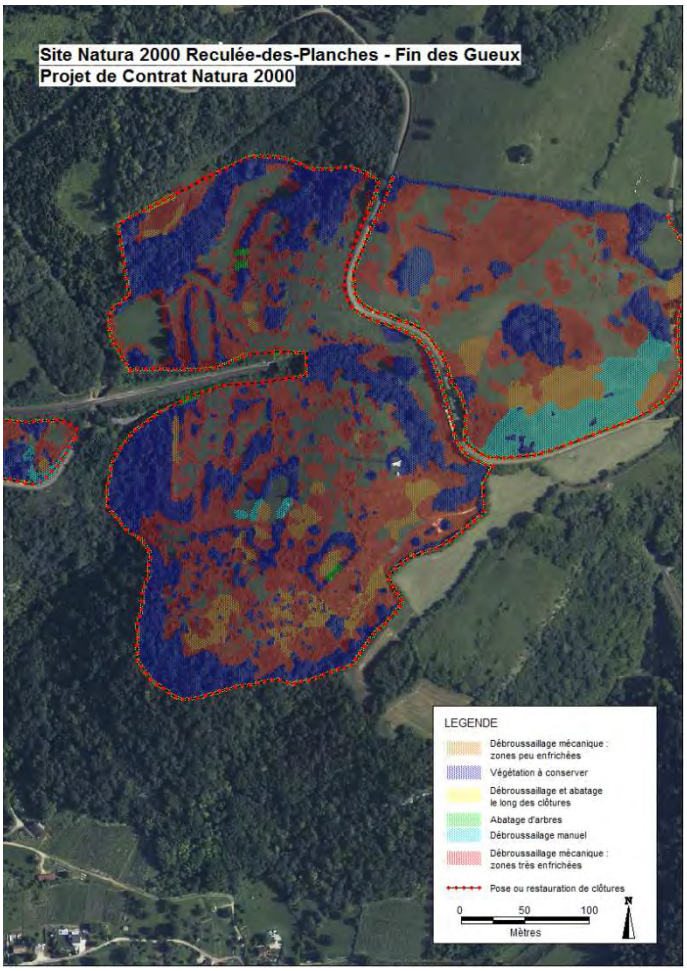

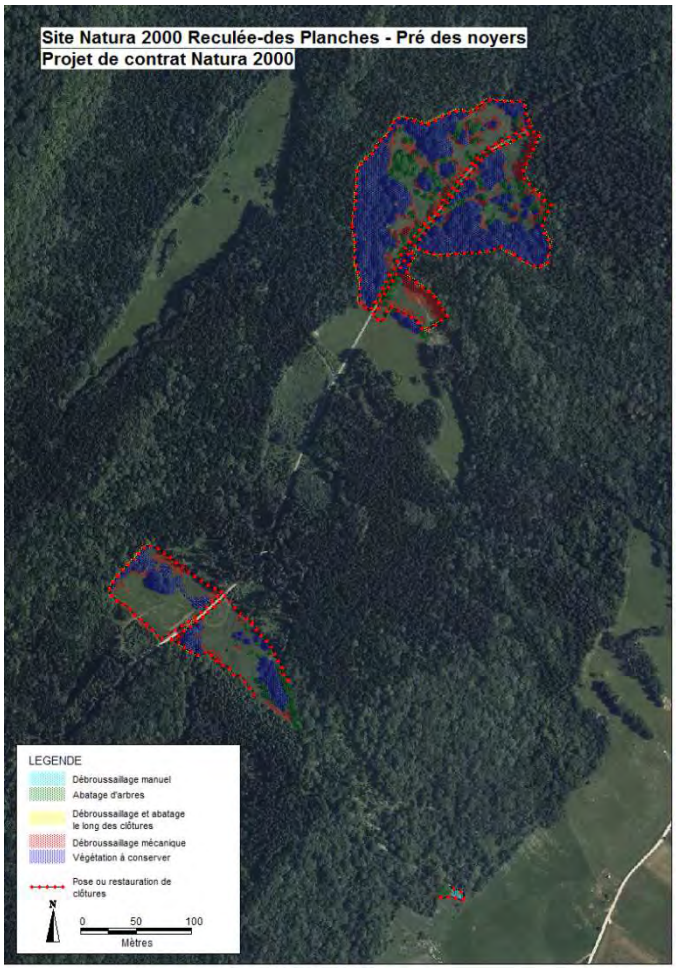

Commission environnement

La commission environnement s'est réunie une fois en 2012, le 05 avril :

- Spanc, mise en place du service de vidange
- Projet de partenariat avec le conservatoire botanique national
- Le point sur le projet de digue à Villette
- Canal de la cartonnerie (inondation, valorisation, etc.)
- Point Natura 2000
- Questions diverses

Les comptes rendus de la commission environnement sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes (http://ccavv.arbois.com/environnement-commission-environnement,93.htm).

5 - TOURISME

Président : M. François GAUTHIER

Membres : Mme Caroline ALIBERT, Mme Liliane MAGNIN FEYSOT, Mme Denise CALLIER, M. Albert HIGOUNENC, M. Philippe BRUNIAUX, M. Roger GROS, M. Bernard GUILLOT, M. Jean Paul GUIGNARD, M. Pierre BEIRNAERT, M. Hubert DARBON.

PDIPR

Cette année 2012 a permis la réalisation d'un cartoguide de randonnée. Souhaité par le Comité Départemental du Tourisme du Jura (CDT), les cartoguides de chaque territoire du Jura possèdent la même charte graphique. L'objectif étant d'avoir une bibliothèque de cartoguide harmonisée et surtout facilement identifiable.
Les communautés de communes d'Arbois, de Poligny et de Salins ont voulu, par le biais du cartoguide, valoriser également le Pays du Revermont. Ainsi chaque communauté de commune valorise d'un côté du cartoguide, son territoire et ses sentiers de randonnée et de l'autre le patrimoine du Pays.
Il reste, pour clore le dossier PDIPR la pose de panneaux type RIS. La commission tourisme à dores et déjà validé le nombre des panneaux : ils seront au nombre de 5 et situés à l'OT (si accord des bâtiments de France), au parking de la fruitière de La Ferté, au camping d'Arbois, au parking des Planches, au parking du belvédère du fer à cheval.
Le cartoguide sera vendu par les offices de tourisme et quelque buraliste au tarif de 5 €. Les premiers mois de mise en vente sont encourageants: 282 cartoguides vendus entre fin juillet 2012 et le 31 décembre 2012.

Quelques améliorations des sentiers de randonnée ont été faites :

- la modification du GR 59 au niveau du fer à cheval. Le nouveau tracé évite aux randonneurs d'emprunter la route, rendant la randonnée plus sûre et plus agréable.
- La passerelle de la cascade des Tufs a été remplacée et offre aux randonneurs davantage de sécurité. La commune des Planches a acquis les terrains en bords de Cuisance afin que la nouvelle passerelle puisse être installée.

Voie douce

Une liaison en mode doux (pédestre, cyclistes, rollers…) est envisagée pour relier La Ferté et les Planches. Une première partie entre la cartonnerie et Mesnay est en réflexion et les contacts pris avec les propriétaires. Ces derniers semblent peu enclins au projet.

Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM)

La Journée des Patrimoines de Pays et des Moulins avait cette année pour thème cuisine, terroir et savoir faire. Ce thème étant en résonnance avec le patrimoine du territoire, la CCAVV a commandé à l'IFCVG une prestation afin de célébrer cette JPPM.
Pour cette journée, l'IFCVG avait donc prévu :
- d'une visite des fruitières fromagère et vinicole,
- un rallye à travers la ville pour découvrir les moulins. A chaque étape un producteur attendait les participants afin de leur faire une épreuve. L'équipe remportant le plus d'épreuves remportait un panier garni.
- des conférences sur le pain et l'huile de noix. A la fin des conférences, le panier garni était remis au vainqueur du rallye.
Si la JPPM a été appréciées des participants, il n'y a malheureusement pas eu foule.

L'émission "Des racines et des ailes"

L'émission, diffusée à l'automne, a rencontré un fort succès et a permis un coup de projecteur sur notre territoire tout en engendrant de belles retombées économiques. Une réflexion est engagée pour capitaliser cette aubaine. Plusieurs pistes de réflexion sont engagées dont celle d'une rencontre. L'objectif d'une telle réunion serait une réflexion à mener à plusieurs pour l'avenir touristique du territoire. Ci-dessous, l'activité du site internet au cours de la soirée de diffusion du documentaire

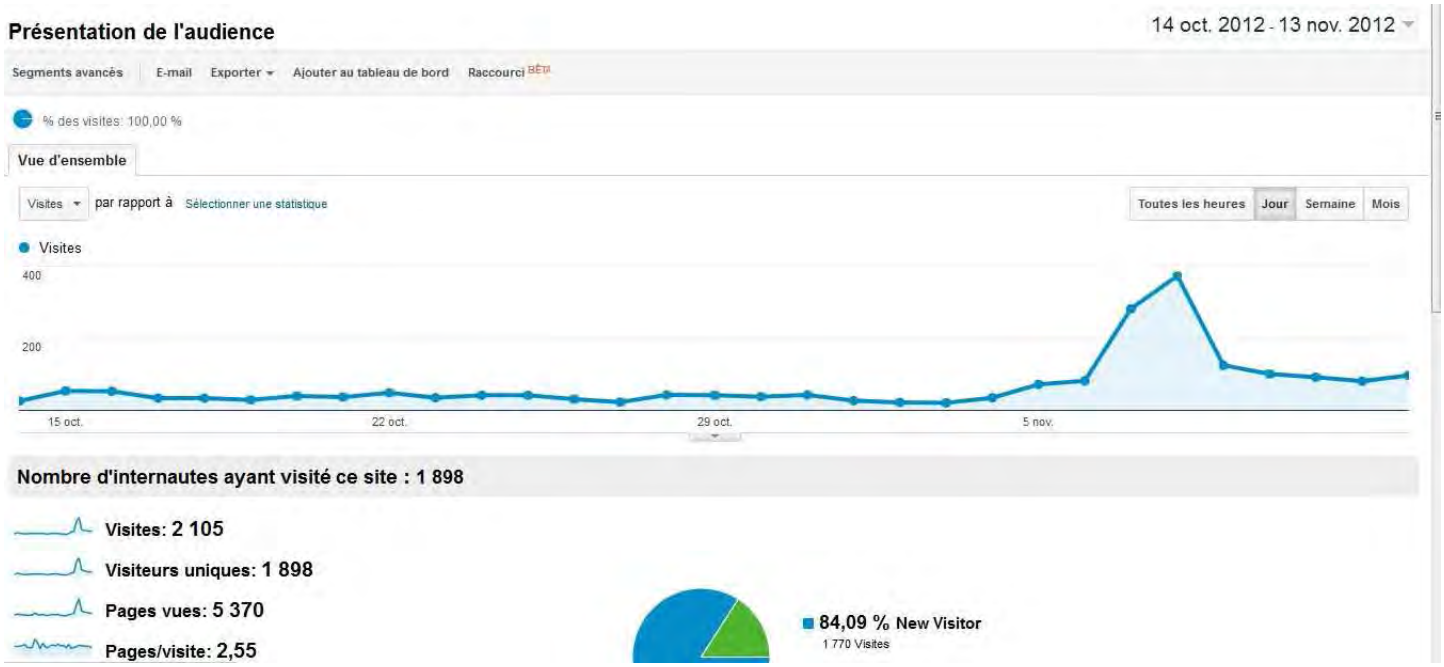

Projet Pasteur

Suite au rachat par la ville d'Arbois de la maison Vercel, la communauté de communes a lancée une étude afin de connaitre le potentiel de cette maison.
L'étude a été confiée au bureau d'étude Objectif Patrimoine. Par cette étude, la ville, la communauté de commune, le département, la région et l'Académie des Sciences (propriétaire de la maison de Louis Pasteur) souhaitaient savoir si l'on pouvait faire un projet culturel et "économiquement viable" dans cette maison Vercel et s'il était opportun d'y installer le musée de la vigne et du vin.
Les conclusions encourageantes du bureau d'étude ont convaincu les partenaires et notamment l'Académie des Sciences et le Département du Jura de faire de la maison Vercel un centre d'interprétation du patrimoine scientifique et de regrouper dans une même structure les différents sites rattachés à pasteur (maison natale de Dole, maison de Louis Pasteur à Arbois, vigne de Rosière). Ce centre serait également l'occasion de rénover l'apprentissage des sciences.

Une première esquisse du projet

6 - FINANCE ET ADMINISTRATION GENERALE

Président : M. François PERRIN

Membres : Melle Jessica ROLET, Mme Fatima DESVIGNES RIBEIRO, M. Albert HIGOUNENC, M. Jean Jacques COURT, M. Guy VISCHI, M. Michel OGIER, M. Thierry FORGEOT, M. Philippe RIOU, M. Pierre BOISSON, M. Pierre BEIRNAERT, M. Alain DE LA PASSE, M. Raoul TRONCHET, M. Jean Paul GUIGNARD.

La Communauté de Communes dispose de 3 budgets distincts :
Le budget général
Le budget annexe "restaurant"
Le budget annexe "ZAET la Cartonnerie"

Budgets annexes

- Restaurant

∂ Les résultats comptables

Les **dépenses** de fonctionnement (420 000€) sont plus élevées de **30 000€** par rapport à celles de 2011.
Les **frais de personnel** représentent moins de la moitié, tandis que les dépenses en alimentation un peu moins du tiers.
Par comparaison avec l'année 2011, la responsabilité incombe aux dépenses de charges générales qui ont augmenté de 30 000€. Les charges de personnel enregistrent une légère baisse du fait du moindre nombre d'arrêts maladie : **137 jours d'arrêt (Equivalent Temps Plein) contre 170 en 2011.**

Restaurant: Dépenses +30 000€

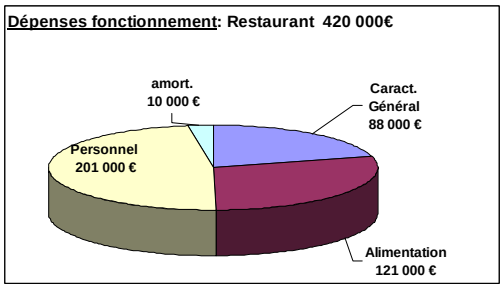

rappel 2010: 361 000€
2011: 390 000€

Les dépenses des **charges à caractère général** ont augmenté pour 2 raisons :
d'une part, l'opération "château du goût", démarrée en 2011, qui a permis d'éveiller les enfants à des modes d'alimentation différents des repas habituels d'une cantine; pour l'année 2012 (et la fin de 2011) le coût de l'opération s'élève à 20 000€, prestation réalisée par l'IFCVG.
D'autre part, les dépenses alimentaires sont plus élevées de 10 000€, car le nombre de rationnaires est en augmentation et le crédit autorisé pour la dépense par repas est augmentée tous les ans de 5 cts.

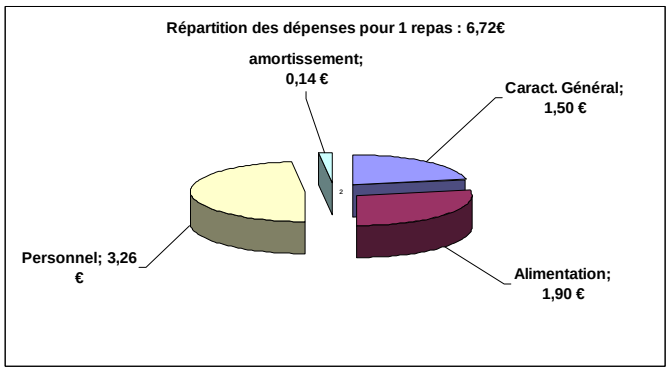

Les dépenses de fonctionnement d'un repas, (base de remboursement par le CG39 pour les élèves du collège PASTEUR), s'élèvent cette année à 6,72€ identiques à celles de 2011.
Les répartitions ci contre montrent que seulement 1,90€ sont des dépenses alimentaires, pour 3,26€ en frais de personnel.

Nos **recettes propres** (vente + subvention CG39) s'élèvent à 225 000€. La baisse des ventes par rapport à 2011 s'explique car les recettes de 2011 portent sur 5 trimestres, et celles de 2012 sur un peu moins de 4 (recettes collège Pasteur non perçues sur l'exercice 2012).

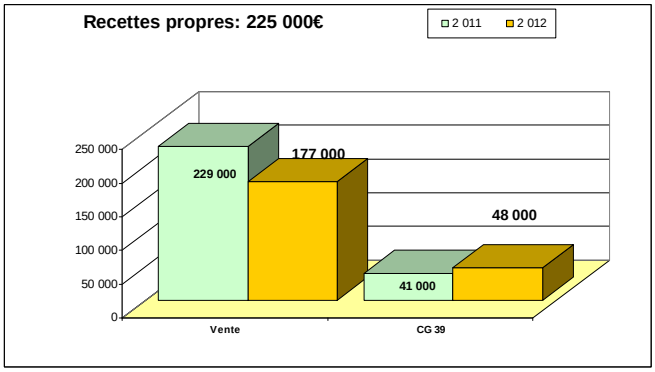

Vente	**2,98 €**
Dotations	**1,01 €**
CCAVV	**3,10 €**
TOTAL	**7,09 €**

Ainsi, la CCAVV **abonde davantage au prix d'un repas que les usagers**.
Les recettes par repas sont supérieures au coût, car elles doivent couvrir le déficit d'investissement de l'année en cours.

En **investissement, 30 000€** ont été dépensés pour une **nouvelle chaîne** de lavage, moins bruyante et plus efficace, qui donne entière satisfaction.
De plus, près de 10 000€ ont été investis dans la mise aux normes électriques et quelques fournitures diverses.

∂ Les résultats de gestion

Nombre de repas

Plus de **62 500** repas ont été servis cette année soit **8%** de plus qu'en 2011.

Le nombre de repas "hors crèche" augmente régulièrement: 49 000; 51 500; 54 000 et **58 500 en 2012.**

Cette augmentation de 20% sur quatre ans s'explique par 3 tendances :

1- Démographie : augmentation des scolaires.

2- Les usagers s'habituent et adhèrent progressivement au mode forfait.

3- La meilleure qualité de la prestation servie.

Ventes	réel 2011	réel 2012	Taux
Scolaires	47 125	50 006	79,8%
adultes	2 037	2 929	4,7%
creche	3 704	4 087	6,5%
Gatuits	2 863	3 133	5,0%
Extrascol	2 374	2 475	4,0%
TOTAL	58 103	62 630	100,0%

CONCLUSION

Le nombre de repas servis est en augmentation, donc les charges également.

Une gestion plus rigoureuse a permis d'atteindre les objectifs de dépenses en matière d'œuvre.

Ce dernier s'élève à 1,80€ pour les repas servis aux scolaires; il est conforme aux crédits alloués.

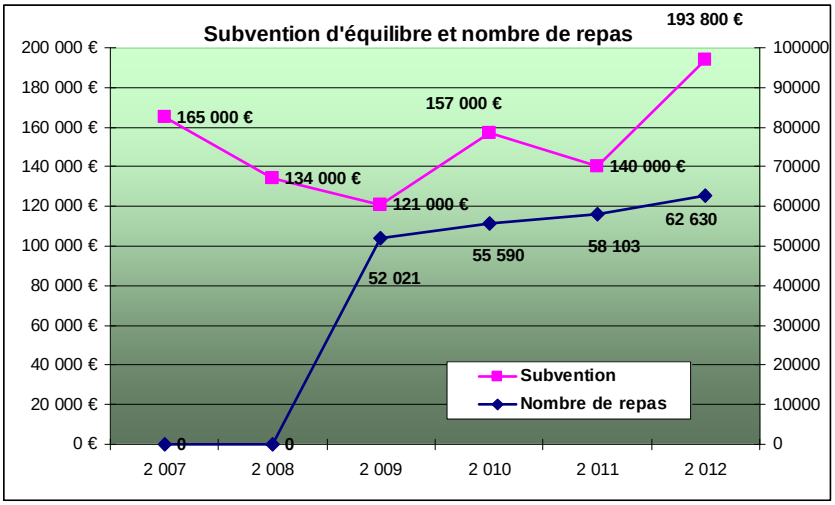

La subvention d'équilibre versée par le budget général est très variable de par le report de recettes de l'année précédente (13 mois perçus en 2011 donc une subvention d'équilibre plus faible).

Elle s'élève à 194 000€ en 2012; à noter que cette subvention, a pour but d'équilibrer les dépenses du service, y compris les dépenses d'investissement. Les 50 000€ d'écart avec 2011 s'expliquent par les 30 000€ en dépenses supplémentaires (château du goût et davantage de repas servis), les 20 000€ de recettes en moins, qui seront perçues sur l'année 2013 et des investissements un peu plus importants.

Les données du nombre de repas servis avant la prise en régie directe en 2009, ne sont pas suffisamment fiables pour être présentées. La baisse de la subvention de 2007 à 2009 est le résultat probable de la gestion des recettes : suppression du mode « ticket », suivi des recettes et demande de prise en charge par le CG39 du coût résiduel des repas servi aux collégiens du public.

L'augmentation de cette subvention de 2009 à 2012 chaotique; en lissant ces données (argumentaire du paragraphe précédent), l'augmentation régulière suit l'augmentation du nombre de repas.

RESTAURANT Résultats

INVESTISSEMENT	Réalisé 2 012	Résultat 2 011	Résultat Investis.
Dépenses d'investissement	55 739,32	37 552,29	
Recettes d'investissement	70 066,06		
Résultat investissement	14 326,74	-37 552,29	-23 225,55
FONCTIONNEMENT	**Réalisé 2 012**	**Résultat 2 011**	**Résultat fonction.**
Dépenses de fonctionnement	420 886,71		
Recettes de fonctionnement	444 112,26		
Résultat fonctionnement	23 225,55	0,00	23 225,55
Résultat global Budget rest	0,00		

Affectation au 1068: 23 225,55 €

Report en fonctionnement: 0€

Cette subvention réalisée, porte les recettes de fonctionnement à 444 112,26€, permettant d'affecter la somme de 23 225,25€ au compte 1068, afin de combler le déficit d'investissement.
Le résultat global de l'année 2012 est de 0€.

- ZAET "La Cartonnerie"

Opérations réelles

Les **dépenses** réelles de l'année s'élèvent à **43 000€**, réparties en **33 000€** "d'investissement" pour l'aménagement de **l'étage de l'écomusée**, travaux de sécurisation, remboursement de l'emprunt et 9 000€ de **fonctionnement** (entretien terrains, taxe foncière…).
Pour des raisons administratives, les dépenses relatives à l'aménagement de l'étage (2011 et 2012) seront réimputées au budget général (environ 105 000€) en 2013, et les recettes également.
Sans en tenir compte, les dépenses totales s'élèvent à 1 700 000€ et, prenant en compte les subventions, le coût net cumulé de l'opération s'élève, fin 2012 à **124 000€** (le montant de capital emprunté est pris en compte).

ZAET cartonnerie CUMUL

- Total dépenses: **1 701 000€**

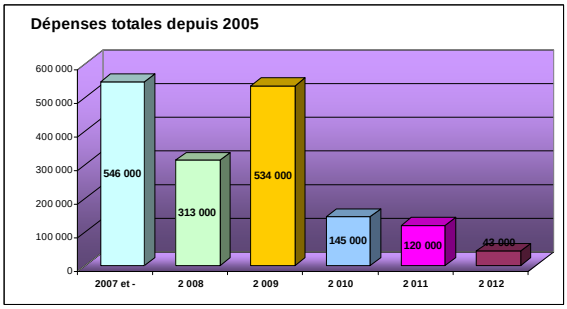

Affectations

Le budget étant de type commercial, le conseil décide de ne pas abonder aux déficits et de reporter : 855 061,88€ en report de fonctionnement et 893 731,72€ en déficit d'investissement.
Le déficit global s'élève à 38 669,84€, auquel on peut ajouter 85 000€ d'emprunt en cours.

- ZACE "l'Ethole"

Les dépenses réelles de l'année 2012 s'élèvent à 353 000€ dont **345 000€** pour les différentes études et archéologie préventive.
Les dépenses cumulées depuis le début de l'opération s'élèvent (y compris

150 000€ d'"achat" fictif de l'aérodrome) à **630 000€.**

Les premières subventions ont été perçues pour un montant de **228 000€** (CG 39 principalement).

ZACE: Résultats soumis au vote

INVESTISSEMENT	Réalisé 2 012	Résultat 2 011	Résultat Invest
Dépenses d'investissement	498 990,13	282 048,42	0,00
Recettes d'investissement	282 048,42	0,00	0,00
Résultat investissement	-216 941,71	-282 048,42	-498 990,13
FONCTIONNEMENT	**Réalisé 2 012**	**Résultat 2 011**	**Résultat foncti.**
Dépenses fonctionnement	635 040,48	**0,00**	0,00
Recettes fonctionnement	744 940,13	-12 440,97	0,00
Résultat fonctionnement	109 899,65	-12 440,97	97 458,68
Résultat cumulé	-107 042,06	-294 489,39	
Net	-401 531,45		
Dont achat aérodrome	151 076,40		
Résultat net global cumulé	-250 455,05		

Affectation: le conseil décide de ne pas combler le déficit d'investissement

Le budget étant de type commercial, le conseil décide de ne pas abonder aux déficits et de reporter: 109 889,65€ en excédent de fonctionnement et 216 941,71€ en déficit d'investissement.

Le résultat global de l'opération 2010 – 2012, s'élève à –401 531,45€.

- SPANC

Les **dépenses 2012** de 6 000€, concernent uniquement le reversement au budget général des frais occasionnés par les 66 dernières visites de diagnostic et par les frais de secrétariat pour l'édition de l'ensemble de la 2ème redevance. Aucun investissement n'a été réalisé en 2012.

Les **22 000€ de recettes**, proviennent des redevances et de la subvention de l'agence de l'eau pour 7 600€ (26€ par diagnostic de 2012).
Cette 2ème année de perception de redevance porte le **déficit global à 7 164,08€.**
Ce déficit deviendra un excédent fin 2013.

SPANC

INVESTISSEMENT 2 012	Réalisé 2 012	Résultat 2 011	A reporter 2 013
Dépenses d'investissement	0,00	1 684,04	
Recettes d'investissement	496,00		
Résultat investissement	496,00	-1 684,04	-1 188,04
FONCTIONNEMENT 2 012	**Réalisé 2 012**	**Résultat 2 011**	**A reporter 2 013**
Dépenses de fonctionnement	6 140,31	21 982,73	
Recettes de fonctionnement	22 147,00		
Résultat fonctionnement	16 006,69	-21 982,73	-5 976,04

RESULTAT GLOBAL	2 012	-7 164,08

Affectation: le conseil décide de ne pas combler le déficit d'investissement

Synthèse des budgets annexes

Le déficit global des budgets annexes s'élève à **640 000€** et diminue de 20% par rapport à 2012 pour les raisons suivantes:

- Le versement au restaurant plus élevé de 50 000€ augmente ce déficit global.

- La "Cartonnerie" a vendu le bâtiment intercommunal au budget général pour 350 000€.

- Les grosses dépenses de l'ETHOLE sont en parties compensées par le versement de subventions.

- Le déficit du SPANC se réduit mécaniquement par la perception des redevances.

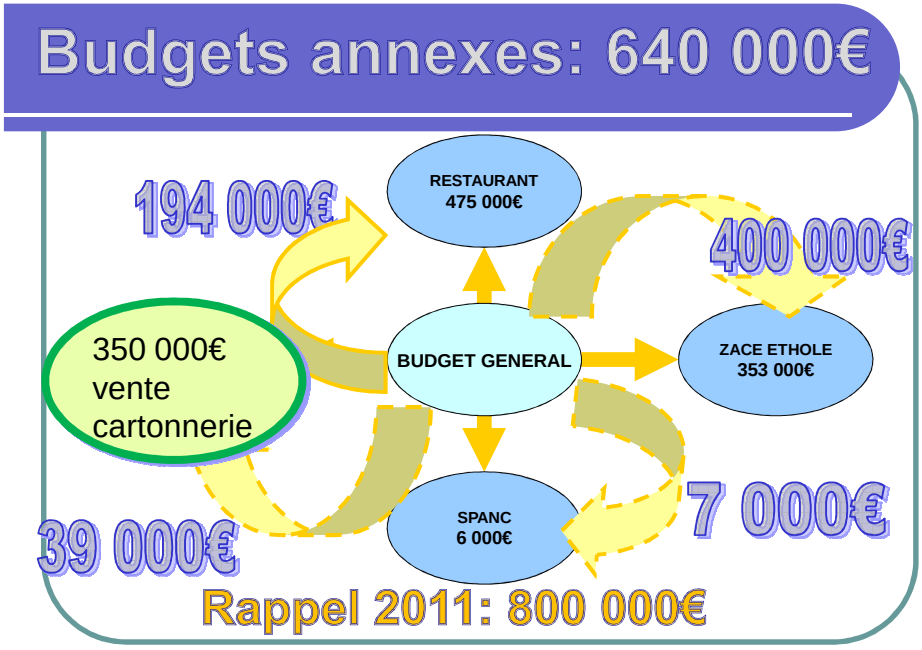

A noter que, même si lors de la décision d'affectation, les déficits ne sont pas comblés par le budget général pour les 3 budgets de type commercial (SPANC, ZAET et ZACE), c'est bien la trésorerie du budget général qui permet de ne pas tenir compte de ces déficits.

Budget général

- Synthèse CA 2012 par service: comparatif 2011-2012

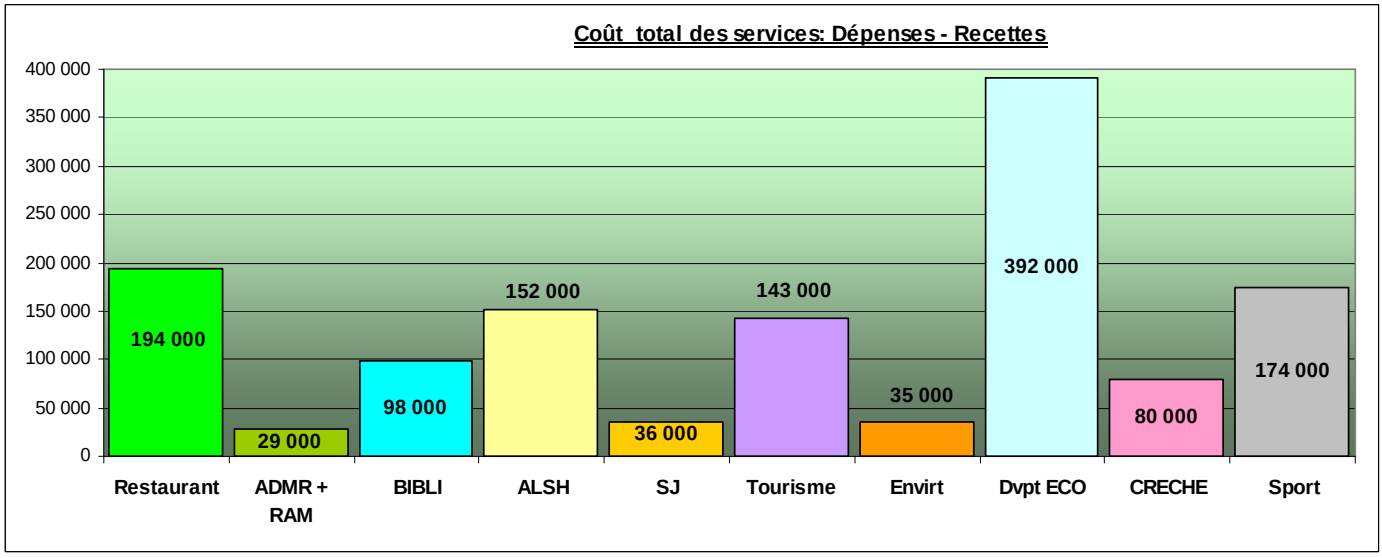

Abréviations: ADMR: Aide à domicile en milieu rural. RAM: Relais assistantes maternelles. ALSH: Accueil de loisir sans hébergement. SJ: Secteur jeune. Envirt: Environnement. Dvpt eco: Développement économique.

∂ ADMR - RAM

Le coût de l'ADMR augmente de 4 000€, car, en plus des augmentations courantes, une subvention exceptionnelle a été versée pour l'achat d'un nouveau véhicule.

De même pour le RAM, l'augmentation est de 4 000€ car la subvention CAF n'a pas été versée en 2012, en attente de signature du nouveau contrat. Ce phénomène se retrouvera dans les 3 autres services qui bénéficient de l'aide de la CAF.

∂ Bibliothèque

Le coût du service augmente de 7 000€, mais ce montant masque 2 réalités; les travaux de réhabilitation du rez de chaussée augmentent les dépenses de 14 000€, mais le remboursement par l'assurance, de l'absence longue durée de 2011 augmente les recettes de 10 000€

A noter que la fréquentation enregistrée en 2012 est en hausse; les recettes des abonnements ne le sont pas car les abonnements "familles" (avantageux pour les adhérents) ont rencontré un grand succès, ainsi que les cartes "avantage jeune".

∂ ALSH

Les **dépenses** de fonctionnement augmentent de 17 000€ principalement à cause des dépenses salariales, tandis que moins d'arrêts maladie ont été enregistrés en 2012: (**112 jours ETP pour 150 en 2011**). En effet, **l'activité périscolaire de ce service est en constante augmentation.**

Les **recettes** sont en baisse de **60 000€** par la non perception de la totalité des prestations CAF.

En **investissement**, les travaux ont été réalisés pour rénover **le sol de l'entrée et créer un bloc sanitaire.**

Le coût net du service, passe de **73 000€ à 152 000€.**

∂ Secteur Jeunes

Les dépenses s'élèvent à 36 000€. **La prise en charge par la MJC du SJ est la cause d'un surcoût évalué entre 5 et 10 000€**. En effet, certaines démarches administratives n'ayant pas été réalisées dans les temps, les déclarations d'activité n'ont pas été prises en compte, et la CAF a réalisé un prélèvement de **6 000€** sur l'avance de subvention qu'elle nous avait versé en 2011.

2 800€ d'investissement ont été réalisé, pour remplacer une porte et acquérir un ordinateur.

∂ Crèche

Les **dépenses** de fonctionnement s'élèvent à 282 000€ identiques à celles de 2011; les frais de personnel sont stables, car la mise en place de la prime spécifique pour les auxiliaires de puériculture a été compensée par une baisse des arrêts maladie : **184 jours ETP contre 264 en 2011.**

Comme pour l'ALSH, les subventions de la CAF sont plus faibles de **17 000€.**

3 000€ d'investissements ont été réalisés pour la réalisation d'un placard de stockage.
Le coût net du service s'élève à **80 000€ contre 68 000 en2011**.

∂ Tourisme

Les charges de fonctionnement ont diminué de 10 000€ (pas de versement percée et guide d'appel 2011). Mais cette économie de subvention versée est contre balancée par une subvention exceptionnelle (5000€ pendant 2 ans) versée à l'IFCVG pour l'apurement de son passif.
A compter de l'année 2012, ce service percevra des recettes modiques (900€ en 2012) de par la vente des cartoguides par l'OT, ainsi que les recettes de la borne de camping car de la Cartonnerie, suite au transfert au budget général.
Les investissements représentent **88 000€** : **traduction** du site internet (4 000€); **PDIPR** (17 000€); **mobilier de l'OT** (8 000€) et **étude PASTEUR** (58 000€).
A noter que la subvention de fonctionnement de l'OT est passée de 102 000€ à 97 000€.
Le coût net du service s'élève à **143 000€ contre 161 000€ en 2011**.

∂ Développement économique

Le fonctionnement présente peu d'intérêt.
433 000€ ont été investis dans 3 domaines:

- Tout d'abord, le rachat au budget de la cartonnerie du bâtiment intercommunal pour un montant de **350 000€,** augmenté des travaux dans ce bâtiment pour **12 000€**. Ces montants seront déduits en 2013 du montant de l'achat au budget annexe.
- **8 000€** de sécurisation et diagnostic pollution du **terrain de la gare**, lequel sera revendu en 2013.
- Les travaux de la piste ULM s'élèvent à **37 000€.** L'opération ne sera clôturée que suite au jugement du tribunal concernant l'alimentation en énergie électrique.
- **L'emprunt** de 100 000€, contracté pour cette opération a connu sa 2ème annuité de 6 000€.
- 20 000€ concernent une opération d'ordre.

∂ Environnement

Les charges de fonctionnement concernent essentiellement les charges de personnel du chargé de mission, subventionné à 57%.
17 000€ investis pour la réalisation de 2 documents d'étude sur la faune piscicole et ornithologique dans le cadre de l'animation NATURA 2000; la subvention sera versé sur l'exercice 2013.

∂ Sport

3 domaines se déclinent sous cette dénomination:

- **L'aide aux associations**

SPORT	CA 2010	CA 2011	CA 2012
SPORT: assoc.	35 750 €	36 543 €	40 428 €
Salle sports:		8 583 €	24 785 €
Opération salle	59 000 €	300 579 €	320 289 €

sportives, pour un montant total de **40 500€,** qui concerne, les aides directes, le salarié pour l'aide techniques et les frais liés au minibus. L'augmentation sensible se répartit sur les 2 derniers domaines: augmentation des frais d'entretien du minibus et octroi de subventions exceptionnelles.

- Les coûts de **fonctionnement de la salle** de sport s'élèvent à **25 000€.** Ils dépassent de 6 000€ les recettes de transfert.

- Les investissements pour les **travaux de rénovation** de la salle s'élèvent à **320 000€** pour l'année 2012. Un peu moins de la moitié des dépenses de la tranche ont été réalisés sur ces 2 années.

∂ CCAVV: bureau + général

De nombreuses opérations d'ordre rendent les résultats comptables peu lisibles pour comparer à 2011:

- FNGIR + 3 000€
- Subvention au restaurant + 53 000€
- Annulation titres ex. antérieurs : + 58 000€ (Erreur sur dotation de compensation 2011
- Amortissements: + 6 000€

Celles-ci contribuent à une "augmentation" de **dépenses** de l'ordre de 120 000€, sur les **170 000€** de dépenses supplémentaires. Le différentiel de 50 000 s'explique par une augmentation des charges salariales de **30 000€** (Attaché 1 année complète et fin de l'opération OCMACS) et **le versement d'une subvention exceptionnelle aux communes, afin de soutenir les projets de développement retenus par le CG39 dans le cadre des EDAT (VADANS 20 000€).**

Nos **recettes propres**; en soustrayant les opérations budgétaires, augmentent de 80 000€. En ce qui concerne l'ensemble des recettes de fonctionnement, on enregistre une diminution de **50 000€.**

Pour la 1ère fois, le fonctionnement enregistre un déficit qui s'élève à 40 000€.
Cette situation trouve ses explications dans les propos précédents:
Recettes CAF non perçues en totalité (- 107 000€)
Erreur compensation 2011 (- 55 000€).
Ces rectifications engendreraient un excédent de fonctionnement de 122 000€.

Les **dépenses d'investissement**, concernent exclusivement les travaux du siège de la CCAVV et s'élèvent à 340 000€ (320 000€ de travaux et 20 000€ du remboursement de capital emprunté).

Aucune subvention concernant ces travaux n'a été perçue au cours de l'exercice 2012.

Le délai de perception des subventions contraint la collectivité à ouvrir une ligne de trésorerie en mai 2012, qui n'est toujours pas apurée (100 000€ en février 2013).

- Ensemble

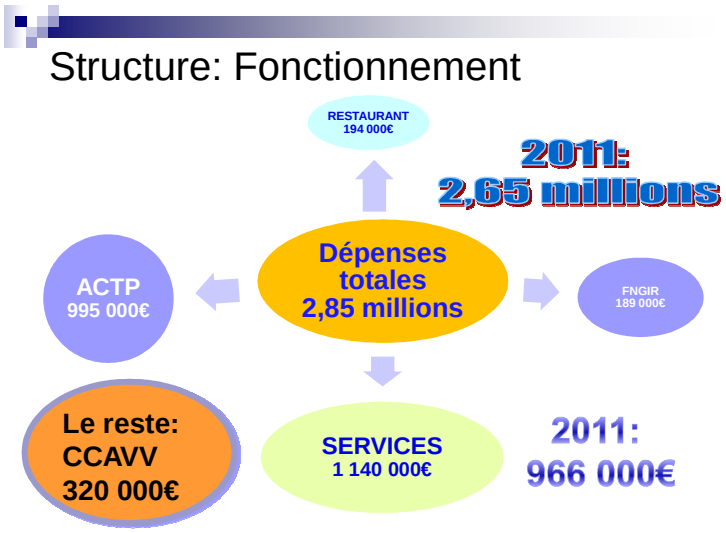

∂ Dépenses de fonctionnement

Elles sont plus élevées de 190 000€ que celles de 2011.

Les charges à **caractère général** augmentent de **25 000€** (énergie: 9 000€; travaux bibliothèque: 13 000€ et fournitures pour bâtiment cartonnerie: 3 000€).

Les charges de **personnel** augmentent de **43 000€,** tandis que les arrêts maladie ont diminué de 450 jours ETP en 2011 à 360, soit un équivalent temps plein sur environ 27. Les autres explications sont données précédemment.

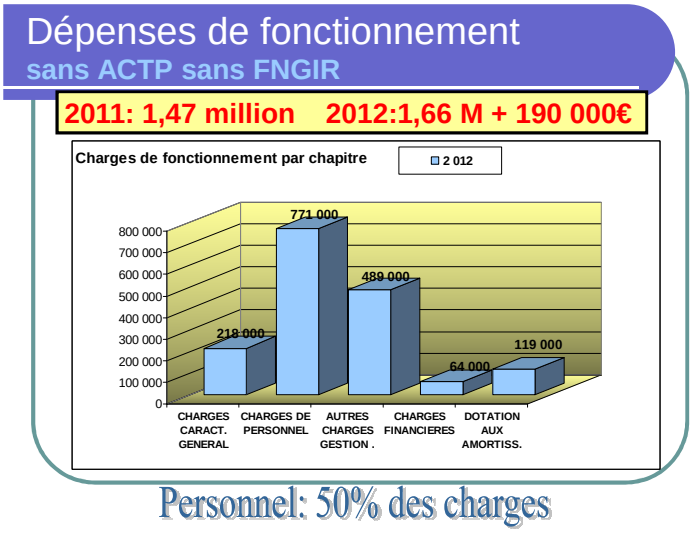

La **masse salariale** globale (tous budgets confondus) s'élève à **1 200 000€.**

Bien que les salaires de nos employés évoluent très peu, cette dépense globale augmente de 5% depuis 2 années

Les charges de gestion courante augmentent cette année encore de **65 000€** (+40 000€ en 2011): restaurant, aide aux communes, ADMR, RAM, IFCVG.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET PERSONNES DE DROIT PRIVÉ

Régulières

	2011	2012
ADMR	7 700€	8 700€
RAM	25 000€	26 400€
Festicaves	1 100€	1 100€
Cycliste	600€	1 200€
Dyonisos	1 100€	1 100€
OTSI:	86 500€	86 000€
Sport	22 000€	22 500€
MJC	20 300€	22 300€

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET PERSONNES DE DROIT PRIVÉ

Exceptionnelles

	2011	2012
Métajura	400€	0€
Sport	600€	200€
MJC	0€	1 500€
LEADER	2 800€	3 000€
PASS foncier	3 500€	0€
Ambassadeurs	12 000€	0€
IFCVG	0€	5 000€
Pic et perches	0€	2 000€

Les subventions aux associations sont pratiquement les mêmes qu'en 2011.

∂ Recettes de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 2 805 936€ et sont plus faibles de 30 000€ que celles de 2011.
Les ventes de service sont identiques, **mais la baisse est due aux subventions de fonctionnement (CAF).**
Dans le même temps, les recettes provenant des impôts augmentent de 86 000€ et

Recettes: Les dotations

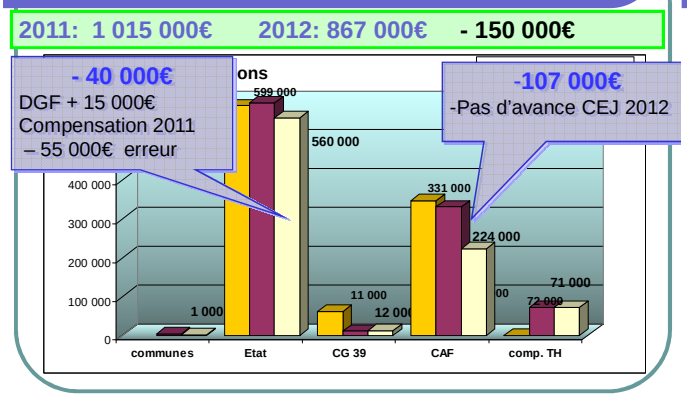

IMPÔTS: + 86 000€

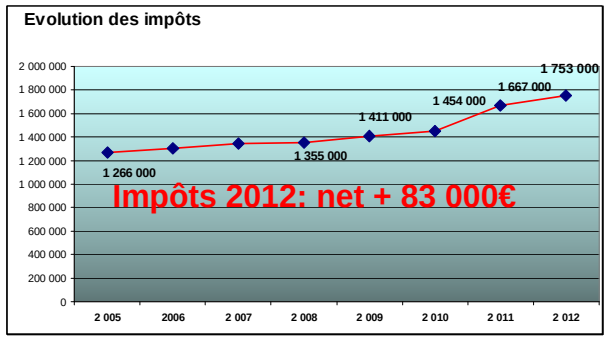

la DGF de 15 000€.

∂ Excédent de fonctionnement Budget général

Ces recettes moins importantes et les augmentations de dépenses créent cette année un déficit de fonctionnement de **40 000€** (voir plus haut). Comme on le voit sur le graphique, celui est excessivement variable. Ceci s'explique notamment par les aléas des dates de versement du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF.

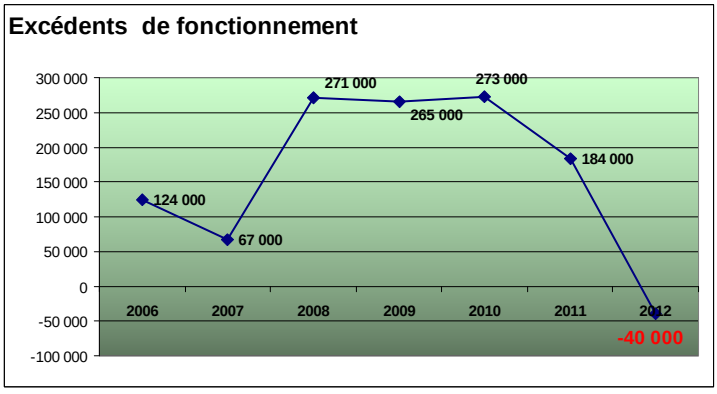

Comme expliqué plus haut, l'excédent de l'année 2012 peut simplement être réévalué à 122 000€.

Malgré tout, il demeure beaucoup plus faible que celui enregistré dans la période 2008 – 2010.

Restes à réaliser 2012		
ULM	Mise en sécurité	1 300 €
CCAVV 5 971€€	Travaux	5 000 €
	Mobilier	971 €
Général 58 326€	Crèche: toiture + fenêtre	3 400 €
	PDIPR: RIS + Passerelle	20 800 €
	NATURA zone humide	7 000 €
Salle	Travaux	95 000 €
Dvpt Eco 27 400€	Pollution RFF	1 600 €
	Cartonnerie étage	25 800 €
TOTAL		160 871 €

∂ L'investissement

Il a été précédemment décliné précisément par services.

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 1 625 000€ contre 1 330 000€ en 2011. Il est en réalité inférieur, abstraction faite de l'achat du bâtiment de la Cartonnerie et des opérations d'ordre (halle sportive) qui représentent 410 000€ contre 280 000€ en 2011.

A ses dépenses, doivent être rajoutés les restes à réaliser pour un montant de 160 000€.

∂ Résultats et affectation

Le conseil décide d'affecter le résultat global de fonctionnement de 1 429 689,34€ en **797 744,10€** à la couverture de l'autofinancement et de reporter **591 881,36€** en excédent de fonctionnement.

De ce résultat, il faut soustraire les déficits des budgets annexes, afin dévaluer notre capacité financière pour le budget 2012.

Budget général **Résultats**

INVESTISSEMENT	Réalisé 2 012	Résultat 2 011	Investis.
Dépenses d'investissement	1 624 816,73		
Recettes d'investissement	1 011 702,43	-184 629,80	
Résultat investissement	-613 114,30	-184 629,80	-797 744,10
FONCTIONNEMENT	Réalisé 2 012	Résultat 2 011	Fonct.
Dépenses fonctionnement	2 845 999,75		
Recettes fonctionnement	2 805 935,87	1 429 689,34	
Résultat fonctionnement	-40 063,88	1 429 689,34	1 389 625,46
	Réalisé 2012	Excédent 2011	
Résultat global B. général	-653 178,18	1 245 059,54	
Situation au 31/12/2011	591 881,36 €		

Consommation de 653 000€ en 2012

∂ Etat de la dette

DETTE 01/01/2013	Emprunté	K. restant	Annuité	Fin
Crèche	170 000 €	69 311 €	17 757 €	2017
Siège CCAVV	200 000 €	140 000 €	24 438 €	2019
Piste ULM	100 000 €	85 415 €	8 484 €	2025
ZAET	100 000 €	85 320 €	8 608 €	2025
TOTAL	570 000 €	380 045 €	59 287 €	

Le capital emprunté depuis 2001 est de 570 000€; il en reste 380 000€ à rembourser.

Chaque **annuité** s'élève à près de 60 000€ (augmenté des intérêts) ce qui représente une dette inférieure à 10€ par habitant/an. **Aucun emprunt n'a été contracté en 2012.**

∂ Résultat global de la collectivité

On soustrait les déficits de chaque budget annexe au résultat du budget général.

Compte tenu des résultats de 2011, la situation globale de fin 2012 est de 144 000€

Le déficit de l'année s'élève à 627 000€.

Celui de 2011 était de 624 000€. Ainsi, en 2 ans, le déficit cumulé s'élève à **1 250 000€; c'est lui qui a permis la réalisation de tous les investissements en cours.**

RESULTAT GLOBAL

CA: 2012	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE
RESULTATS DEFINITIFS	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	RESULTAT
Budget géneral		1 389 625,46	797 744,10		591 881,36
Restaurant		23 225,55	23 225,55		0,00
ZAET "La Cartonnerie"		855 061,88	893 731,72		-38 669,84
ZACE L'ETHOLE		97 458,68	498 990,13		-401 531,45
SPANC	5 976,04		1 188,04		-7 164,08

Situation globale au 01/01/13		144 515,99 €
Rappel Fin	2 011	771 764,03 €
Résultat	2 012	-627 248,04 €

Conclusion

Nous avons donc "consommé" 627 000€ durant l'année 2012,
Le résultat global s'élève à 144 000€.
En terme de trésorerie, au regard des restes à recouvrer, ce résultat s'apparente à 0€.
En terme comptable, au regard des frais courants, ce résultat représente 1 mois de fonctionnement.

∂ Evolution

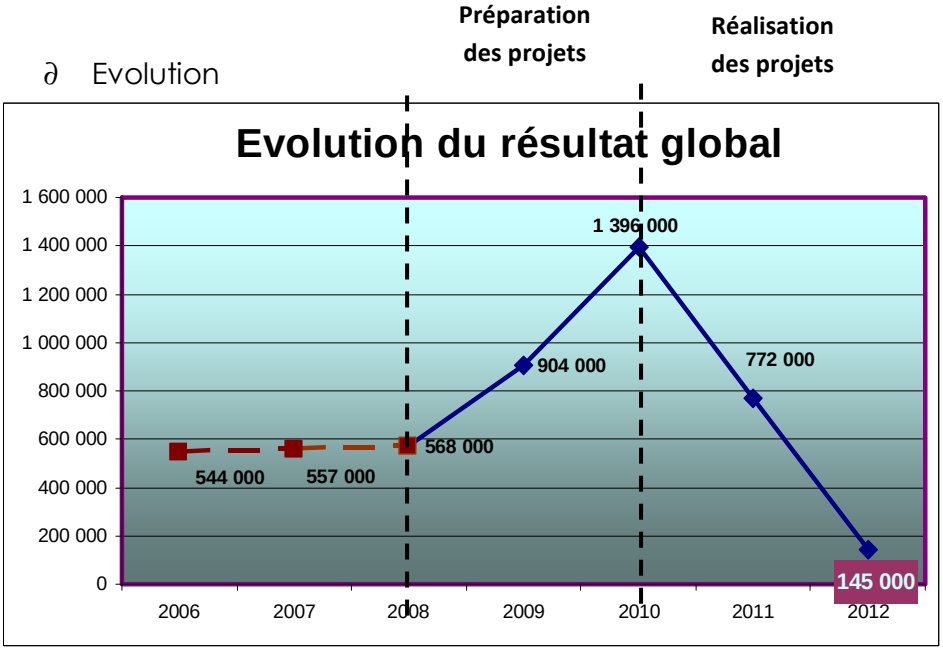

Pendant les 3 premières années de mandature (2008, 2009, 2010), la collectivité a thésaurisé, le temps de préciser les projets et de les rendre prêts à être exécutés.
Les années 2011 et 2012 sont des années de gros investissements.
Pour faire face à ceux de 2013 il sera nécessaire d'avoir recours à l'emprunt.

7 - COMMUNICATION JURIDIQUE

Le Conseil Communautaire s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2012.
110 délibérations ont été votées

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 19 Janvier 2012

01 – Subvention O.T.S.I. année 2011 : versement du solde

02 – Gratification du personnel – Médaille d'honneur du travail

03 – Versement des acomptes relatifs aux subventions 2012 versées par la Communauté de Communes à différents établissements

04 – Motion T.G.V.

05 – Vente des actes du Colloque : création d'une régie de recettes

06 – Vente des actes du Colloque : fixation du prix de vente

07 – Vente des actes du Colloque : désignation d'un régisseur

08 – Vente des actes du Colloque : demande de franchise d'application de la T.V.A.

09 – Reversement de l'ACTP aux communes membres – année 2012

10 – Contrats d'Assurance des Risques Statutaires

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 23 Février 2012

11 – Contrat de Rivière Loue : participation financière année 2011

12 – Réhabilitation du plateau sportif couvert du Champ de Mars à Arbois : création d'une halle sportive

13 – Subvention 2012 aux Clubs sportifs membres de l'OIS

14 – Approbation du compte de gestion 2011 : Budget ZAET la Cartonnerie

15 – Approbation du compte de gestion 2011 : Budget Général

16 – Approbation du compte de gestion 2011 : Budget ZACE « L'ETHOLE »

17 – Approbation du compte de gestion 2011 : Budget RESTAURANT

18 – Approbation du compte de gestion 2011 : Budget SPANC

19 – C.R.L.F.C. : Petites fêtes de Dionysos édition 2012

20 – Projet Pôle Pasteur

21 – Réhabilitation de la Salle Omnisports : avenant n° 1 au contrat de maîtrise d'œuvre

22 – Aménagement de la ZAC de l'Ethole : choix de la procédure d'adaptation du Plan Local d'Urbanisme d'Arbois

23 – Financement du projet d'accessibilité du secteur Nord d'Arbois

24 – Compte administratif 2011 : Restaurant

25 – Affectation du résultat 2011 : Restaurant

26 – Compte administratif 2011 : ZAET « La Cartonnerie »

27 – Affectation du résultat 2011 : ZAET « La Cartonnerie »

28 – Compte administratif 2011 : SPANC

29 – Affectation du résultat 2011 : SPANC

30 – Compte administratif 2011 : ZACE « L'ETHOLE »

31 – Affectation du résultat 2011 : ZACE « L'ETHOLE »

32 – Compte administratif 2011 : Budget Général

33 – Affectation du résultat 2011 : Budget Général

34 – Compte administratif 2011 : ZACE « L'ETHOLE »

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 29 Mars 2012

35 – Attribution d'une subvention à l'association l'Accueil Paysan

36 – Solde de la subvention 201 à l'ADMR

37 – Versement des subventions pour l'année 2012

38 – SPANC – Coût des prestations 2012

39 – Vote des taux d'imposition

40 – Vente de prestations occasionnelles aux communes

41 – Subvention exceptionnelle à l'ADMR

42 – Amortissement des travaux d'éclairage public de la ZI de l'Ethole

43 – Réhabilitation du bâtiment EDF-Réalisation de travaux complémentaires

44 – Festicaves 2012 : subvention au comité des fêtes d'Arbois

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 10 Mai 2012

45 – Décision Budgétaire Modificative n° 1

46 – Convention de ligne de trésorerie interactive à conclure avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté

46 bis – Annule et remplace la délibération réf. AH/VP N°12/46 du 15/05/2012
Convention de ligne de trésorerie interactive à conclure avec la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté

47 – Tarifs 2013

48 – Sortie de l'actif de la CCAVV

49 – Attribution d'une subvention au club Jura Cyclisme

50 – Réhabilitation du plateau sportif couvert du Champ de Mars à Arbois ; Avenant au Marché de Travaux

51 – Réhabilitation de la halle sportive intercommunale : poursuite des travaux

52 – Réhabilitation de la halle sportive intercommunale : attribution du lot « Equipements Sportifs »

53 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au club de hand d'Arbois

54 – Attribution d'une subvention à la FNACA

55 – Acquisition de parcelles présentant un intérêt patrimonial sur le plan des milieux naturels

56 – Adhésion aux services mutualisés du Service Informatique et TIC de SIDEC pour les collectivités et établissements publics du Jura

57 – Acquisition de mobilier pour les nouveaux locaux de la Communauté de Communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 28 Juin 2012

58 – Construction d'une salle de sports à Arbois : Attribution des travaux

58 bis – Réhabilitation de la salle omnisports à Arbois – Attribution des travaux

59 – Mise en place d'un contrat TIPI (Titres Payables par Internet)

60 – Instauration du montant des loyers des locaux de l'étage du bâtiment communautaire

61 – ZAET « La Cartonnerie »

62 – Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC)

63 – ZAC de l'Ethole : Validation de l'avenant N°01 au marché de maîtrise d'œuvre N°2011-07

64 – ZAC de l'Ethole : Validation de l'Avant-Projet

65 – ZAC de l'Ethole : Réalisation d'une étude de trafic routier

66 – Motion : maintien des moyens suffisants en personnel de gendarmerie

67 – Acquisition d'un lave-vaisselle professionnel au restaurant intercommunal

68 – Installation d'une passerelle sur la commune des Planches / maîtrise d'ouvrage

69 – Mise en place d'un sentier pédagogique sur le thème de l'eau sur le site de la Cartonnerie de Mesnay

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 04 OCTOBRE 2012

71 – Attribution d'une subvention à la ville d'Arbois pour l'organisation de « l'exposition photographique plein air : Arbois du passé et du présent »

72 – Attribution d'une subvention à la ville d'Arbois pour l'organisation de l'exposition « Jura Terre d'AOC »

73 – Choix du régime du projet de ZAC de l'Ethole au regard de la Taxe d'Aménagement

74 – Fonds de concours à la commune de Vadans – réalisation d'une salle polyvalente

75 – Vente du Cartoguide à l'Office de Tourisme

76 – Décision Budgétaire Modificative

77 – Indemnités du trésorier

78 – Cotisation minimum CFE

79 – Modulation du tarif de TASCOM

80 – Demande de subvention exceptionnelle de l'IFCVG

81 – Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Orain et de la Grozonne

82 – Attribution d'une prime aux auxiliaires de puériculture

83 – Annulation de la délibération AH/VP N°12/68

84 – ZAC de l'Ethole : Etude d'impact / Dossier loi sur l'Eau : signature d'un avenant

85 – ALSH : signature d'un contrat d'apprentissage

86 – Cartonnerie de Mesnay : mise en place d'un jardin public de plantes mellifères

87 – ZAC de l'Ethole : Mise en compatibilité du PLU d'Arbois

88 – Désignation d'un représentant au CA de la « fondation Maison Louis Pasteur »

89 – Autorisation du Président à signer tout document avec la CAF

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 15 Novembre 2012

90 – NATURA 2000 : animation pour l'année 2013

91 – Reversement d'une subvention à la MJC – Voyage à Strasbourg -

92 – Prise de compétence SCOT

93 – Décision Budgétaire Modificative

94 – Tarification pour repas des personnels communaux et intercommunaux

95 – Remboursement des frais de congrès

96 – Demande de financements dans le cadre de l'appel à projets « SCOT ruraux »

97 – Adhésion à l'association de défense de la gare de Mouchard / Réalisation d'une étude par la CCI du Jura

98 – Annulation des délibérations N° 12/71 et 12/72

99 – Annulation de la délibération N° 12/81

100 – Motion de soutien pour le prolongement du quai de la gare d'Arbois

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 20 Décembre 2012

101 – Reversement de l'ACTP aux communes membres pour l'année 2013

102 – Sollicitation d'une aide FEDER dans le cadre de la mise en place du PCET

103 – Décision Budgétaire Modificative

104 – Modification de la participation à la protection sociale complémentaire pour les agents intercommunaux

105 – Organisation des Journées de Pays de patrimoine et des moulins 2012

106 – Adhésion aux services mutualisés du service informatique et TIC du SIDEC pour les collectivités et établissements publics du Jura

107 – PDIPR : Vente du cartoguide aux structures extérieures

108 – ZAC de l'Ethole / Marché d'AMO pour les dossiers de création et de réalisation : signature d'un avenant

109 – Accueil de volontaires dans le cadre du service civique

Annexes

ANNEXE 1 : PROJET DE CAHIER DES CHARGES POUR LA MEDIATHEQUE

C'est en 2002 que la Ville d'Arbois a transféré à la Communauté de communes la bibliothèque qui est devenue intercommunale. Dès le début de son mandat en 2008, la commission compétente s'est interrogée sur un certain nombre de faiblesses qui lui ont paru suffisamment graves pour justifier le projet d'une nouvelle médiathèque. Voici l'esquisse des réflexions sur le sujet.

A. Analyse de l'existant

1/ Présentation de la CC.

- Situation géographique.

La Communauté de communes « Arbois, Vignes et Villages, Pays de Louis Pasteur » (CCAVV ex Val de la Cuisance) regroupe les 14 communes du canton d'Arbois : Arbois, Abergement-le-Grand, La Châtelaine, La Ferté, Les Arsures, Les Planches-près-Arbois, Mathenay, Mesnay, Molamboz, Montigny-les-Arsures, Pupillin, Saint-Cyr-Montmalin, Vadans et Villette-les-Arbois.

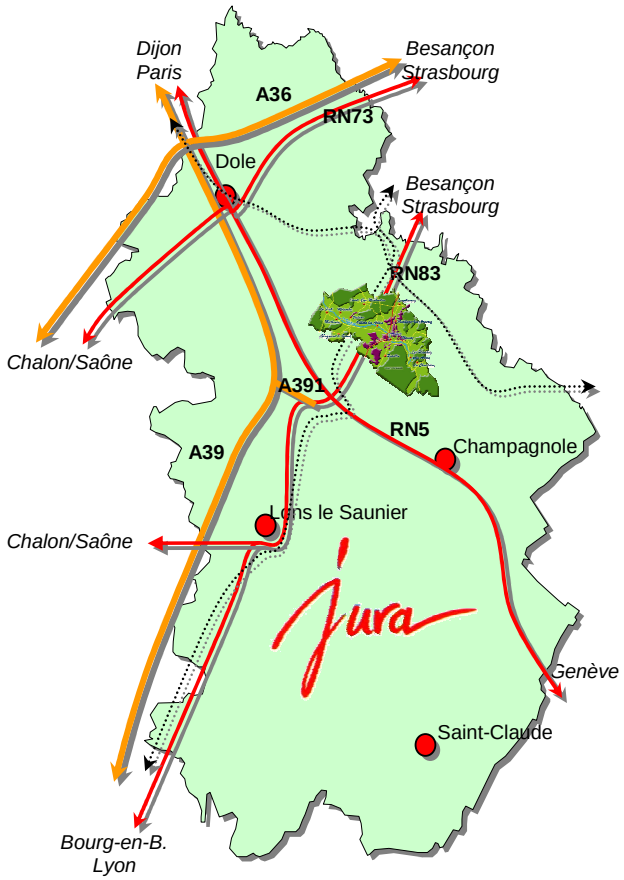

Le territoire de la CCAVV témoigne d'une accessibilité de bonne qualité avec un important tissu de voies de communication (A39, RN83, Gare TVG à Mouchard) qui lui permet de rester en contact avec les grandes métropoles régionales (Besançon, Lyon, Dijon), ainsi qu'avec les pôles du Département (Dole, Saint-Claude, Lons-le-Saunier).

- Compétences intercommunales

La Communauté de communes exerce les compétences suivantes :

Aménagement de l'espace communautaire
Développement économique

Protection et mise en valeur de l'environnement

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Politique du Logement et du cadre de vie

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sociaux, culturels et sportifs nouveaux intéressant plusieurs communes

Tourisme

Communication

Social – Services à la population (crèche, restaurant, ALSH, soutien aux clubs sportifs)

En 2009, la Communauté de communes a élargi son champ de compétences propres à la protection et mise en valeur de l'environnement en intégrant l'élaboration et/ou suivi/animation du programme Natura 2000 relatif au site de la Reculée des Planches-près-Arbois (arrêté préfectoral n°1378 du 13 octobre 2009).

- Dynamiques territoriales et activités

La CCAVV est un territoire à dominante rurale, organisé autour du bourg-centre Arbois (3 698 habitants, soit 60% de la population intercommunale) qui fait figure de pôle commercial, industriel et touristique.
Le territoire intercommunal connaît depuis 1968 un recul démographique constant. En effet, la Communauté de communes a perdu 93 habitants entre 1982 et 1999, mais ce contexte démographique quasi stable au niveau cantonal cache des disparités au niveau communal : Arbois, bourg-centre qui perd des habitants alors que la majorité des autres communes croissent sans toutefois compenser la perte du bourg centre.

L'économie du territoire intercommunal est axée principalement sur 3 segments :

- Le secteur de l'industrie de transformation des métaux et du bois,

- L'agriculture avec en particulier la viticulture et ses Appellations d'Origine Contrôlée,

- Le tourisme lié au vin, au patrimoine bâti et aux sites naturels (Reculée des Planches)

L'activité industrielle, commerciale et artisanale du territoire est concentrée majoritairement dans la commune d'Arbois (72 %). Ce bourg-centre compte également de nombreux services publics et notamment culturels : collège, lycée, hôpital, MJC, bibliothèque, musées (musée de la vigne et du vin du Jura, musée Sarret de Grozon, écomusée du Carton)...et la maison de Louis Pasteur.

La ville d'Arbois est très souvent associée à son domaine viticole, ce qui participe à sa notoriété. Cependant, l'économie locale repose davantage sur l'activité industrielle.

Les 13 autres communes du territoire, à dominante viticole, possèdent quelques commerces de proximité qu'elles souhaitent voir se maintenir. L'activité artisanale est plus représentée que le commerce dans ces zones rurales.

Enfin, le tourisme occupe une place prépondérante au sein de ce territoire. On note en effet la présence de lieux touristiques importants qui drainent de nombreux visiteurs sur le territoire. A proximité d'Arbois les sites naturels, cascades, grottes, belvédères, reculées favorisent cette activité et offrent la possibilité de randonnées pédestres, VTT etc. L'Office de Tourisme intercommunal accueille près de 28 000 visiteurs chaque année. De nombreux commerçants, hôteliers, restaurateurs, dont un restaurateur 2 étoiles Michelin, magasins de vente et dégustation de vin, un chocolatier Meilleur Ouvrier de France contribuent à cette notoriété. La CCAVV bénéficie d'une diversité d'hébergements touristiques (un camping 3 étoiles, des hôtels, meublés de tourisme, chambre d'hôtes, gîtes). A Arbois, sont installées également deux agences de tourisme et un autocariste qui promeuvent notamment les séjours touristiques jurassiens et franc-comtois.

2/ La place du projet dans le « Pays du Revermont ».

La CCAVV forme avec celles de Poligny et de Salins les Bains le « Pays du Revermont » qui a bénéficié de deux programmes Leader grâce auxquels les pratiques de collaboration sont devenues très étroites. Non seulement de CC à CC, mais également de façon directe entre les bourgs centres.
Le Pays est devenu le lieu privilégié où se définissent et se coordonnent les politiques mises en œuvre ensuite localement par les CC. C'est ainsi qu'ont été successivement été conduites des réflexions stratégiques sur l'habitat, la culture, les services, le développement économique et plus récemment la santé, sans omettre le tourisme où les pratiques de coopération sont actives.

Concernant la culture, deux initiatives illustrent cette méthode de travail :

un colloque sur le thème de la culture en milieu rural organisé avec l'appui de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture en octobre 2006 au moulin de Brainans, lieu de diffusion des musiques actuelles désormais pris en charge par la CC de Poligny,

un schéma de Pays élaboré en 2008 traduisant les orientations à privilégier dans ce domaine.

La première a relevé, outre l'existence des 3 bibliothèques des 3 CC, une certaine richesse de la vie littéraire locale avec deux manifestations : La Fête du Livre organisée annuellement à Salins les Bains et les Petites Fêtes de Dyonisos qui se tiennent chaque année à Arbois et depuis peu aussi à Salins les Bains ; cette

manifestation est devenue de notoriété nationale avec le parrainage de Télérama.

Le second pointe le projet d'une médiathèque à Salins les Bains ; mais il précise « Quant à Arbois, une réflexion est en cours pour une évolution de la bibliothèque en médiathèque ». La présente démarche a donc déjà une certaine histoire.

3/ Analyse de la lecture publique dans le « Pays du Revermont ».

Forte de la préoccupation évoquée plus haut, la commission compétente a pris l'initiative de deux études préalables destinées à affiner la réflexion devant conduire au choix et à la définition du projet.
La commission a visité les bibliothèques environnantes et dressé une comparaison de principales caractéristiques de la bibliothèque inter communale avec celles de Salins les Bains et Poligny[1]...et Mont sous Vaudrey[2]. L'ensemble des données rassemblées est présenté en annexe 1. Il ne montre pas de différences significatives entre elles, si ce n'est celle de Mont sous Vaudrey qui apparaît à bien des égards plus « performante »,...peut être parce que la plus récente.

Globalement, il n'apparaît pas de différences significatives entre les différents sites, la bibliothèque intercommunale se situant dans une position intermédiaire tant dans les moyens que dans les résultats. La comparaison met également en évidence plusieurs orientations, dont l'abonnement familial mis en œuvre en 2010 pour « contourner » l'obstacle d'un prix d'adhésion jugé trop élevé. [3]

La commission a également procédé en 2010 à un sondage auprès de ses abonnés ; les résultats sont fournis en annexe 2. Il montre une bonne satisfaction des abonnés. Les deux principaux griefs vont à l'insuffisance de l'offre multimédia, à l'agencement ainsi qu'à l'accès des locaux. Trois points qui sont au cœur du nouveau projet.

4/ Analyse des bilans de fonctionnement.

L'étude des bilans de fonctionnement des 3 dernières années pointe deux données centrales :
- la régression du nombre des abonnés qui reste la donnée quantitative première,

- l'insuffisance du partenariat avec les établissements scolaires.

Or la CC a pour politique de donner une dimension éducative forte à l'ensemble des actions dont elle a la responsabilité dans le domaine des services à la personne. L'exemple de la bibliothèque de Mont-sous-Vaudrey qui a noué un partenariat fort avec ses écoles et son collège illustre la pertinence et la fécondité d'une telle orientation.

L'analyse des autres résultats donne *à contrario* l'image d'un niveau d'activités soutenu. La fréquence des visites et le nombre d'ouvrages empruntés apparaissent satisfaisants. De la même façon, le nombre tout autant que la qualité des animations illustrent la portée des initiatives pour animer ce lieu. Ce qui, au delà de la baisse du nombre d'abonnés, traduit bien l'importance des besoins à satisfaire et l'existence

[1] Bibliothèque appartenant avec Arbois au Pays du Revermont
[2] Bibliothèque voisine appartenant à la CC du Val d'Amour

d'une véritable attente de la part des habitants du canton.

B/ La formulation d'un nouveau projet.
1/ Le choix politique.

- Le Pourquoi ?

La première raison reste liée à l'érosion de sa fréquentation (cf. annexe 3).
Le nombre de ses abonnés ne traduit que partiellement son niveau d'attractivité ; celui des emprunteurs est un critère sans doute plus pertinente son niveau d'activité et les personnes venant consulter les ordinateurs ne sont pas prises en compte par exemple. Mais force est de reconnaître la lente et constante régression de ses abonnés depuis 2006. Ce constat très inquiétant ne saurait rester sans réponse. **L'objectif sera donc de bloquer cette baisse, mieux encore de l'inverser.**

La deuxième raison de ce projet tient à la volonté d'une démarche éducative.
Qu'il s'agisse de la petite enfance, de l'ALSH, du restaurant intercommunal ou du soutien aux clubs sportifs. Dans chacun de ces domaines, la CC tient à donner sens à ses interventions en garantissant leur portée éducative. Et pour cela, il convient de rendre cet outil, à l'origine conçu pour présenter des livres, plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles technologies et aux nouvelles pratiques (lieu plus ouvert, services élargis, interactivité…). **Il est donc logique qu'elle veille à ne pas laisser s'affaiblir un outil essentiel à cette volonté.**

La troisième raison est plus géographique.

Elle résulte de l'observation selon laquelle le nombre des abonnés tend à se réduire de façon très importante avec la distance au bourg centre (cf. annexe 4). Un peu comme si le rayonnement de la bibliothèque se confinait au bourg centre et à ses abords immédiats, sans jouer son rôle d'animation et d'irrigation du territoire. A cet égard, la suppression du bibliobus départemental est ressentie comme un facteur particulièrement négatif auquel il convient de remédier. **L'irrigation du territoire intercommunal doit donc être améliorée.**

- Le Comment ?

Premier constat *:* **Il n'y a pas de solution avec un maintien sur le site actuel.**
En dépit d'une situation favorable en centre ville, les causes de la baisse du nombre de lecteurs tiennent pour une part importante à la configuration et à l'agencement des locaux actuels. L'impossibilité de toute extension (cf. musée contigu) jointe à une mauvaise orientation, à des difficultés d'accès pour les mères de familles ou les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) révélées par l'enquête auprès des usagers (cf. annexe 2), à une insuffisance d'éclairage naturel et aux contraintes techniques fortes (épaisseurs des murs notamment) écartent toute solution attractive sur le site actuel. Enfin le site actuel n'offre pas la surface requise pour l'élargissement nécessaire de l'offre évoqué plus haut.

Deuxième constat : **Un site permettrait de conserver les atouts de l'implantation actuelle en évitant ses inconvénients.**

Un inventaire systématique des bâtiments publics situés dans le centre ville, réalisé en 2009, n'avait pas permis de trouver un site disponible ! Jusqu'au jour où l'acquisition de l'ancienne maison EDF en 2010 a permis d'entrevoir une perspective nouvelle : outre l'avantage d'une localisation en centre ville, et donc à proximité des établissements scolaires, elle dispose de locaux faciles d'accès, spacieux, silencieux, bien orientés et bien éclairés. Elle dispose en outre un parking de proximité pour les PMR; un parking à distance raisonnable reste un des critères essentiels de l'attractivité[4]

Troisième constat : **Toute volonté d'une meilleure irrigation du territoire passe par l'implantation de points de dépôt [5]et de points relais[6]**

Pour ce qui est des points relais, une hiérarchie peut être établie entre les deux communes candidates. Si Molamboz paraît en mesure de jouer son rôle de point relais du fait de son éloignement du bourg centre et de la proximité d'autres communes comme Vadans, St Cyr-Montmalin et La Ferté, ce rôle est moins évident pour Montigny du fait de sa proximité du même bourg centre. Il est cependant proposé de ne pas statuer définitivement les deux candidatures qui peuvent révéler chacune un intérêt pour l'avenir.
Molamboz propose un local quasi neuf et chauffé de 60 m² qui nécessiterait l'acquisition de mobilier à roulettes pour ranger les documents et qui serait ouvert 2h le samedi matin ainsi qu'une fois en semaine (mercredi après midi?). A noter qu'il n'y a pas de bibliothèque à la MJC de Vadans.

Montigny les Arsures pour sa part dispose dans son ancienne école d'un local de 63 m² qui demanderait un « rafraîchissement ». La commune pourrait assurer deux permanences de 2h par semaine. Ce local jouxte une autre salle de 45 m² qui faisait fonction de bibliothèque il y a moins de trois ans avec ses ouvrages et ses bacs de fiches ! Un appel à candidatures a permis d'enregistrer la candidature de deux communes : Montigny les Arsures et Molamboz. Ces deux communes proposent chacune un local et s'engagent à y assurer une permanence.

Pour ce qui est des points de dépôt, l'offre en serait faite sur la base du volontariat à chacune des communes de la CC. Au demeurant, cette proposition pourrait être mise en œuvre indépendamment du projet de réalisation de la médiathèque.

2/ La faisabilité technique et financière du projet

Pour ce qui est de la médiathèque proprement dite, le mandat confié à un architecte

[4] *A signaler que le groupe de travail a écarté l'hypothèse attrayante de l'actuel ALSH situé dans le square Sarret de Grozon et susceptible d'être déplacé à terme. Il est très loin d'offrir les surfaces suffisantes (200 m² environ à comparer aux 467 m² requis!), sans évoquer les questions de cohabitation avec les activités du square Sarret de Grozon.*

[5] *Par points de dépôts, nous entendons un lieu (secrétariat de mairie par exemple) où la commune tiendrait à disposition de ses habitants les ouvrages ou documents réservés par Internet ou par téléphone. Ce lieu offrirait également la réservation à distance.*

[6] *Par points relais, nous entendons un lieu mis à disposition par la mairie relié par internet à la médiathèque et disposant d'un fonds minimal, dont la gestion (heures d'ouverture et accueil du public) relèverait de la commune. La CC prendrait à sa charge le fonds documentaire et son renouvellement, la dotation en matériel, mobilier et équipement informatique.*

pour le site de la maison EDF a permis de recenser et localiser les lieux et surfaces qui pourraient lui être dévolues .

L'esquisse réalisée par l'architecte a identifié les surfaces suivantes :

Rez-de-chaussée.

Locaux communs avec les autre entités : (62,17 m² x 0,71%) = 44,15 m²

Locaux propres à la médiathèque = 174,13m²

Soit un total de 218,28 m²

1er étage.

Locaux communs avec les autres entités : (21,27 m² x 0,55 %) = 11,93 m²

Locaux propres à la médiathèque (dt terrasse nord couverte) = 167,20 m²

Soit un total de 179,13 m²

2e étage.

Locaux propres surface minimale de 100m²

Soit une surface totale nette de 497, 41 m², hors points relais

A signaler toutefois que si le 1er étage est relié au rez-de-chaussée par un ascenseur, il n'en va pas de même pour le niveau 2 qui pourrait nécessiter l'installation d'un monte-charge.

Concernant les moyens en personnel, les moyens existants seraient bien entendu maintenus dans leur intégralité. Il ne saurait être question de réduire des moyens jugés suffisants pour la fréquentation actuelle mais pouvant s'avérer insuffisants pour des objectifs plus ambitieux. Il semble donc possible et nécessaire de les étoffer en fonction des partenariats qui pourraient être noués avec les établissements scolaires et des points relais qui pourront être implantés. Ils ne sauraient toutefois écarter la solution du bénévolat ainsi que le démontre l'exemple de Mont sous Vaudrey, ni d'ailleurs les solutions technologiques offertes par l'informatique, notamment pour la relation avec les points relais.

3/ Les besoins identifiés

Une autre série de questionnaires destinés à connaître les avis, les attentes et les besoins à satisfaire ont été adressés aux collectivités locales, aux écoles, ainsi qu'aux partenaires associatifs existants et potentiels : Maisons des Jeunes (Arbois et Vadans), Relais Aides Maternelles, Centre de Loisirs Sans Hébergement, crèche halte garderie, hôpital et maison de retraite, Office du Tourisme. La synthèse figure en annexe 5.
La très grande majorité des avis recueillis mentionne l'inadaptation des locaux actuels à une utilisation optimale et aux nécessités de développement de la bibliothèque intercommunale. Les réponses aux questionnaires font souvent état de locaux tristes, sombres, vieillots, peu accueillants. D'autre part, le problème de l'accessibilité à la bibliothèque actuelle est mis en avant : dangerosité d'accès, manque de place pour les poussettes, difficultés de circulation dans l'établissement pour les personnes à mobilité réduite.

L'autre idée majeure qui ressort des questionnaires est la modernisation de la bibliothèque, son évolution vers une médiathèque intercommunale.

Enfin en ce qui concerne le fonds de livres et documents, il est mis en avant le manque de diversité et il est souhaité d'augmenter le fonds jeunesse, les livres en lien avec les thématiques du territoire, les livres à gros caractère, les DVD de films anciens.

4/ les orientations stratégiques.

Des constats ci-dessus, découlent les axes prioritaires suivants :

- Nécessité de locaux spacieux, bien éclairés, accessibles à tous (y compris mères de famille et personnes à mobilité réduite) avec proximité d'un parking.
- Agencement d'espaces dédiés
  - à l'accueil de petits groupes et à l'animation
  - à la petite enfance
  - à la lecture isolée
  - à l'accueil du public avec un kiosque (point presse)
  - au prêt et à la consultation des collections
  - au multimédia
- Mise en place de plages réservées pour publics divers (scolaires, retraités …)
- Adaptation de l'outil aux attentes du public :
  - un fonds documentaire enrichi
  - la mise en place de stations informatiques utilisables par le grand public
  - la mise en réseau pour consultation-réservation (Intranet ?) de tous les partenaires : communes, établissements scolaires ….
- La mise en place d'animations autour de la lecture dans les villages.

Conclusion.

En conclusion, le transfert de la bibliothèque, sa modernisation et son adaptation aux besoins actuels s'inscrivent dans le double souci d'offrir une meilleure fonctionnalité et des conditions matérielles plus agréables, mais aussi de dynamiser la vie culturelle de la Communauté de Communes. L'aménagement d'un lieu accessible à tous, situé dans le cadre agréable des rives de la Cuisance, au cœur de la ville, s'accompagne de la volonté d'en faire un lieu de convivialité et de sociabilité qui développera un travail en direction de toutes les générations et de l'ensemble du territoire. Pour ce faire, l'aménagement intérieur permettra tout à la fois les services traditionnels mais aussi des animations, des consultations rapides de documents d'actualité, des rencontres inter-publics, l'utilisation de matériels informatiques. Des actions seront engagées avec les sites relais mais également avec toutes les communes.
La nouvelle bibliothèque devrait être ainsi en mesure de jouer un rôle moteur dans la politique culturelle du territoire.

Annexe 1. Enquête comparative des bibliothèques du Val d'Amour, de Salins les Bains et de Poligny avec celle d'Arbois (2009).

Face à une situation qui pose question (érosion persistante de la fréquentation) et aux choix (transfert ou non) auxquels la Communauté de communes est confrontée, il était utile de se faire une conviction à partir d'une comparaison avec des structures comparables et proches. La commission a donc fait la visite des bibliothèques du Val d'Amour,de Salins les Bains et de Poligny.

Elle en a retiré des comparaisons sur les modes de fonctionnement, les moyens consacrés à partir notamment de:

- La fréquentation mesurée par le nombre d'abonnés/population, étant observé que ce critère reste partiellement indicatif et que le nombre de prêts serait plus pertinent,
- les moyens mis en œuvre à partir
  - d'une part de la surface d'accueil/abonnés et /habitants,
  - d'autre part, des budgets personnels et acquisitions/abonnés et / habitants.

Ainsi que sur les résultats…

1/ Modes de fonctionnement.

1.1 Les tarifs :

	Poligny	Mont sous Vaudrey	Salins les Bains	Arbois
Adultes	8.00€	10.00€	10.00€	20.40€
Jeunesse	4.35€	2.00€	2.50€	5.10€
Vacanciers	4.35€	15.00€		
Etudiants		5.00€		7.15€

Les tarifs prévoient souvent un tarif pour familles, ce qui a pour effet d'accroître les inscriptions. Ceux d'Arbois sont à l'évidence plus élevés que la moyenne. A Mont sous Vaudrey, gratuité pour les maisons de retraite et CAT.

1.2. Les horaires d'ouverture, hors accueil scolaire spécifique:

	Poligny	Mont sous Vaudrey	Salins les Bains	Arbois
Lundi	X	X	X	X
	X	X	X	X
Mardi :	X	X	X	10h30 à 12h
	13h30 à 17h30	14h à 18h	14h à 17h	16h à 18h30
Mercredi :	9h30 à 12h	9h à 12h	10h à 12h	10h30 à 12h
	13h30 à 17h30	14h à 18h	14h à 18h	14h à 18h30
Jeudi	X	9h à 12h	X	X
	13h30 à 17h30	X	X	16h30 à 18h
Vendredi :	9h30 à 12h	X	X	9h à 12h
	13h30 à 17h30	X	14h à 18h	16h30 à 18h
Samedi :	9h30 à 12h	9h à 12h	10h à 12h	10h30 à 12h
	X	14h à 17h	14h à 17h	14h à 16h30.
Total	23,5 h	20h	18h	20h

L'originalité du tableau tient aux créneaux spécifiquement réservés aux scolaires à Mont sous Vaudrey, avec deux créneaux le mardi ou mercredi (heure du conte pour les tout petits)et de façon exclusive le vendredi pour les primaires ainsi qu'à Salins les Bains où le jeudi est réservé à l'accueil des classes

1.3 .Services proposés.

A Mont sous Vaudrey : Secteur musique enfants et adultes CD et DVD+ nouveautés livres pour adultes, dont fonds « local » + coin multimédia (sans nouveaux achats de Cdrom + 4 postes ordinateurs (renouvelés tous les 5 ans) + un coin détente + un espace enfants en amphithéâtre
Les deux accueils scolaires consistent dans deux animations /semaine :

- l'heure du conte le mercredi ou mardi pour les tout petits à tour de rôle pour toutes les écoles du Val d'Amour à tour de rôle, soit un passage 3 fois dans l'année pour 20 classes sur 40 au total ; et l'année suivante, on tourne !

- Un « accueil de classes » le vendredi pour toutes les autres classes du Val d'Amour trois fois dans l'année.

A Salins : Secteur adultes+ secteur enfants de 120 m2 dont une fosse-amphithéâtre, appelée « fosse aux contes », secteur multimédia + 5 postes internet réservés aux abonnés (ni jeux, ni chats, ni face book…). Manque un coin « nouveautés ».

A Poligny : Secteur adultes au 1° niveau avec coin nouveautés + coin romans + coin journaux et prêts de magazines sur 3 semaines ! Secteur jeunes au 2° niveau avec coin pour accueils scolaires + Salles pour expo (40m2), pour atelier entretien (10 m2) et pour archives (40 m2) + coin "cafétéria"+ presse locale. Pas de prêt de DVD. Un seul ordinateur gratuit mais interdit pour messagerie et consultation de 45 minutes maxi. Interdit aux clés USB (crainte de virus). Accueil des écoles le matin ; mais ce service ne fonctionne qu'avec les écoles de Poligny et de Grozon , malgré l'envoi d'infos et de propositions d'animations. Peu de contacts avec collèges et lycée. Accueil scolaire jugé important pour découverte des locaux et des services offerts.

2/ Les moyens mis en œuvre.

1° critère : les surfaces.

La surface d'accueil par abonné et par habitant, hors lieux d'exposition et bureaux, est :

- à Mont sous Vaudrey de 125 m² pour 625 abonnés et 7237 habitants, **soit un ratio de 0,2 m²/abonné, et de 0,017 m²/habitant.**

- à Poligny, de 300 m² pour 600 abonnés et 10416 habitants, **soit un ratio de 0,5 m²/abonné et de 0,028 m²/hab.**

- à Salins-les-Bains, de 225 m² pour 650 abonnés et 6400 habitants, **soit un ratio de 0,34 m²/ abonné et de 0,035 m²/hab.**

Par comparaison, le ratio du canton d'Arbois s'établit à 242m² pour 554 abonnés et 6645 habitants, **soit un ratio de 0,43 m²/abonné et de 0,036m²/hab**. A noter le « faible » taux de Mont sous Vaudrey qui atteint 625 abonnés avec une surface très inférieure à Arbois.

2° critère : le budget des personnels.

Les chiffres sont les suivants

- pour le Val d'Amour (ne compter que Mont sous Vaudrey et Mouchard puisque l'antenne de Montbarrey est tenue par les bénévoles), 4,5 temps plein (1) pour 8674 habitants et 749 abonnés, **soit 1 emploi pour 1927 habitants et 166 abonnés.**

- pour Poligny, 1,8 temps plein pour 10146 habitants et 600 abonnés, **soit 1 emploi pour 5636habitants et 333 abonnés.**

- pour Salins, 2 postes à temps plein pour 6400 habitants et 650 abonnés, **soit 1 emploi pour 3200 habitants et 325 abonnés.**

Pour le canton d'Arbois, les données sont de 1,85 temps plein pour 6645 habitants et 500 abonnés, ***soit 1 emploi pour 3591 habitants et 270 abonnés.***

3° critère : le budget des acquisitions.

- Pour le Val d'Amour, le budget est de 21000 euros, ***soit 2,42 €/hab. et 28,4€/abonné.***

- Pour Poligny, le budget est 9 000 euros, ***soit 0,89 €/hab. et 15 €/abonné.***

- Pour Salins, le budget est de 19 000 euros***, soit 2,97 €/hab. et 29,23€/abonné.***

Pour le canton d'Arbois, le budget est de 9 200 euros d'acquisitions annuelles, ***soit 1,38 €/hab. (à comparer à l'objectif officiel de 2 €/hab.) et de 16,6 €/abonné.***

3/ Les résultats.

Ils se résument au nombre d'abonnés par rapport à la population totale, même si cet indicateur est notoirement insuffisant et pourrait être utilement complété ou pondéré par le nombre de prêts:

- pour le Val d'Amour, les antennes de Mont sous Vaudrey, Montbarrey et de Mouchard comptent au total 749 abonnés pour 8674 habitant, **soit un taux de 8,6%.**

- pour Poligny, 600 abonnés pour 10 416 habitants, **soit un taux de 5,7%.**

- pour Salins, 650 abonnés (1) pour 6400 habitants, **soit un taux de 10,1%.**

Par comparaison, le ratio du canton d'Arbois s'établit à 554 abonnés pour 6645 habitants, ***soit un taux de 8,3*** *%, situé proche de Mont sous Vaudrey et très supérieur à Poligny, la « performance » de Salins étant sujette à caution* ***(2).***

(1) Plus 20 bénévoles signant un contrat d'engagement !

(2) Selon la bibliothécaire, ce chiffre serait sensiblement surévalué du fait de doubles comptes.

Conclusions.

D'une façon globale, la situation tant en termes de résultats que de moyens paraît très comparable à celles de Mont sous Vaudrey, Poligny et Salins avec quelques pistes qui méritent d'être soulignées :

1°/ ***Concernant la clientèle scolaire***, il convient de souligner:

- qu'elle constitue la cible prioritaire de la bibliothèque et fonde la légitimité de la politique suivie par la Communauté de communes qui a mis l'objectif pédagogique au centre de ses préoccupations,
- que cette clientèle induit par ses pratiques celles des autres membres de sa famille.

Il en résulte la proposition:

- d'aménagements physiques permettant l'accueil de groupes d'enfants et de jeunes,
- d'aménagements horaires, exigeant un partenariat permanent avec le monde scolaire, concrétisée notamment par des créneaux d'utilisation spécifiques.

2°/ ***Concernant les surfaces nécessaires***, Arbois respecte parfaitement les normes et se trouve même très bien doté si l'on se réfère au nombre d'abonnés. Mais en fait, la moitié de la surface disponible est accessible au public arboisien ; ce qui donne un taux « effectif » pour Arbois de 0,35m²/abonné ! D'où la suggestion d'une surface peut être plus restreinte mais mieux aménagée et donc adaptée…quitte à retrouver le niveau de la norme de 0,07m²/habitant en prenant en compte la possibilité d'un relais associatif pour le secteur La Ferté, Molamboz, Vadans, St Cyr Montmalin et L'Abergement.

3°/ ***Concernant les tarifs***, ceux d'Arbois apparaissent trop élevés ; ils constituent une dissuasion sans que les recettes soient significatives. Trop d'impôts tue l'impôt !

4°/ ***Concernant l'accueil des adultes et leur fidélisation***, l'initiative de Poligny avec coin lecture de quotidiens et de magazines+distributeur de café (payant !) est à relever.

Ces 4 pistes qui visent à la recherche (constante) du meilleur rapport coût/service rendu seront à compléter par les résultats de l'enquête menée auprès des usagers.

Et pour ne pas conclure, une dernière comparaison : le budget global de la bibliothèque s'est monté pour *la CC d'Arbois* en 2009 à 86.885 euros, avec 7002 euros de recettes, soit un coût « net » de 79.883 euros représentant **un coût de 12,02 €/hab. et 144,19€/abonné.**

Le *Val d'Amour* a mobilisé pour la même année 175 000 euros pour ses deux bibliothèques, contre 4000 euros d'abonnements et 0 en ressources transférées, soit un coût « net » de

171 000 euros, représentant **un coût de 19,07€/hab. et de 228,30€/abonné**....qui va augmenter en 2010 du fait de la création récente de l'antenne de Mouchard !

Annexe 2 : le sondage auprès des usagers (2010)

Résultats du sondage auprès des usagers de la bibliothèque intercommunale.
53 réponses dont moins de 20 ans = 8

20-40 ans = 8

40-60 ans)=18

Plus de 60 ans =18

NB : Toutes les personnes n'ont pas donné leur âge.

Question 1 : Considérez-vous que les horaires et le nombre de jours d'ouverture sont :

- satisfaisants? = **45**
- moyennement satisfaisants ? = **8**
- pas du tout satisfaisants ? = **0**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?

Ouverture en soirée au-delà de 18h le samedi, le lundi et le mercredi, ou en début d'après midi le jeudi et vendredi.

Question 2 . Considérez vous que le choix de livres est
- satisfaisant ? =**36**
- moyennement satisfaisant ? =**15**
- pas du tout satisfaisant ? = **0**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?
Plus de magazines et de revues, de BD adultes et de littérature jeunesse.

Eviter mélange livres récents et anciens.

Question 3. Considérez vous que l'offre du secteur multimédia est :
- satisfaisante ? = **20.**
- moyennement satisfaisante ? = **13**
- pas du tout satisfaisante ? = **4**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?

Plus de CD et DVD. Salle pour ordis.

Question 4. Considérez vous que la disposition des locaux est :

- satisfaisante ? =**25**
- moyennement satisfaisante ? = **19**
- pas du tout satisfaisante ? = **4.**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?

Locaux trop exigus et cloisonnés, manque d'espace et de clarté. Rayons trop bas.

Question 5. Considérez vous que la localisation de la bibliothèque est :

- satisfaisante ? = **47**
- moyennement satisfaisante ? = **6**
- pas du tout satisfaisante ? = **0**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?
Accès rue difficile avec trottoir trop étroit.

Bâtiment ancien et sombre

Question 6. Considérez vous que les conditions d'accueil et de confort sont:

- satisfaisantes ? = **36**
- moyennement satisfaisantes ? = **12**
- pas du tout satisfaisantes ? = **2**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?

Manque de confort et d'espace pour les lecteurs adultes.

Pbs de bruit ...et de toilettes.

Question 7. Considérez vous que les animations de la bibliothèque sont

- satisfaisantes ? = **28**
- moyennement satisfaisantes ? = **8**
- pas du tout satisfaisantes ? = **0**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?

Salle lecture enfants .Plus de place pour les expos

Question 8. Considérez vous que les tarifs sont

- attractifs? = **39**
- moyennement incitatifs ? = **9**
- carrément dissuasifs ? = **1**

Avez-vous une suggestion à formuler sur ce point ?

Tarif famille dégressif.

Question 9.Comment souhaiteriez vous être informés sur les conditions de fonctionnement de la bibliothèque (horaires, services proposés, animations, tarifs...):

- par voie d'affiches? = **29**
- par un blog ? = **12**
- par les bulletins communaux ou intercommunaux? = **23**
- Par d'autres moyens (préciser) ? = ***presse, mail, courrier.***

Question 10. Dans l'hypothèse d'un transfert de la bibliothèque, quels sont d'après vous les critères à privilégier ?

- luminosité des locaux ? = **24**
- accès parking ? = **22**
- secteur multimédia plus fourni ? **16**
- horaires différents (dire lesquels) ? ***30 h par semaine, plus tard le samedi***
- autres critères (préciser) ? ***plus d'espace en priorité, plus d'offre, carte temporaire***

Question 11. Avez-vous une suggestion ou plusieurs suggestions qui, de votre point de vue, pourraient renforcer la fréquentation de la bibliothèque ?
Besoin de moderniser avec coins-lecture plus confortables, offre médiathèque plus conséquente, animations scolaires plus fréquentes, littérature étrangère plus présente.

Annexe 3 : Nombre d'abonnés à la bibliothèque les 5 dernières années

Année	Nombre d'abonnés	Adultes	Enfants
2006	636	400	236
2007	584	371	213
2008	575	365	210

NB) Avec le nouvel abonnement famille, le nombre des abonnés augmente en **2011** (**574** au 31 octobre)

Annexe 4. Répartition des usagers par commune de la Communauté de communes

Année 2010

Communes de la Communauté de communes	**Nombre d'usagers**
Abergement-le-Grand	1
Arbois	334
Les Arsures	16
La Chatelaine	7
La Ferté	8
Mathenay	2
Mesnay	36
Molamboz	4
Montigny les Arsures	18
Les Planches	8
Pupillin	17
Saint-Cyr Montmalin	10
Vadans	8
Villette les Arbois	30
TOTAL abonnés de la communauté commune	499

NB) Abonnés extérieurs à la Communauté de communes : 4

Annexe 5: Synthèse des enquêtes faites auprès des structures du territoire susceptibles d'être en lien avec la médiathèque.

Tableau présentant les retours des questionnaires sur le projet de médiathèque

Ecoles	**Retour**	**Tourisme**	**Retour**
Vadans	oui	OTSI	oui
La Ferté		CIVJ	
Aragon Morel	oui		
Saint Just maternelle primaire	oui	**Etablissement de soin**	
Collège pasteur		hôpital	oui
Collège Saint-Just		Maison de retraite	oui
Ecole Montessori			
		Communes	
Etablissement en lien avec les enfants		Abergement le grand	
RAM	oui	Arbois	
ALSH	oui	Les Arsures	oui
Crèche	oui	La Chatelaine	oui
MJC		La Ferté	
		Mathenay	
Musées et maison Pasteur		Mesnay	
Musée Sarret de Grozon et musée de la vigne		Molamboz	oui
Maison Pasteur		Montigny les Arsures	
		Les Planches près Arbois	oui
		Pupillin	oui
		Saint Cyr Montmalin	oui
		Vadans	oui
		Villette les Arbois	oui

Conclusions générales

Les locaux: avis partagés. Pour certains les locaux sont suffisants, notamment parce que ce projet n'est pas une priorité.

Pour d'autres, notamment les établissements lié aux enfants et l'hôpital / maison de retraite, les locaux sont tristes, sombres, peu accueillants et pas du tout adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le problème de l'accessibilité à la bibliothèque actuelle ressort pour les établissements en lien avec les enfants et les personnes âgées: dangerosité d'accès, manque de place pour les poussettes, difficulté de circulation pour les PMR dans l'établissement.

Sur le fond de la bibliothèque, ce qui ressort c'est un manque de diversité et un souhait d'augmenter le fond jeunesse, les livres à gros caractère, les dvd, les dvd de vieux films et le livres en liens avec les thématiques du territoire.

Dans les partenariats, les établissements en lien avec les enfants sont en attente

5.1: synthèse de l'enquête faite auprès des Communes

Ont répondu:

Molamboz

Les Arsures

Villette les arbois

Les planches près arbois

La Châtelaine

Vadans

Pupillin

Saint-Cyr Montmalin

Fond propre:

Molamboz: rien

Les Arsures: restes d'une bibliothèque scolaire, accepte de mutualiser avec future médiathèque.

Villette: non

Les planches: non

La Châtelaine: non

Vadans: non

Pupillin: non

Saint-Cyr Montmalin: non

L'actuelle bibliothèque:

Locaux insatisfaisant, "bibliothèque de 1914", triste, peu accueillant, vieillot (x2), mauvais éclairage naturel, canapés peu confortables

Locaux suffisant, ne sont pas une priorité vu la difficulté à financer d'autres projets, locaux satisfaisants (x3)

Améliorations possibles

Clarté, luminosité (x2), salle de consultation, convivialité, locaux plus accessible (x2), rafraichissement des locaux (x2), locaux plus modernes.

Aucune (x2)

Partenariat

Les Arsures: consultation à distance avec relais mairie.

La Châtelaine: point relais dans la commune ou bibliobus. Animation et / ou lecture dans les villages.

Vadans: pas de nécessité

Pupillin: mise en place d'un système de commande par téléphone ou internet et livraison par l'ADMR par exemple ou dépôt des ouvrages en mairie.

Autres remarques

Villette: le déménagement de l'ALSH permettrait de récupérer les locaux et de faire de la bibliothèque un lieu calme, proche de la MJC (dans MJC il y a le mot culture), proche des écoles, aurait une vitrine sur rue passante, possibilité d'un salon de lecture côté square.

La Châtelaine: trouver des possibilités d'accueil plus conviviales avec pourquoi pas un point presse et améliorer les consultations internet.

Vadans: ce projet ne semble pas urgent et n'a pas été inscrit dans les priorités. Ce débat a déjà eu lieu, cela dit il peut-être relancé.

Pupillin: Augmenter le choix dans les DVD et avoir les journaux du jour.

Constat

Avis très partagés entre ceux qui considèrent les locaux actuels comme satisfaisant et ceux qui considèrent les locaux comme insuffisants, triste, vieillot.

Une seule commune à un fond propre (vieux fond scolaire)

Améliorations envisageables

Rafraichissement des locaux / rien

Ajouter un point presse avec les journaux quotidiens, améliorer le fond dvd

Consultation du catalogue à distance et point relais en mairie ou bibliobus; animation autour de la lecture dans les villages; Réservation par téléphone ou internet et livraison par ADMR ou en mairie pour les villages.

5.2: synthèse de l'enquête faite auprès des écoles

Qui a répondu:

Vadans

Saint Just

Ecole publique Aragon Morel

Nombre d'enfants / de classe

Vadans: 2

Saint Just: 7

Ecole publique Aragon Morel: 10

Fonds propre:

Vadans: oui; Les enfants emprunte des ouvrages pour chez eux environ 1 fois par semaine

Saint Just: oui, il existe une bibliothèque par classe avec des prêts "à la maison" sans contrainte de durée ni de nombre.

Ecole publique Aragon Morel: oui 2 bibliothèques utilisées comme source de documents et lieu de lecture. Les prêts à la maison sont possibles et varient d'une classe à l'autre.

Relations avec la bibliothèque intercommunale

Vadans: non à cause de la distance. Aucun ouvrage de la bibliothèque intercommunale n'est disponible à l'école.

Saint Just: oui les classes vont environ une fois par mois à la bibliothèque pour des emprunts (lecture ou recherches scolaires); Les classes ont un horaire réservé

Ecole publique Aragon Morel: les classes vont régulièrement à la bibliothèque pour emprunter des livres. Il n'y a pas d'occasion particulière, cela dépend des classes.. Des horaires sont réservés sur rendez vous. Certains livres de la bibliothèques sont disponibles dans les classes.

Améliorations possible

Vadans: prêt de livres de la bibliothèque / médiathèque intercommunale afin de diversifier l'offre de la bibliothèque de Vadans.

Saint Just: volonté de participer à des expos temporaires

Ecole publique Aragon Morel: augmentation du fond littérature jeunesse et des coins lectures suffisamment vastes.

Les locaux: trop étroits

Constat

Locaux trop étroits

Chaque école possède un fond propre

Les enfants de Saint Juste et Aragon Morel vont à la bibliothèque sur des horaires réservés qui ne sont pas systématiques. Vadans trop éloigné.

Améliorations envisageables

5.3: synthèse de l'enquête faite auprès de structures médicales (hôpital et maison de retraite)

Site hôpital et Delort

Fond propres: Oui quelques livres sont à disposition sur le site Delort avec des prêts aux patients qu'ils peuvent emmener dans leur chambre. Les emprunts durent environ une quinzaine de jours parfois plus.

Les relations avec la bibliothèque.

Pour la maison de retraite, un lien plus net avec la bibliothèque et des ouvrages à gros caractères.

Quel partenariat?

Un relais pour le personnel ou le déplacement de résidents une fois par trimestre.

Les améliorations possibles

- une augmentation des fonds audio-visuels et audio-livres serait bienvenue mais avant cela il est nécessaire de trouver une solution d'accessibilité.

- une augmentation dans le choix des ouvrages, la présence d'ouvrages à gros caractères, la présence de films anciens.

Remarques autres

Créer des horaires d'ouvertures réservés aux PA (1 après midi réservés aux séniors par exemple).

Constats
Problèmes d'accessibilité
Fond peu diversifié et peu adapté aux personnes âgées
Peu de liens

Améliorations
Améliorer l'accessibilité au site
Acquérir des ouvrages à gros caractères, audio livres et audio visuels (films anciens)
Avoir des horaires réservés pour la venue des personnes qui le peuvent, mettre en place un relais pour le personnel

5.4: synthèse de l'enquête faite auprès de l'office de tourisme

Fonds propres à destination des touristes?

Non

Relation entre OT et bibliothèque

- connaissance qu'il existe des ouvrages à thématiques locale mais sans connaissances plus précises.

- la consultation du catalogue à distance pourrait être utile

- Certains visiteurs sont en attente d'approfondissement des thèmes vus sur le territoire, ils sont alors redirigés vers la bibliothèque.

- Des besoins de lecture ont été décelés chez certains touristes.

- L'OT communique déjà sur les expositions ou animations proposée par la bibliothèque ou l'association Atout Livre.

L'actuelle bibliothèque:

Manque de place, manque de luminosité et manque de gaieté

Améliorations possibles:

Horaires d'ouverture plus large et plus adaptés, pas d'horaires différents tous les jours, une cyberbase avec accès internet en Wi-Fi, consultation sur ordi en place mais avec possibilité d'utiliser une clef USB pour envoi de documents, surtout pour les professionnels (journalistes français ou étranger, professionnel en déplacement: ont eu plusieurs fois le cas).

Constat

Des locaux peu lumineux, tristes, et trop petits

Une connaissance approximative du fond

Partenariat sous forme de communication sur les évènements organisés par la bibliothèque ou Atout livre et d'envoi de touristes vers la bibliothèque si envie d'approfondir un thème.

Améliorations envisageables
Horaires plus large et plus réguliers
Cyberbase avec ordinateur utilisable par grand public et zone wi-fi
Consultation du catalogue à distance

5.4: synthèse de l'enquête faite auprès des structures en liens avec les enfants

(ALSH – crèche – RAM – MJC)

Ont répondu

ALSH

RAM

Crèche

Nombre d'enfants

ALSH: 150 le midi; 300 différents sur l'année

RAM: 52 assistantes maternelles soit un potentiel de 150 enfants.

Crèche: 25

Fonds propre

ALSH: oui, utilisé pour la lecture libre et comme support pour des activités. Pas de prêts à la maison

RAM: oui avec prêt gratuit aux assistantes maternelles si elle le souhaite. La moyenne est de 6 livres emprunté par mois pour une durée de 1 à 3 semaines.

Crèche :oui, achats de livres et abonnement pour tout petits, sans prêts à la maison.

Relations avec la bibliothèque intercommunale

ALSH: fait partie des activités. Les enfants viennent chercher des livres en lien avec des thématiques, écouter des histoires.

Pas d'horaires réservés mais souhaiteraient en avoir.

Des ouvrages de la bibliothèque sont disponibles dans l'établissement.

RAM: Pas de partenariat, les assistantes vont d'elle-même à la bibliothèque. Le relais a fait une proposition il y a quelques années qui n'a pas suscité d'adhésion auprès des bibliothécaires. De plus l'accès n'est pas facile pour les assistantes maternelles avec poussette. Le relais serait intéressé pour travailler avec la médiathèque: animations autour du livre, heure du conte, formation auprès des assistantes maternelle "raconter des histoire"...

Il n'y a pas d'horaires réservés. S'il y en avait, ces derniers seraient utilisés pour faire des animations autour du livre ou des CD avec les personnes qui travaillent sur le site, pour les ass mat et les enfants qu'elles gardent. Je demanderai certainement le mardi après-midi ou le jeudi matin. A voir.

Crèche: utilisation de la bibliothèque intercommunale il y a quelques années de façon occasionnelle. La découverte de la bibliothèque ne fait pas partie des activités proposées aux enfants car ils sont trop petits pour être déplacés. Aucuns ouvrages de la bibliothèque intercommunale ne sont disponibles à la crèche.

Améliorations possibles

Locaux insatisfaisants

Les locaux de la bibliothèque sont tristes, difficilement accessibles (il faut se garer loin, puis venir avec deux ou trois petits en poussette avec des trottoirs très étroits...).

Plus d'espace, lieux plus ouvert, accueillant et lumineux, espace adapté à l'accueil de jeunes enfants, personnel formé à l'accueil de tous public, un espace multimédia, des murs clairs et sans moquette, des animations et atelier adaptés aux enfants.

Espace pour les petits assez grand pour faire des animations (petit amphithéâtre, ou fosse : faire un espace qui rassemble les enfants), et un espace avec des petits coins pour la lecture plus intime à deux ou trois enfants avec un adulte...L'insonorisation est très importante dans ce genre de locaux, le bruit ne doit pas gêner à l'écoute des livres ou de la musique...

L'accessibilité est très importante aussi. Une maman ou une assistante maternelle avec des petits enfants et les poussettes qui vont avec doit pouvoir arriver au local facilement, sans marche d'escalier, trottoir étroits avec route ayant beaucoup de circulation, et doit pouvoir avoir un local pour laisser la poussette, voire les poussettes si c'est un rendez-vous de plusieurs ass mat.

Constat

Gros problème d'accessibilité, locaux tristes et vieux, pas adaptés à l'accueil d'enfants

Chaque structure possède son propre fond. L'ALSH possède quelques livres de la bibliothèque

Inégalité devant les échanges: L'ALSH amène les enfants à la découverte du livre mais sans horaires réservés; pour le RAM la venue des AM n'est pas possible avec les enfants, pas d'horaires réservé; pour la crèche les enfants sont trop petits pour être déplacés.

Améliorations envisageables

Locaux joyeux avec espace dédié aux enfants pour faire des animations, espace plus intime pour la lecture. Local pour mettre les poussettes + insonorisation du lieu.

ANNEXE 2 : BILAN DU CONCOURS DE DICTEE

Participants aux sélectifs :

Répartition des concurrents par commune :

Communes participantes	Nombre de concurrents
ARBOIS	12
LES ARSURES	11
LA CHATELAINE	9
LA FERTE	8
MESNAY	3
MOLAMBOZ	6
MONTIGNY	6
LES PLANCHES	2
VADANS	20
VILLETTE	10
Total	87

Répartition par catégorie d'âge :

Sur 87 concurrents :
- 16 juniors (7 dans la catégorie 10-12 ans ; 9 dans la catégorie 13-15 ans)
- 71 adultes

Sélectionnés pour la finale

46 concurrents ont été sélectionnés pour la finale :
- 16 juniors (7 dans la catégorie 10-12 ans ; 9 dans la catégorie 13-15 ans)
- 30 adultes

Palmarès du concours de dictée 2012

Juniors

10-12 ans
Lison ROYET (st Cyr Montmalin)
Marie JACQUOT (La Ferté)
Tomas MOUGEY (Montmalin)

13-15 ans
Chloé PUFFENEY (Vadans)
Sarah BLONDEAU (Arbois)
Amandine RIOU (Montigny)

Adultes
Bernard GUILLOT (La Chatelaine)
Janine LECLERCQ (Montigny)
Josette BLONDEAU (Arbois)

ANNEXE 3 : COMPTES ADMINISTRATIFS

ZAET DE LACARTONNERIE

CA 2012 — BP 2013

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CPTE	INTITULE	REALISE 2011	BP 2012		REALISE 2012	BP 2013	
6015	terrains à aménager			A			
6045	achat études	1 500		B			1
605	TRAVAUX	111 355	112 500	C	33 664,07	31 500	2
60612	Energie électricité				1 361,51	2 500	
60633	fournit petit équipt	149			12,54	200	
61522	Entretien terrains	2 410	2 905		2 820,62	2 946	
61558	Entretien autres				350,00	500	
616	assurances	585	600		509,60	655	
6068	autres mat et fourn						
6188	autres frais	407	300				
6231	annonces				318,00		
6262	télecom	114	150		157,01	172	
6288	autres services ext.	241	417				
63512	taxes foncières BG	1 922	2 000		1 978,00	0	
66111	Intérêt emprunt	342	2 194		2 193,96	3 500	
673	Annulation titre ex. antérieur					162 627	
71355-042	*variation de stocks*	1 341 288	1 454 144	D	1 454 143,13	1 137 808	3
002	déficit reporté						
023	Virt section invest.		1 247 568			856 598	
	TOTAL	1 460 312	2 822 778		1 497 508,44	2 199 006	

Dépenses réelles 43 365,31

Résultat année 2012 -8 823 report 2011 863 884,50

Résultat global de fonctionnement 855 061,88

RECETTES

CPTE	INTITULE	REALISE 2011	BP 2012	REALISE 2012	BP 2013
7015	vte terrains aménagés		75 000	350 000,00	73 744
	Chap 042 op d'ordre				
71355-042	*variation de stocks*	1 454 143	1 491 644	1 137 807,20	1 095 564
773	Annulation mandat ex. antérieur (W bâtiment)				124 637
7475	Communauté de communes		350 000		50 000
74718	subv Etat		13 750		
7472	subv Région		13 000		
74	CG39 DEPART		5 000		
77	Produits exceptionnels		3 000		
	Chap 043 op d'ordre				
752	revenus des immeubles	1 622	7 500	878,62	
	au BG				
002	excédent reporté		863 884		855 061
	TOTAL	1 455 765	2 822 778	1 488 685,82	2 199 006

119 822,69

148 842 29 019,65

INVESTISSEMENT

DEPENSES

CPTE	INTITULE	REALISE 2011	BP 2012		REALISE 2012	BP 2013
001	déficit reporté	1 182 533	1 203 654			893 732
1 641	Emprunt	8 266	6 414		6 414,00	5 110
3355-040	*trvx en cours*	1 454 143	1 491 644	X	1 137 807,20	1 095 564
	TOTAL	2 644 942	2 701 712		1 144 221,20	1 994 406

Résultat année 2012 309 921,93 report 2011 -1 203 653,65

Résultat global d'investissement -893 731,72

RECETTES

CPTE	INTITULE	REALISE 2011	BP 2012	REALISE 2012	BP 2013
021	virt du fonctionnement		1 247 568		856 598
001	Excédent reporté				
1 068					
1 641	emprunt	100 000			
3355-040	*trvx en cours*	1 341 288	1 454 144	1 454 143,13	1 137 808
	TOTAL	1 441 288	2 701 712	1 454 143,13	1 994 406

Coût total fin 2012 38 669,84 inv +fonct dont K emprunt 85 319,71

soit 123 989,55

ZACE ETHOLE

CA 2 012 — BP 2 013

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CPTE	INTITULE	REALISE 2 011	BP 2 012		REALISE 2012	BP 2013	
6015	terrains à aménager		70 000	A		217 000	
6045	achat études	63 381	400 000	B	161 015	181 000	1
605	TRAVAUX	19 624	6 913	C	55 926	400 000	2
60612	Electricité		8 000		4 581	6 000	
6132	Locations immobil				739		
61521	Entretien terrains	479	577		511	600	
616	assurances	903	950		775	800	
6237	Publications	4 154	1 008			4 000	
6238	Frais divers publicité	905				1 000	
6281	Concours divers	6 000			489	500	
6284	Archéologie prév.				127 948		
63512	taxes foncières				1 007	1 100	
6748	Subv. except. CCAVV		265 000			286 537	
71355-042	*variation de stocks*	199 044	282 049	D	282 048,42	498 991	3
022	Dépenses imprévues		9 666				
002	déficit reporté		12 441				
023	Virement investiss.		758 962			296 991	
	TOTAL	294 489	1 815 566		635 040,48	1 894 519	

RECETTES

CPTE	INTITULE	REALISE 2 011	BP 2 012	REALISE 2012	BP 2013
7015	vte terrains aménagés				
	Chap 042 op d'ordre				
71355-042	*variation de stocks*	282 048	758 962	498 990,13	1 296 991
74718	subv Etat DETR				100 000
7472	subv Région 147000	DGD + AEU	103 000	8 484	100 000
7473	DEPART EDAT 40%		266 000	213 744	74 645
7475	ADEME	AEU		6 118	
7475	Communauté de communes		670 000		225 425
773	Annul. mandats ex. antérieur		17 604	17 604	
752	revenus des immeubles				
002	excédent reporté				97 458
	TOTAL	282 048	1 815 566	744 940,13	1 894 519

Résultat année 109 899,65 report 2011 -12 441

Résultat global de fonctionnement 97 459

Dépenses travaux année 344 890

Dépenses réelles fin 2012 + ULM 629 877 260 300 887 000

INVESTISSEMENT

DEPENSES

CPTE	INTITULE	REALISE 2 011	BP 2 012	REALISE 2012	BP 2013
001	déficit reporté	199 044	282 049		498 991
3355-040	*trvx en cours*	282 048	758 962	498 990,13	1 296 991
	TOTAL	481 092	1 041 011	498 990,13	1 795 982

RECETTES

CPTE	INTITULE	REALISE 2 011	BP 2 012	REALISE 2012	BP 2013
021	virt du fonctionnement		758 962		296 991
1 641	emprunt				1 000 000
3355-040	*trvx en cours*	199 044	282 049	282 048,42	498 991
	TOTAL	199 044	1 041 011	282 048,42	1 795 982

Résultat année -216 941,71 report -282 048,42

Coût total -401 531

Résultat global d'investissement -498 990,13

Résultat brut global cumulé de l'opération	-401 531,45
"Achat" de l'aérodrome	151 076,40
Résultat net global cumulé	-250 455,05

INVESTISSEMENT	Réalisé 2 012	Résultat 2 011	Résultat Invest
Dépenses d'investissement	498 990,13	282 048,42	
Recettes d'investissement	282 048,42		
Résultat investissement	-216 941,71	-282 048,42	-498 990,13

FONCTIONNEMENT	Réalisé 2 012	Résultat 2 011	Résultat foncti.	A affecter à l'exc. fonct.
Dépenses fonctionnement	635 040,48	0,00		
Recettes fonctionnement	744 940,13	-12 440,97		
Résultat fonctionnement	109 899,65	-12 440,97	97 458,68	97 458,68

Compte Administratif 2 012 — **Budget Primitif 2 013** — **SPANC**

COMMUNAUTE DE COMMUNE ARBOIS VIGNES ET VILLAGES

		FONCTIONNEMENT				REMARQUES
ART	LIBELLE	BUDGET 2 012	Réalisé 2 011	Réalisé 2 012	Proposition 2 013	SUR BUDGET: en gras *SUR CA: en italique*
DEPENSES FONCTIONNEMENT		**30 650**	**17 788**	**6 140,31**	**14 420**	
011	**CHARGES CARACT. GENERAL**	**4 942**	**1 370**	**3 872**	**1 500**	
60 622	Carburant	309		309	300	***achat prestation CCAVV***
611	Prestation service	4 583		3 514	880	*54 diag, 6 ventes, 6 neufs(2012)*
6 132	Locations immobilières	0	540			**4 ventes, 6 neufs (2013)**
6 236	Catalogues et imprimés	20	100	20	70	**1100 couleur**
6 251	voyages et déplacements	0	580			
6 261	Frais d'affranchissement	20	50	20	240	
6 262	Frais de télécommunication	10	100	10	10	
012	**CHARGES DE PERSONNEL**	**150**	**16 418**	**150**	**4 854**	**secrétariat redevances**
6 218	Autre pers ext	150	240	150	2 600	**veille technique; conseil**
6 332	Fnal		57			**vidanges: total 12,5 jours**
6 336	Cotisation CNFPT		222			**Soit 2 600€**
6 338	Autres impôts et taxes		34			
64 131	Personnel non titulaire		11 363		2 254	**Equilibre 2524**
6 451	Cotisations à l'URSSAF		3 386			
6 453	Cotisations caisses retraite		387			
6 454	Assedic		729			
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**1 890**	**0**	**1 622**	**200**	
673	Titres annulés ex. antérieur	1 890		1 622	200	*dont transfert 1590*
042	**DOTATION AUX AMORTISS.**	**496**	**0**	**496**	**496**	
	amortissement 2010	*496*		*496*	*496*	
022	**Dépenses imprévues**				**700**	
023	**Virement à l'investissement**	**1 189**	**0**	**0**	**693**	
002	**DEFICIT ANTERIEUR REPORTE**	**21 983**			**5 977**	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**30 650**	**16 995**	**22 147,00**	**14 420**	
70	**Produit des services**	**15 890**	**16 839**	**14 555**	**13 016**	**6 neufs +312 redev.+4ventes**
7 062	Redevances ass non collectif	14 300	11 524	12 965	11 426	*6 ventes, 6 neufs 54 diag+red2.*
7 084	Mise à dispo. person. facturée		2 134			
7 087	remboursement de frais	1 590	3 181	1 590	1 590	**Transfert**
74	**Dotations et participations**	**6 760**	**156**	**7 592**	**1 404**	
748	Agence de l'eau	6 760	156	7 592	1 404	26€/diagnostic
75	**Produits divers**	**8 000**	**0**	**0**	**0**	
758	Prise en charge par la CCAVV	8 000			0	**ne sera pas réalisée**
	DEFICIT FONCTIONNEMENT	**0**	**-793**	**0**	**0**	
	EXCEDENT FONCTIONNEMENT	**0**	**0**	**16 007**	**0**	

INVESTISSEMENT					
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**1 685**	**0**	**0**	**1 189**
001	***Déficit reporté***	**1 685**			**1 189**
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**1 685**	**0**	**496**	**1 189**
040	**Amortissements**	***496***	***0***	***496***	***496***
0	*amortissement 2010*	496	0	496	496
021	**Virement de la section de fonct.**	**1 189**			**693**
	EXCEDENT INVESTISSEMENT	**0**	**0**	**496**	**0**

INVESTISSEMENT 2 012	Réalisé 2 012	A reporter 2 011	A reporter 2 013
Dépenses d'investissement	0,00	1 684,04	
Recettes d'investissement	496,00		
Résultat investissement	**496,00**	**-1 684,04**	**-1 188,04**
FONCTIONNEMENT 2 012	**Réalisé 2 012**	**Résultat 2 011**	**A reporter 2 013**
Dépenses de fonctionnement	6 140,31	21 982,73	
Recettes de fonctionnement	22 147,00		
Résultat fonctionnement	**16 006,69**	**-21 982,73**	**-5 976,04**
RESULTAT GLOBAL	**2 012**		**-7 164,08**

Soit 2 524€ supplémentaires prévus en dépenses de personnel afin d'équilibrer le budget, qui, sans cela serait excédentaire de ce montant. Cette somme permettra d'assurer le fonctionnement du service les années suivantes.

Compte Administratif **Budget Primitif** **2 013** **RESTAURANT**
2 012 **COMMUNAUTE DE COMMUNE ARBOIS VIGNES ET VILLAGES**

BUDGET RESTAURANT		FONCTIONNEMENT				REMARQUES
						SUR BP : en gras
ART	LIBELLE	BUDGET 2 012	Réalisé 2 011	Réalisé 2 012	Proposition 2 013	*Sur CA en italique*
DEPENSES FONCTIONNEMENT		**639 552**	**390 210**	**420 887**	**427 127**	
011	**CHARGES CARACT. GENERAL**	**209 367**	**175 683**	**205 176**	**202 928**	
60 611	Fourniture d'eau	2 700	2 584	3 239	3 500	
60 612	Fourniture d'électricité	11 000	11 195	10 358	11 500	
60 621	Combustibles	13 000	15 427	13 953	15 000	
60 623	Alimentation	119 000	109 613	120 507	120 000	*CA 11:58 100 repas à 1,77€TTC*
60 628	Autres fournitures		66			*CA12: 62 600 repas à 1,80 €TTC*
60 631	Fournitures d'entretien	8 000	9 001	2 810	10 000	**BP13: 62 000 repas à 1,85€TTC**
60 632	Fournitures petit équipement	3 000	2 358	10 093	3 000	*60631 mal ventilé*
60 636	Vêtements de travail	150	230	111	150	
6 064	Fournitures administratives	200	667	181	200	
6 068	Autres matières et fournitures	200		0		
611	Contrat-Prestation service	3 000	2 215	2 281	2 500	*labo+nettoyage hotte*
611	Animation	23 940		19 751	15 500	**Château du goût; recond. 10000**
61 522	Entretien de batiments	1 500	785	0	1 500	
61 558	Entretien autr. biens mobiliers	11 000	10 769	9 214	10 000	**linge**
6 156	Maintenance	4 500	4 424	4 518	4 700	
616	Primes d'assurances	1 040	1 015	1 041	841	
6 184	verst org. de formation		466			Turboself formation
6 228	Divers		236			
6 247	Transport collectif	2 350		2 350		*Vadans Molamboz*
6 256	Missions	2 337	2 337	2 337	2 337	*dpct R. GAUTHIER*
6 257	réceptions	250	122			
6 262	Frais de télécommunication	2 200	2 173	1 833	2 200	
6 288	Autres services			598		*Diagnostic handicap*
012	**CHARGES DE PERSONNEL**	**202 000**	**202 901**	**200 597**	**203 000**	
6 218	Autre pers ext	9 000	9 113	8 853	9 000	**Bureau 7500+ADMR: 1800**
6 332	Fnal	650	584	591	600	*arrêt maladie: 137 joursETP*
6 336	Cotisation CNFPT	2 500	2 425	2 186	2 200	*170 jours ETP2011*
6 338	Autres impôts et taxes	350	376	370	400	
64 111	Personnel titulaire	82 000	79 586	79 199	80 000	
64 112	NBI Sup. familial	100	27	11	100	
64 118	Autres indemnités	8 000	7 556	7 692	8 400	
64 131	Personnel non titulaire	39 000	44 037	38 679	38 000	
6 417	Rémunération apprentis	6 000	1 112	6 928	7 000	
6 451	Cotisations à l'URSSAF	26 000	28 833	27 240	28 000	
6 453	Cotisations caisses retraite	20 000	19 919	19 634	20 000	
6 454	Assedic	2 000	2 519	2 215	2 000	
6 455	Cotisations assur. personnel	5 000	5 892	5 817	6 000	
6 457	Cotisations soc apprentis	200	49	305	300	
6458	Cotisations autres organismes	500	296	316	500	
6 475	Médecine du travail	700	577	561	500	
65	**AUTRES CHARGES GESTION .**	**3 350**	**3 344**	**3 344**	**3 344**	
6 554	Contribution organisme regroupt.	3 350	3 344	3 344	3 344	**SICTOM**
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**2 145**	**298**	**2 124**	**1 000**	
6 714	Bourses et prix	245		328		*médaille*
673	Titres annulés (ex antérieur)	1 900	298	1 796	1 000	
68	**DOTATION AUX AMORTISS.**	**15 565**	**7 983**	**9 646**	**13 000**	
6 811	Op ordre amortissements	15 565	7 983	9 646	13 000	
022	***Dépenses imprévues***	***6 589***			***3 855***	
023	***Virement à l'investissement***	***200 536***	***0***	***0***	***0***	

ART	LIBELLE	BUDGET 2 012	Réalisé 2 011	Réalisé 2 012	Proposition 2 013	
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**639 552**	**427 763**	**444 112**	**427 127**	
64	**Attenuation charges**	**3 000**	**6 363**	**0**	**6 000**	
6 419	remb./ rémunérations	3 000	6 363	0	6 000	
70	**Produit des services**	**193 025**	**239 006**	**187 361**	**218 500**	*+42 000€ de 1er trim 10/11*
7 067	Serv. périscolaire et enseignt.	183 825	229 051	177 180	209 000	**+ collège Pasteur 20 000€**
70 688	Autres prest. Service	9 200	9 955	10 181	9 500	**Crèche+pots+assise+noël S**
74	**Dotations et participations**	**63 352**	**40 860**	**62 542**	**61 192**	
7 471	Etat			4 000		*Subvention apprentissage*
7 472	Région	20 052		8 236	19 800	**Château du goût+recond. 8 000**
7 472	Région			2 200		*Subvention apprentissage*
7 473	Subv. Département	43 000	40 552	47 824	41 100	**4300€ solde n-1 +36 800€**
7 478	Autres participations	300	307	282	292	**remise principe collège**
75	**Produits divers**	**380 000**	**140 019**	**193 811**	**137 000**	
7 552	Prise en charge par la CCAVV	**380 000**	**140 019**	**193 811**	**137 000**	
77	**Produits exceptionnels**	**0**	**1 515**	**223**	**4 260**	
7 788	Produits exceptionnels		1 515	223	4 260	Rbt factures
78	**Reprise sur amort. des immo.**	**175**		**175**	**175**	
	EXCEDENT FONCTIONNEMENT	**0**	**37 552**	**23 226**	**0**	

SUR BP : en gras
Sur CA en italique

BUDGET RESTAURANT	INVESTISSEMENT				
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**627 653**	**60 329**	**55 739**	**42 126**	**dont 10 500€ pour équilibre**
001	**Déficit reporté**	**37 553**	**9 258**		**23 226**	
20	**Immobilisations incorporelles**	**0**	**163**	**0**	**0**	
205	Concessions et droits similaires		163			
21	**Immobilisations corporelles**	**38 600**	**21 086**	**38 376**	**11 900**	
21 735	Construction installations générales	6 000		6 089	1 000	*Travaux électriques*
2 183	Informatique		96		900	
2 184	Mobilier	3 600	546	3 534	2 000	
2 188	Autre immobilisations corporelles	29 000	20 444	28 752	8 000	**Cellule froid+table cuisson**
23	**Immobilisations en cours**	**535 820**	**29 822**	**1 684**	**6 000**	
2 317	Travaux	535 820	29 822	1 684	6 000	**Réhabilitation**
040	**Opérations d'ordre**	**175**	**0**	**175**	**0**	
28 033	*Amort. frais d'insertion*	175		175		
041	**Opérations patrimoniales**	**15 505**	**0**	**15 504**	**0**	
2317-041	*OP. patrimoniales*	*15 505*		*15 504*		*Réimputation étude*
020	***Dépenses imprévues***				*1 000*	
	RECETTES D'INVESTISSEMENT	**627 653**	**22 777**	**70 066**	**42 126**	
10 222	**FCTVA**	**94 000**		**7 363**	**5 900**	
1 068	**Affectation du résultat**	**37 552**	**9 042**	**37 552**	**23 226**	
132	**Subventions non transférables**	**159 000**	**5 752**	**0**	**0**	
1 321	ETAT		5 752			*reliquat 2010 W Fougères*
1 323	DEPT. EDAT travaux	159 000				**34% selon nb collégiens**
1 341	**DETR non transférable**	**121 000**				**maxi 26% (40% de 60%)**
28	**Amortissements**	**15 565**	**7 983**	**9 646**	**13 000**	
041	**Opérations patrimoniales**		**0**	**15 504**		
021	***Virement de la section de fonct.***	**200 536**			**0**	
	DEFICIT INVESTISSEMENT	**0**	**-37 552**	**0**	**0**	
	EXCEDENT INVESTISSEMENT	**0**	**0**	**14 327**	**0**	

LIBELLE	BP 2 012	Réalisé 2 011	Réalisé 2 012	BP 2 013
DEPENSES	**1 267 205**	**450 539**	**476 626**	**469 253**
Dépenses de fonctionnement	639 552	390 210	420 887	427 127
Dépenses d'investissement	627 653	60 329	55 739	42 126
RECETTES	**1 267 205**	**450 539**	**514 178**	**469 253**
Recettes de fonctionnement	639 552	427 763	444 112	427 127
Recettes d'investissement	627 653	22 777	70 066	42 126
DEFICIT GLOBALISE année				
EXCEDENT GLOBALISE année			**37 552**	

<u>Synthèse BP:</u>
Coût MP augmenté de 5cts: 1,85€ TTC.
Château du goût: 5 000€
10 000€ pour reconduction si subvention.
Investissement :
Table cuisson
cellule froid
"excédentaire" 10 000€.
Versement CCAVV:
137 000€

COMPTE ADMINISTRATIF — **TRESORERIE DE POLIGNY**

2 012 — **COMMUNAUTE DE COMMUNE ARBOIS VIGNES ET VILLAGES Pays de Louis Pasteur**

		BUDGET PRINCIPAL			FONCTIONNEMENT									
ART	LIBELLE	*Budget 2 012*	*Réalisé 2 011*	Réalisé 2 012	ADMIN	ADMR + RAM	BIBLI	ALSH	SJ	Tourisme	Envirt	Dvpt ECO	CRECHE	Sport
DEPENSES FONCTIONNEMENT		**4 618 799**	**2 651 807**	**2 846 000**	**1 855 998**	**35 087**	**119 155**	**280 283**	**29 174**	**106 654**	**53 113**	**21 431**	**279 893**	**65 213**
011	**CHARGES CARACT. GENERAL**	**231 888**	**192 732**	**218 225**	**45 557**	**0**	**40 034**	**40 076**	**5 674**	**11 131**	**2 460**	**19 031**	**29 823**	**24 439**
60 611	Fourniture d'eau	3 500	*2 834*	2 585	581	0	26	370	167	0	0	0	1 152	288
60 612	Fourniture d'électricité	12 000	*11 367*	15 667	7 323	0	874	0	790	0	0	1 746	2 065	2 869
60 621	Combustibles	25 750	*17 092*	22 241	0	0	2 316	2 712	2 125	0	0	0	4 595	10 492
60 622	Carburant	350	*435*	332	116	0	0	216	0	0	0	0	0	0
60 623	Alimentation	13 400	*12 803*	12 991	489	0	95	4 727	0	0	0	0	7 680	0
60 628	Autres fournitures	3 400	*398*	1 711	0	0	0	656	0	0	0	0	1 055	0
60 631	Fournitures d'entretien	3 850	*3 462*	5 559	1 020	0	202	1 188	0	29	0	0	2 981	139
60 632	Fournitures petit équipement	11 600	*9 546*	13 262	1 435	0	1 662	4 085	1 022	988	0	2 223	1 477	372
60 636	Vêtements de travail	370	*315*	315	0	0	0	0	0	0	0	0	315	0
6 064	Fournitures administratives	7 050	*7 773*	7 634	2 330	0	2 471	1 728	0	153	0	0	952	0
6 065	Livres, disques, cassettes	12 100	*11 502*	11 644	0	0	10 700	400	0	0	0	0	545	0
6 068	Autres matières et fournitures	700	*257*	119	0	0	0	119	0	0	0	0	0	0
611	Prestation service	1 200	*252*	849	0	0	635	0	0	0	0	0	214	0
611	Animation	1 825	*1 861*	1 150	0	0	450	0	0	0	0	0	700	0
6 132	Locations immobilières	8 175	*4 698*	2 441	0	0	0	2 441	0	0	0	0	0	0
6 135	Locationsmatériel	0	*464*	1 498	63	0	0	0	0	0	0	849	0	586
61 521	Entretien de terrains	1 287	*1 276*	1 767	0	0	0	0	0	0	0	1 767	0	0
61 522	Entretien de batiments	24 000	*12 739*	16 859	586	0	13 652	0	474	0	0	91	0	2 056
61 523	Ent voies et réseaux (Riv et zone)	1 500	*185*	414	0	0	0	0	0	414	0	0	0	0
61 551	Entretien matériel roulant	1 500	*1 401*	3 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 543
61 558	Entretien autr. biens mobiliers	2 050	*4 988*	6 605	1 066	0	1 068	771	155	28	0	130	1 713	1 674
6 156	Maintenance	5 800	*5 110*	4 223	130	0	2 492	629	0	150	0	0	822	0
616	Primes d'assurances	6 225	*5 158*	5 945	998	0	265	448	165	368	0	630	652	2 419
6 184	versements org. Formation	2 800	*1 993*	1 994	658	0	0	1 336	0	0	0	0	0	0
6 185	Frais de colloque	500	*0*	693	693	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 225	Indemnité au Trésor, régisseur	700	*670*	721	721	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 226	Honoraires	2 000	*611*	1 793	0	0	0	0	0	0	0	1 793	0	0
6 227	Frais d'acte et contentieux	0	*534*	229	229	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 231	Annonces insertions	6 000	*5 315*	8 274	7 075	0	0	0	0	1 198	0	0	0	0
6 236	Catalogues et imprimés	4 400	*4 146*	3 028	2 910	0	9	11	0	99	0	0	0	0
6 237	Publications	10 830	*4 475*	9 415	6 030	0	0	0	0	3 385	0	0	0	0
6 238	Frais divers publicité	1 000	*6 320*	431	215	0	0	0	0	215	0	0	0	0
6 247	Transport collectif	5 350	*2 600*	4 442	0	0	0	4 442	0	0	0	0	0	0
6 251	voyages et déplacements	3 500	*3 408*	2 856	1 931	0	0	0	0	0	781	0	144	0
6 257	réceptions	2 250	*7 233*	1 491	991	0	116	0	0	296	88	0	0	0
6 261	Frais d'affranchissement	6 520	*6 246*	5 681	3 267	0	332	0	0	2 081	0	0	0	0

ART	LIBELLE	*Budget 2 012*	*Réalisé 2 011*	Réalisé 2 012	ADMIN	ADMR + RAM	BIBLI	ALSH	SJ	Tourisme	Envirt	Dvpt ECO	CRECHE	Sport
6 262	Frais de télécommunication	11 300	*10 351*	11 090	4 086	0	1 262	1 887	775	1 672	0	0	1 408	0
627	Services bancaires	100	*55*	27	2	0	0	20	0	6	0	0	0	0
6 281	concours divers (communication)	10 870	*9 956*	9 962	373	0	170	0	0	50	0	9 369	0	0
6 283	Frais de nettoyage des locaux	1 500	*537*	873	0	0	0	0	0	0	0	0	873	0
62 872	Rembourst budget annexe	1 591	*3 181*	1 590	0	0	0	0	0	0	1 590	0	0	0
62 878	rembourst. autres organismes	1 500	*90*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 288	Autres services	9 350	*7 041*	13 726	239	0	1 239	11 769	0	0	0	0	478	0
63 512	Impots directs-taxes foncières	2 000	*1 900*	314	0	0	0	0	0	0	0	314	0	0
63 513	autres impôts locaux	70	*31*	18	0	0	0	0	0	0	0	18	0	0
6 354	Droits d'enregistrement	0	*0*	35	0	0	0	0	0	0	0	35	0	0
6 358	Autres droits	0	*0*	65	0	0	0	0	0	0	0	65	0	0
637	Autres impots et taxes	125	*123*	123	0	0	0	123	0	0	0	0	0	0
012	**CHARGES DE PERSONNEL**	**754 300**	**727 474**	**770 875**	**132 745**	**0**	**76 731**	**239 794**	**1 508**	**1 472**	**49 563**	**337**	**251 859**	**16 865**
6 218	Autre pers ext	13 210	*16 481*	18 636	2 322	0	1 942	11 214	0	0	972	337	971	877
6 332	Fnal	2 860	*2 221*	2 351	418	0	237	715	0	5	172	0	780	24
6 336	Cotisation CNFPT	9 680	*8 717*	8 708	1 583	0	877	2 643	0	19	636	0	2 872	78
6 338	Autres impôts et taxes	1 550	*1 368*	1 431	250	0	142	449	0	3	103	0	468	15
64 111	Personnel titulaire	336 420	*316 885*	317 345	41 616	0	40 028	83 499	1 508	0	0	0	140 347	10 348
64 112	NBI Sup. familial	9 140	*10 477*	11 538	2 037	0	51	5 251	0	0	0	0	4 150	50
64 118	Autres indemnités	28 500	*31 084*	35 890	11 958	0	2 856	8 279	0	0	0	0	12 797	0
64 131	Personnel non titulaire	129 230	*126 209*	144 846	30 083	0	7 279	54 615	0	1 035	34 362	0	13 855	3 617
64 168	Emplois d'insertion	15 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 417	Rémunération apprentis	1 000	*7 892*	8 415	0	0	0	8 415	0	0	0	0	0	0
6 451	Cotisations à l'URSSAF	95 950	*102 367*	108 070	19 005	0	9 084	38 447	0	308	10 216	0	29 557	1 453
6 453	Cotisations caisses retraite	76 270	*74 892*	78 050	14 122	0	11 099	14 070	0	37	1 213	0	37 338	171
6 454	Assedic	9 300	*7 891*	8 744	1 709	0	467	3 495	0	66	1 889	0	886	232
6 455	Cotisations assur. personnel	18 850	*17 479*	17 726	3 176	0	2 316	5 685	0	0	0	0	6 549	0
6 457	Cotisations soc apprenti	100	*316*	383	0	0	0	383	0	0	0	0	0	0
6458	Cotisations autres organismes	4 700	*1 112*	4 927	3 904	0	194	180	0	0	0	0	649	0
6 475	Médecine du travail	2 540	*2 081*	2 164	561	0	160	801	0	0	0	0	641	0
6 478	Autres charges sociales	0	*0*	1 653	0	0	0	1 653	0	0	0	0	0	0
014	**ATTENUATION PRODUITS**	**1 181 487**	**1 181 487**	**1 184 610**	**1 184 610**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
73 921	revers. conventionnel de fiscalité	995 030	*995 030*	995 030	995 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73 923	Reversement de fiscalité FNGIR	186 457	*186 457*	189 580	189 580	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	**AUTRES CHARGES GESTION .**	**1 782 741**	**425 529**	**489 495**	**310 748**	**35 087**	**2 000**	**0**	**21 992**	**94 050**	**1 090**	**0**	**619**	**23 908**
6 521	Subv. fonct. ZAET Mesnay	350 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 521	Subv. fonct. budget Restaurant	380 000	*140 019*	193 811	193 811	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 521	Subv. fonct. budget SPANC	8 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 521	Subv. fonct. budget ZACE Ethole	670 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 531	Indemnités des élus	52 000	*51 183*	51 180	51 180	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 533	Cotisations retraite des élus	3 700	*6 116*	3 733	3 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 554	Subv. Fonct. Pays	36 100	*35 567*	35 057	35 057	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 554	org. Regroupement +SICTOM	1 600	*1 464*	619	0	0	0	0	0	0	0	0	619	0
65 734	Communes+EDAT + patrimoine	79 150	*1 000*	21 468	21 468	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65 735	Subv. contrat Rivière	1 400	*1 255*	1 090	0	0	0	0	0	0	1 090	0	0	0
6 574	Subv. OT pour frais	0	*3 500*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 574	Subv. ADMR+ RAM	39 087	*32 731*	35 087	0	35 087	0	0	0	0	0	0	0	0

ART	LIBELLE	*Budget 2 012*	*Réalisé 2 011*	Réalisé 2 012	ADMIN	ADMR + RAM	BIBLI	ALSH	SJ	Tourisme	Envirt	Dvpt ECO	CRECHE	Sport
6 574	Agendas Arbois	0	*12 000*	500	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 574	Subv MJC pour SJ	34 154	*20 266*	20 492	0	0	0	0	20 492	0	0	0	0	0
6 574	Subv OT salaires	85 950	*82 500*	85 950	0	0	0	0	0	85 950	0	0	0	0
6 574	Subv IFCVG	0	*5 660*	5 000	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	0
6 574	Subv assoc. manifestations	1 100	*1 100*	1 100	0	0	0	0	0	1 100	0	0	0	0
6 574	Subv. fonct. ass. Privé	2 000	*5 753*	2 000	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0
6 574	Subv. Leader	12 000	*2 836*	3 000	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 574	subv. OIS	22 500	*21 980*	22 508	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 508
6 574	Subv except.	4 000	*600*	6 900	2 000	0	0	0	1 500	2 000	0	0	0	1 400
66	**CHARGES FINANCIERES**	***14 320***	***11 550***	**4 499**	**5 072**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2 063**	**-2 636**	**0**
66 111	Interêts règlés échéance	10 160	*6 752*	10 159	5 072	0	0	0	0	0	0	2 063	3 025	0
6 612	ICNE	4 160	*4 726*	-5 661	0	0	0	0	0	0	0	0	-5 661	0
668	Autres charges financières	0	*72*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	***104 327***	***882***	**59 519**	**58 488**	**0**	**390**	**413**	**0**	**0**	**0**	**0**	**228**	**0**
6 711	Interêts moratoires et pénalités	0	*104*	26	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 714	Bourses et prix	750	*726*	618	0	0	390	0	0	0	0	0	228	0
673	Titres annulés ex. antérieur	4 556	*52*	58 875	58 462	0	0	413	0	0	0	0	0	0
675	*Valeur comptable pour cession*	99 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
678	Autres charges exception.	21	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	**DOTATION AUX AMORTISS.**	**150 000**	**112 153**	**118 777**	**118 777**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
68	*Amortissement bat crêche*	0	*0*	*118 777*	*118 777*	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
0	*Autres amort.*	150 000	*112 153*	*0*	*0*	0	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
022	**Dépenses imprévues**	**45 289**	***0***	**0**	**0**	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
023	**Virement à l'investissement**	**354 447**	***0***	**0**	**0**	0	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**4 618 799**	**2 835 355**	**2 805 936**	**2 373 809**	**8 653**	**20 381**	**134 659**	**-4 361**	**3 364**	**35 624**	**10 981**	**217 178**	**5 647**
64	**Attenuation charges**	**6 500**	**13 936**	**21 359**	**53**	**0**	**14 827**	**2 765**	**0**	**0**	**0**	**0**	**3 714**	**0**
6 419	remb./ rémunérations	6 500	*13 936*	21 359	53	0	14 827	2 765	0	0	0	0	3 714	0
70	**Produit des services**	**130 250**	**126 922**	**129 594**	**7 214**	**1 714**	**4 920**	**47 381**	**56**	**873**	**4 022**	**0**	**63 414**	**0**
7 062	Redev. serv. caractère culturel	5 500	*5 771*	4 920	0	0	4 920	0	0	0	0	0	0	0
70 632	Recettes à caractère de loisirs	44 000	*44 911*	47 484	47	0	0	47 381	56	0	0	0	0	0
7 066	Recettes à caractère social	66 000	*60 383*	63 414	0	0	0	0	0	0	0	0	63 414	0
7 067	Serv. périscolaire et enseignt.	0	*9*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70 688	Autres prest. Service	1 000	*5 718*	950	77	0	0	0	0	873	0	0	0	0
70 841	Mise à dispo. person. facturée	150	*240*	150	0	0	0	0	0	0	150	0	0	0
70 872	Remboursement budget annexe	4 600	*790*	3 872	0	0	0	0	0	0	3 872	0	0	0
70 878	remboursement de frais	9 000	*9 100*	8 804	7 090	1 714	0	0	0	0	0	0	0	0
73	**Impots et taxes**	**1 810 505**	**1 666 532**	**1 752 580**	**1 752 580**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
73 111	Contributions directes TH; TFB	1 810 505	*1 260 475*	1 309 491	1 309 491	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73 112	Contributions directes CVAE	0	*307 859*	345 642	345 642	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73 113	Contributions directes TASCOM	0	*56 492*	53 155	53 155	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73 114	Contributions directes IFER	0	*40 543*	43 129	43 129	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 321	Attribution compensation	0	*1 163*	1 163	1 163	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	**Dotations et participations**	**853 120**	**1 014 840**	**866 770**	**600 718**	**6 939**	**535**	**83 297**	**-5 793**	**0**	**28 418**	**0**	**150 050**	**2 607**
74 124	DGF	93 420	*98 000*	112 605	112 605	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74 126	Dotation de péréquation	409 380	*460 000*	403 438	403 438	0	0	0	0	0	0	0	0	0
746	DGD aérodrome	1 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74 718	Autres part. état (LEADER)	20 900	*0*	4 163	4 163	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ART	LIBELLE	*Budget 2 012*	*Réalisé 2 011*	Réalisé 2 012	ADMIN	ADMR + RAM	BIBLI	ALSH	SJ	Tourisme	Envirt	Dvpt ECO	CRECHE	Sport
74 718	Natura 2000	32 835	*22 500*	22 500	0	0	0	0	0	0	22 500	0	0	0
7 472	Subv. région	0	*7 636*	7 881	74	0	440	2 200	0	0	5 168	0	0	0
7 473	Département	0	*0*	95	0	0	95	0	0	0	0	0	0	0
7 473	Part du département Direct	8 500	*8 533*	8 530	0	0	0	0	0	0	0	0	8 530	0
7 473	Département sport/collège	2 500	*2 212*	2 607	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 607
7 474	Communes	750	*3 750*	750	0	0	0	0	0	0	750	0	0	0
7 478	CAF subv fonct. Solde n-1	4 700	*6 742*	7 838	0	0	0	7 838	0	0	0	0	0	0
7 478	CAF Solde PSO année N-1	42 272	*34 498*	51 012	0	0	0	12 945	0	0	0	0	38 067	0
CAF	Contrat CEJ solde année N-1	46 125	*47 523*	40 333	0	1 939	0	27 741	-5 793	0	0	0	16 445	0
CAF	Avance subv fonct. Année N	6 000	*9 400*	9 200	0	0	0	9 200	0	0	0	0	0	0
CAF	Avance PSO année N	97 000	*98 635*	108 863	0	0	0	23 373	0	0	0	0	85 490	0
CAF	Avance CEJ année n (70%)	0	*123 513*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAF	Rappel exc. contrôle	0	*948*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 478	St Just sport/collège	500	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 478	MSA-Mutualité	6 300	*8 624*	6 518	0	5 000	0	0	0	0	0	0	1 518	0
7 478	Autres participations	500	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
748 313	Dotation compens. reforme TP	346	*324*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
748 314	Dotation unique comp.spéc.TP	8 671	*10 373*	9 017	9 017	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74 834	Compensation exoneration TH	24	*0*	24	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74 835	Compensation exoneration TF	71 397	*71 632*	71 397	71 397	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	**Produits divers**	**1 050**	**2 732**	**5 277**	**0**	**0**	**99**	**0**	**0**	**0**	**0**	**5 178**	**0**	**0**
752	Revenu des immeubles	1 000	*1 000*	5 178	0	0	0	0	0	0	0	5 178	0	0
758	Produits divers	50	*1 322*	99	0	0	99	0	0	0	0	0	0	0
764	Revenus valeurs mob. placemt	0	*410*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	**Produits exceptionnels**	**382 451**	**6 752**	**21 701**	**13 245**	**0**	**0**	**67**	**1 376**	**0**	**1 590**	**5 423**	**0**	**0**
773	Annulation mandats ex. antérieur	12 360	*1 120*	12 359	5 969	0	0	0	0	0	1 590	4 801	0	0
775	Cessions	99 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 788	Produits exceptionnels	271 091	*5 632*	9 342	7 276	0	0	67	1 376	0	0	623	0	0
777-042	***Subventions transférées***	5 234	*3 640*	5 234	0	0	0	1 148	0	2 492	1 594	0	0	0
7811-042	***Reprise sur amortissement***	0	*0*	3 420	0	0	0	0	0	0	0	380	0	3 040
0	**0**													
0	**DEFICIT FONCTIONNEMENT**	**0**	**0**	**-40 064**	**0**	**-26 434**	**-98 774**	**-145 624**	**-33 535**	**-103 290**	**-17 489**	**-10 450**	**-62 714**	**-59 566**
0	**EXCEDENT FONCTIONNEMENT**	**0**	**183 547**	**0**	**517 812**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**3 003 785**	**1 330 123**	**1 624 817**	**341 448**	**2 500**	**6 578**	**6 863**	**2 824**	**113 020**	**17 718**	**432 763**	**17 973**	**683 129**
001	***Déficit reporté***	184 630		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13911-040	***Subv. Inscrite compte résultat***	**5 234**	***3 640***	**5 234**	**0**	**0**	**0**	**1 148**	**0**	**2 492**	**1 594**	**0**	**0**	**0**
16	**Emprunts et dettes**	**41 155**	**42 342**	**41 154**	**20 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**6 422**	**14 732**	**0**
1 641	Emprunts crèche	14 733	*14 179*	14 732	0	0	0	0	0	0	0	0	14 732	0
1 641	Emprunt maison EDF	20 000	*20 000*	20 000	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1 641	Emprunt piste ULM	6 422	*8 163*	6 422	0	0	0	0	0	0	0	6 422	0	0
20	**Immobilisations incorporelles**	**83 052**	**69 892**	**83 546**	**0**	**2 500**	**0**	**0**	**0**	**62 650**	**15 406**	**2 990**	**0**	**0**
2 031	Etude maison EDF	0	*6 578*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 031	Etudes	15 406	*2 039*	15 406	0	0	0	0	0	0	15 406	0	0	0

ART	LIBELLE	Budget 2 012	Réalisé 2 011	Réalisé 2 012	ADMIN	ADMR + RAM	BIBLI	ALSH	SJ	Tourisme	Envirt	Dvpt ECO	CRECHE	Sport
2 032	Frais recherche et dvpt RAR	27 126	*6 558*	27 126	0	0	0	0	0	27 126	0	0	0	0
2 032	Frais recherche et dvpt	31 144	*0*	34 133	0	0	0	0	0	31 143	0	2 990	0	0
2 042	Subv équip	2 500	*0*	2 500	0	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0
2 042	Subv équipement Fiche 3 CC	0	*45 464*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
205	Concessions et droits similaires	6 876	*9 253*	4 381	0	0	0	0	0	4 381	0	0	0	0
21	**Immobilisations corporelles**	**122 674**	**517 317**	**446 362**	**8 819**	**0**	**0**	**5 715**	**2 824**	**25 860**	**718**	**397 828**	**3 241**	**1 359**
2 111	Terrains nus	5 275	*53 556*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 112	Terrains de voirie	2 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 113	Terrains aménagés sauf voirie	46 500	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 115	Terrains batis	0	*74 000*	7 929	0	0	0	0	0	0	0	7 929	0	0
2 128	Aménagement de terrain	21 054	*59 816*	21 054	0	0	0	0	0	0	0	21 054	0	0
21 318	Bâtiments publics	0	*202 423*	1 525	0	0	0	0	0	1 525	0	0	0	0
2 138	Autres immeubles	2 990	*31 096*	368 844	0	0	0	0	0	0	0	368 844	0	0
2 152	Install.de voirie	3 150	*15 590*	12 726	0	0	0	795	0	11 930	0	0	0	0
21 532	Réseaux d'assainissement	6 842	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 538	Autres réseaux signalisation	0	*0*	1 924	565	0	0	0	0	0	0	0	0	1 359
2 157	Matériel et outillage de voirie	2 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 578	Autre matériel et outillage	0	*1 289*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 158	Autres installations	5 000	*32 658*	5 469	0	0	0	0	0	5 469	0	0	0	0
21 731	Bâtiments publics transféré	4 170	*4 786*	5 969	0	0	0	4 169	1 800	0	0	0	0	0
21 735	Construction; install. générales	0	*27 610*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 183	Informatique	3 150	*2 803*	3 138	1 296	0	0	0	1 024	691	0	0	126	0
2 184	Mobilier	13 000	*6 194*	17 066	6 957	0	0	750	0	6 244	0	0	3 114	0
2 188	Autre	7 543	*5 497*	718	0	0	0	0	0	0	718	0	0	0
23	**Immobilisations en cours**	**529 947**	**146 187**	**325 393**	**309 119**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4 516**	**0**	**5 927**	**0**	**5 830**
2 313	Immos en cours constructions	156 306	*146 187*	139 133	122 859	0	0	0	0	4 516	0	5 927	0	5 830
2 313	Immos en cours RAR	186 260	*0*	186 260	186 260	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2 315	Réserve disponible	187 381	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
238-12	**SIDEC salle sports**	**987 000**	***272 000***	***313 100***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***313 100***
238-12	SIDEC W salle de sport	687 000	*272 000*	313 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	313 100
238-12	Op salle RAR SIDEC	300 000	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	***Opérations patrimoniales***	***1 020 093***	***278 745***	***406 608***	***3 510***	***0***	***6 578***	***0***	***0***	***17 503***	***0***	***19 216***	***0***	***359 800***
2313-041	*Intégration Sidec*	987 000	*278 745*	*359 800*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359 800
2152-041	*Intégration PDIPR+RFF*	33 093	*0*	*36 719*	0	0	0	0	0	17 503	0	19 216	0	0
21318-041	*bâtiments publics*	0	*0*	*10 088*	3 510	0	6 578	0	0	0	0	0	0	0
040	***Amortissements études***	***0***	***0***	***3 420***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***380***	***0***	***3 040***
020	**Dépenses imprévues**	**30 000**	**0**	**0**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RECETTES D'INVESTISSEMENT		**3 003 785**	**644 066**	**1 011 702**	**310 048**	**0**	**6 910**	**776**	**0**	**72 853**	**0**	**51 600**	**765**	**568 750**
10 222	**FCTVA**	**229 050**	**4 299**	**89 801**	3 130	0	332	776	0	5 493	0	32 383	765	46 921
1 068	**Affectation du résultat**	**184 630**	**0**	**184 630**	184 630	0	0	0	0	0	0	0	0	0
131	**Subventions transférables**	**148 918**	**3 188**	**14 779**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14 779**	**0**	**0**	**0**	**0**
1 311	ETAT transférable	*15 406*	*3 188*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1 312	REGION transférable	*35 072*	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1 313	DEPT EDAT	*98 440*	*0*	14 779	0	0	0	0	0	14 779	0	0	0	0
132	**Subventions non transférables**	**489 000**	**5 482**	**197 107**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**35 078**	**0**	**0**	**0**	**162 029**
1 321	ETAT non transférable	*0*	*1 585*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1 321	Etat Orac Tr2	*10 000*	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ART	LIBELLE	Budget 2 012	Réalisé 2 011	Réalisé 2 012	ADMIN	ADMR + RAM	BIBLI	ALSH	SJ	Tourisme	Envirt	Dvpt ECO	CRECHE	Sport
1 322	REGION non transférable	*155 000*	*3 898*	15 590	0	0	0	0	0	15 590	0	0	0	0
1 323	DEPT EDAT	*324 000*	*0*	181 517	0	0	0	0	0	19 488	0	0	0	162 029
134	**Subventions non transférables**	**328 647**	**140 199**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
1 341	Etat DTER non transférable	*328 647*	*140 199*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	***Opérations patrimoniales***	***1 020 093***	***278 745***	***406 608***	***3 510***	***0***	***6 578***	***0***	***0***	***17 503***	***0***	***19 216***	***0***	***359 800***
041	*Intégrations diverses*	*15 590*	*0*	*22 727*	*3 510*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*19 216*	*0*	*0*
2158-041	*Intégration PDIPR*	*17 503*	*0*	*17 503*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*17 503*	*0*	*0*	*0*	*0*
2031-041	*Op. ordre étude*	*0*	*3 843*	*6 578*	*0*	*0*	*6 578*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
238-041	*Sidec*	*987 000*	*274 902*	359 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359 800
16	**EMPRUNTS et dettes**	**0**	**100 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
1 641	EMPRUNTS	*0*	*100 000*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	**Divers**	**99 000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
0	VENTE RFF	*99 000*	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28	**Amortissements**	***150 000***	***112 153***	***118 777***	***118 777***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***
28	*Amortissement bat crêche*	*0*	*0*	118 777	118 777	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28	*Amort etudes Planches*	*150 000*	*0*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28	*Autres amort*	*0*	*112 153*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	**Virement de la section de fonct.**	***354 447***	***0***	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

DEFICIT INVESTISSEMENT	***-686 057***	**-613 114**	**-31 400**	**-2 500**	**0**	**-6 087**	**-2 824**	**-40 166**	**-17 718**	**-381 164**	**-17 208**	**-114 379**
EXCEDENT INVESTISSEMENT	**0**	**0**	**0**	**0**	**332**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

BALANCE GENERALE

LIBELLE	Budget 2 012	Réalisé 2 011	Réalisé 2 012	ADMIN	ADMR + RAM	BIBLI	ALSH	SJ	Tourisme	Envirt	Dvpt ECO	CRECHE	Sport
DEPENSES	**7 622 584**	**3 981 930**	**4 470 816**	**2 197 446**	**37 587**	**125 733**	**287 146**	**31 998**	**219 674**	**70 831**	**454 194**	**297 866**	**748 342**
Dépenses de fonctionnement	4 618 799	2 651 807	2 846 000	1 855 998	35 087	119 155	280 283	29 174	106 654	53 113	21 431	279 893	65 213
Dépenses d'investissement	3 003 785	1 330 123	1 624 817	341 448	2 500	6 578	6 863	2 824	113 020	17 718	432 763	17 973	683 129
RECETTES	**7 622 584**	**3 479 421**	**3 817 638**	**2 683 857**	**8 653**	**27 291**	**135 435**	**-4 361**	**76 218**	**35 624**	**62 581**	**217 944**	**574 397**
Recettes de fonctionnement	4 618 799	2 835 355	2 805 936	2 373 809	8 653	20 381	134 659	-4 361	3 364	35 624	10 981	217 178	5 647
Recettes d'investissement	3 003 785	644 066	1 011 702	310 048	0	6 910	776	0	72 853	0	51 600	765	568 750
Côut des services		**-502 509**	**-1 139 589**		**-28 934**	**-98 442**	**-151 711**	**-36 359**	**-143 456**	**-35 207**	**-391 613**	**-79 922**	**-173 945**

Résultat année	**GLOBAL**	**-502 509**	**-653 178**
	INVESTIS.	**-686 057**	**-613 114**
	FONCTION	**183 547**	**-40 064**

2 012	**Réalisé 2 012**	**Excédent 2 011**	**Résultat global**
Dépenses de fonctionnement	2 845 999,75		
Recettes de fonctionnement	2 805 935,87	1 429 689,34	
Résultat fonctionnement	**-40 063,88**	**1 429 689,34**	**1 389 625,46**

	Réalisé 2 012	**Excédent 2 011**	**RAR info**	**Résultat global**	**A REPORTER Fonctionn.**	**A REPORTER Investiss.**
Dépenses d'investissement	1 624 816,73	184 629,80				
Recettes d'investissement	1 011 702,43					
Résultat investissement	**-613 114,30**	**-184 629,80**		**-797 744,10**	**1 389 625,46**	**-797 744,10**

TOTAL DISPONIBLE	**591 881,36**